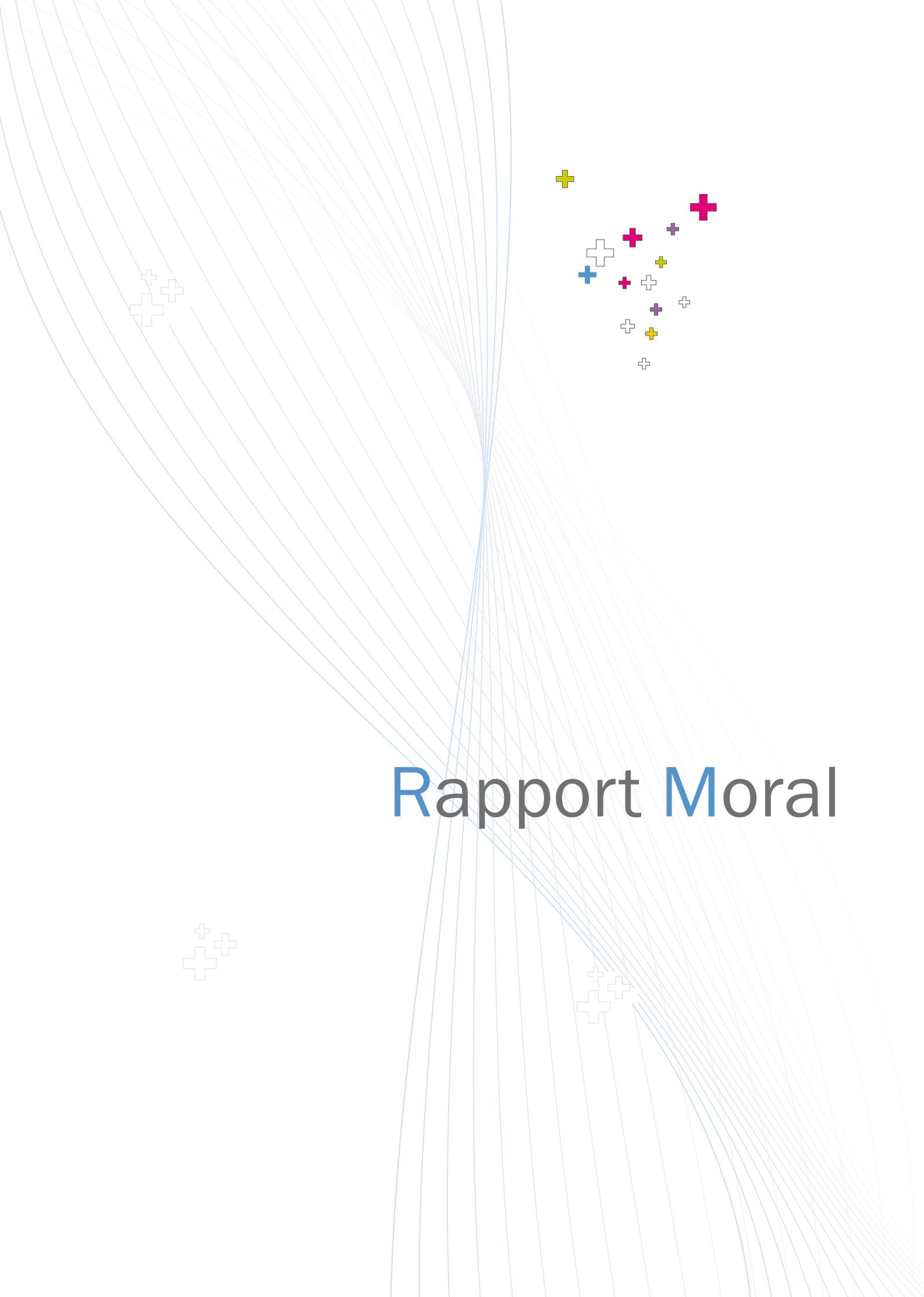


Rapports  
de l'Assemblée générale  
de l'UNEA  
2015



<b>Rapport Moral</b>	<b>4</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>8</b>
Etats des lieux des Entreprises Adaptées	9
• Les créations d'Entreprises Adaptées	9
• Les cessations d'activités des Entreprises Adaptées	10
• La forme juridique des Entreprises Adaptées	10
• La gestion du contingent 2015	11
La dynamique de création d'emploi dans les Entreprises Adaptées se confirme	15
Données sectorielles réalisées sur un panel de 220 Entreprises Adaptées	16
L'organisation	23
• Le Bureau	23
• Le Conseil d'administration	24
• L'équipe	25
• Les délégations régionales	26
• UNEA Grandes Régions : les chargés de mission	27
UNEA Grandes Régions : l'expérimentation Grand Ouest	28
L'animation du territoire Grand Ouest	32
Les adhérents	35
Le service aux adhérents	37
• L'Académie UNEA	37
• Accompagnement au déploiement d'une politique de GPEC en Entreprise Adaptée	38
• La mise en oeuvre du dispositif « ADEC EA » avec la Direccte Midi-Pyrénées	38
• Le service juridique	39
• L'action collective CAP RSEA	40
• Les activités du Pôle Développement	44
Visibilité et promotion des actions du secteur adapté	49
Le Congrès annuel de l'UNEA	56
Lobbying : une mobilisation de tous les instants	58
Les relations institutionnelles	60
Un projet innovant en commun avec la Fédération des Entreprises d'Insertion : « la place des Utopreneurs »	63
Le travail en réseaux	65
<b>Rapport Financier</b>	<b>68</b>
Présentation des comptes	69
• Les produits	69
• Les frais de fonctionnement	70
• Les frais de personnel	71
• Les frais liés aux projets et aux actions	71
Budget 2016	72



# Rapport Moral

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis et chers adhérents,

C'est avec des sentiments particuliers que j'ouvre cette Assemblée Générale. En effet ce moment revêt, pour moi, aujourd'hui, un caractère singulier puisqu'il représente les derniers instants de mon mandat en tant que Président de notre association. Ces 16 années passées au sein de notre Conseil d'Administration, mon engagement de 10 années dans notre Bureau exécutif et cette mission de Président de l'UNEA que vous m'avez confiée durant ces 4 dernières années auront été pour moi de merveilleux instants, vécus avec exaltation et conviction avec vous tous, ceux-ci permettant de gommer les quelques difficultés ou contraintes liées à cette mission.

Fin 2012, je réunissais en séminaire à Marne la Vallée les deux instances, notre Conseil d'Administration, notre Comité de Régions, ainsi qu'une partie de l'équipe UNEA. Ensemble, nous avons établi nos priorités stratégiques sur la base de nos fondamentaux que sont : notre mission, nos valeurs, notre ambition... Quelques mois plus tard, lors de notre congrès de Saint-Malo, nous avons acté nos orientations par la mise en place de notre projet stratégique : « **UNEA CAP 2016** »



Pour mémoire, je vous rappelle les 6 engagements de ce plan :

- Amortir les effets de la crise pour les adhérents,
- Faire de l'avènement de l'ESS un levier pour notre secteur,
- Organiser la déclinaison locale de l'offre de l'UNEA,
- Agir pour protéger les vertus du modèle « Entreprise Adaptée »,
- Mieux faire connaître notre savoir-faire et notre offre,
- Renforcer notre ingénierie de projets.

Autour de cette stratégie, 3 grands projets ont été déclinés :

#### **Le projet « Pacte de Professionnalisation »**

Son ambition était et demeure de développer la professionnalisation dans les Entreprises Adaptées et de les accompagner dans les mutations des métiers : GPEC - Observatoire des métiers et des compétences. Je tiens à souligner le pragmatisme de ce projet : création de nouvelles filières, un outil de GPEC déployé avec succès auprès de 8 900 salariés, lancement de l'Observatoire des métiers et des compétences le 18 décembre 2013 par une cérémonie au Ministère du Travail et remise en main propre à Madame la Ministre du Travail, Myriam El Khomri, du premier rapport le mardi 15 septembre 2015 dans la salle des accords de la rue de Grenelle.

Je tiens vivement à remercier la Société Générale et Co-Savoirs qui ont été des ressources précieuses pour la mise en œuvre de ce projet et notre Vice-président, Cyril Gayssot, instigateur, sponsor et locomoteur humain de la réussite de ce projet.

#### **Le projet « RSEA »**

Pour rappel, son ambition est de positionner la Responsabilité Sociétale au cœur du dispositif Entreprise Adaptée comme un véritable outil stratégique. En septembre 2014, douze structures se sont engagées dans la démarche, aujourd'hui quasi toutes évaluées à un très bon niveau sur le référentiel AFAQ 26000. Pour le démarrage de ce projet, l'UNEA accueillait un chargé de mission RSE, Franck Bernard, afin d'accompagner les Entreprises Adaptées dans leur démarche de développement durable. L'objectif affiché était d'accompagner plus d'une quarantaine d'Entreprises Adaptées sur les deux premières années.

Cette démarche sectorielle ambitieuse répond pleinement aux atouts de notre modèle « EA » et valorise nos plus-values Economique, Sociale et Solidaire. Je tiens vivement à remercier notre Trésorier, Philippe Fillette, promoteur et ingénieur de ce magnifique projet.

#### **Le Projet « UNEA Grandes Régions »**

Le 16 décembre 2014, l'UNEA lançait sa première Grande Région : UNEA Grand Ouest avec l'arrivée de son chargé de mission régional, Yoann Piplin. Après une bonne année d'expérimentation les attentes exprimées par les différentes parties prenantes sont multiples : les Entreprises Adaptées, le service public de l'emploi, les institutionnels, les acteurs publics et privés expriment tous leurs intérêts à avoir un interlocuteur territorial bien identifié. J'ai une certitude que l'UNEA doit être un acteur majeur sur et pour les territoires au service de l'emploi et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce programme a un objectif : une couverture territoriale totale des 7 Grandes Régions UNEA prédéfinies et une stratégie financière qui respecte les équilibres budgétaires de l'UNEA afin de garantir de la pérennisation et l'autonomie du financement du projet.

C'est pourquoi l'UNEA a sollicité l'Etat pour débloquer un fonds d'amorçage permettant de financer cette régionalisation. J'avoue être optimiste sur cette réussite en effet, j'ai pleinement confiance à l'énergie et à l'opiniâtreté de notre Vice-Président en charge des Régions Erwan Pitois. Et je tiens vivement à le remercier.

### **L'Entreprise Adaptée, un formidable outil d'inclusion et créateur d'emploi**

Lors de notre dernier congrès le 11 juin 2015 au Palais d'Iéna à Paris, je réaffirmai que « **le sens même de notre mission est de créer de l'emploi pour des personnes en situation d'handicap** ».

« **L'Entreprise Adaptée, est un formidable outil d'inclusion** » propos maintes fois répétés par les intervenants. Pourtant, dix ans après la promulgation de la loi de 2005, l'égalité des chances d'accès à l'emploi pour les personnes handicapées n'est pas atteinte. Le nombre de chômeurs en situation de handicap continue de s'accroître et approche aujourd'hui les 500 000 personnes, leur taux de chômage évolue deux fois plus vite que pour les autres populations.

### **Un nouveau contrat de développement responsable et performant du secteur adapté indispensable au développement de notre secteur**

Chers adhérents, chers amis, je peux vous affirmer que l'UNEA a multiplié ces interventions : audience auprès de Ministres, de nombreux rendez-vous dans les cabinets ministériels, plusieurs dizaines de rencontres avec nos parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), mais également les deux Déléguées à l'Emploi, Madame Wargon et Madame Chevrier. Ces innombrables rendez-vous avaient pour finalité de donner de la visibilité à notre secteur adapté, pour démontrer que le modèle est économiquement viable et socialement responsable, que les Entreprises Adaptées constituent un exemple d'entreprise sociale et solidaire créatrice d'emploi.

Ce lobbying s'est voulu « raisonnable, confiant, respectueux et explicatif » comme l'a relayé Madame Monique Rabin, députée de la Loire-Atlantique, il s'est voulu également constructif.

C'est pourquoi l'UNEA a proposé à la Ministre du Travail, Madame El Khomri, un « **Contrat de développement responsable et performant du secteur adapté** ». Avec pour objectif prioritaire la création d'emplois pour les personnes en situation de handicap soit : 5 000 emplois sur les 5 prochaines années et d'abonder au cours des Lois de Finances les aides au poste nécessaires à cette ambition.

Nos Entreprises Adaptées sont, depuis la loi de 2005, dans une logique entrepreneuriale. Nous avons donc besoin de visibilité pour construire nos stratégies de développement. Ces 1 000 emplois créés par an sont loin d'être une utopie au regard des chiffres fournis par notre partenaire CHEOPS.

Pour l'exercice 2015 : 4000 contrats ont été signés par les Entreprises Adaptées dont 818 CDI, 134 CDD de + 12 mois, et 706 de 6 à 12 mois.

Ce combat n'est pas terminé, en effet dès la semaine prochaine, nous aurons à répondre à une mission enquête IGAS/IGF sur la pertinence de notre modèle, de son fonctionnement et de son financement.

### **Toutefois une question m'excède : notre ETAT souhaite t'il mené une politique volontariste en faveur de l'emploi des personnes en situation handicap ?**

Notre programme « UNEA Cap 2016 », notre intense action politique et mon optimisme me pousse à avoir confiance dans notre proposition de « Contrat de développement responsable et performant du secteur adapté ».

Je tiens chaleureusement à remercier notre Directeur Général Sébastien Citerne et notre Secrétaire National Stéphane Foisy qui m'ont accompagné dans cette action politique de notre mouvement, leurs disponibilités et leurs convictions dans la défense des intérêts et des valeurs de nos Entreprises Adaptées ont été très précieuses.

Lors de mon investiture en juin 2012, j'avais émis le souhait d'une communication et d'une ouverture plus conséquente de notre Association, elle me semblait nécessaire à son rayonnement et à notre positionnement de leader et d'expert de notre secteur. Je me réjouis et me félicite des actions conduites, pour exemple je reprendrais les points suivants : notre participation au conseil d'administration Handeco, la participation des branches professionnelles à notre Observatoire des métiers et des compétences, nos premières inscriptions dans les CRESS, une collaboration de projet avec la FEI,... et bien sûr le partage de nos préoccupations avec les autres associations du secteur.

Cette ouverture dépasse nos frontières. En effet, nous signerons à l'issue de cette assemblée, avec nos amis espagnols, une motion d'orientation engageante sur notre actuelle démarche européenne.

Nous abordons un tournant à l'échelle européenne de promotion et valorisation du modèle des Entreprises Adaptées, modèle d'innovation sociale, thématique de notre congrès de demain.

*Je tiens de nouveau, à souligner l'importance de notre Union à être fédératrice. Notre légitimité politique est exprimée par vos adhésions, elle a été déterminante dans les différents combats menés durant ces dernières années et je la considère comme un encouragement dans la conduite de notre politique. Une nouvelle fois cette année je me félicite de cette progression pour l'exercice 2015, 457 Entreprises Adaptées ont adhéré à l'UNEA soit une augmentation de 32 adhésions, je leur souhaite la bienvenue.*

*Nous aborderons dans quelques instants les chiffres et le détail de nos actions au travers des différents rapports.*

*Mais laissez-moi, chers Adhérents, chers Amis, vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces 4 années. J'espère sincèrement avoir été à la hauteur de ma mission en faisant de notre association un lieux de valorisation et de promotion de l'Entreprise Adaptée, mais aussi un espace de rencontre, d'échange et de convivialité.*

*Je remercie notre Directeur Général, Sébastien Citerne, pour son haut degré d'expertise et sa forte appartenance à notre association. Merci à toute son équipe pour la qualité du travail accompli.*

*Je remercie également notre Conseil d'administration, et notre Comité des régions pour la richesse des idées apportées et leur sincérité des échanges durant ces deux mandats.*

*Je n'aurai pas réussi à mener cette Présidence et l'évolution de notre mouvement durant ces 4 années sans la générosité, le dévouement, l'efficacité,... des membres du Bureau. Je les remercie vigoureusement et chaleureusement.*

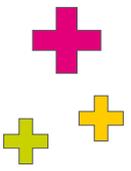
*Il est temps pour moi de laisser place à de la diversité, à de nouvelles idées, à de nouvelles organisations, à de l'innovation... à un nouveau Président.*

**Jean-Marc FROGER**  
**Président de l'UNEA**

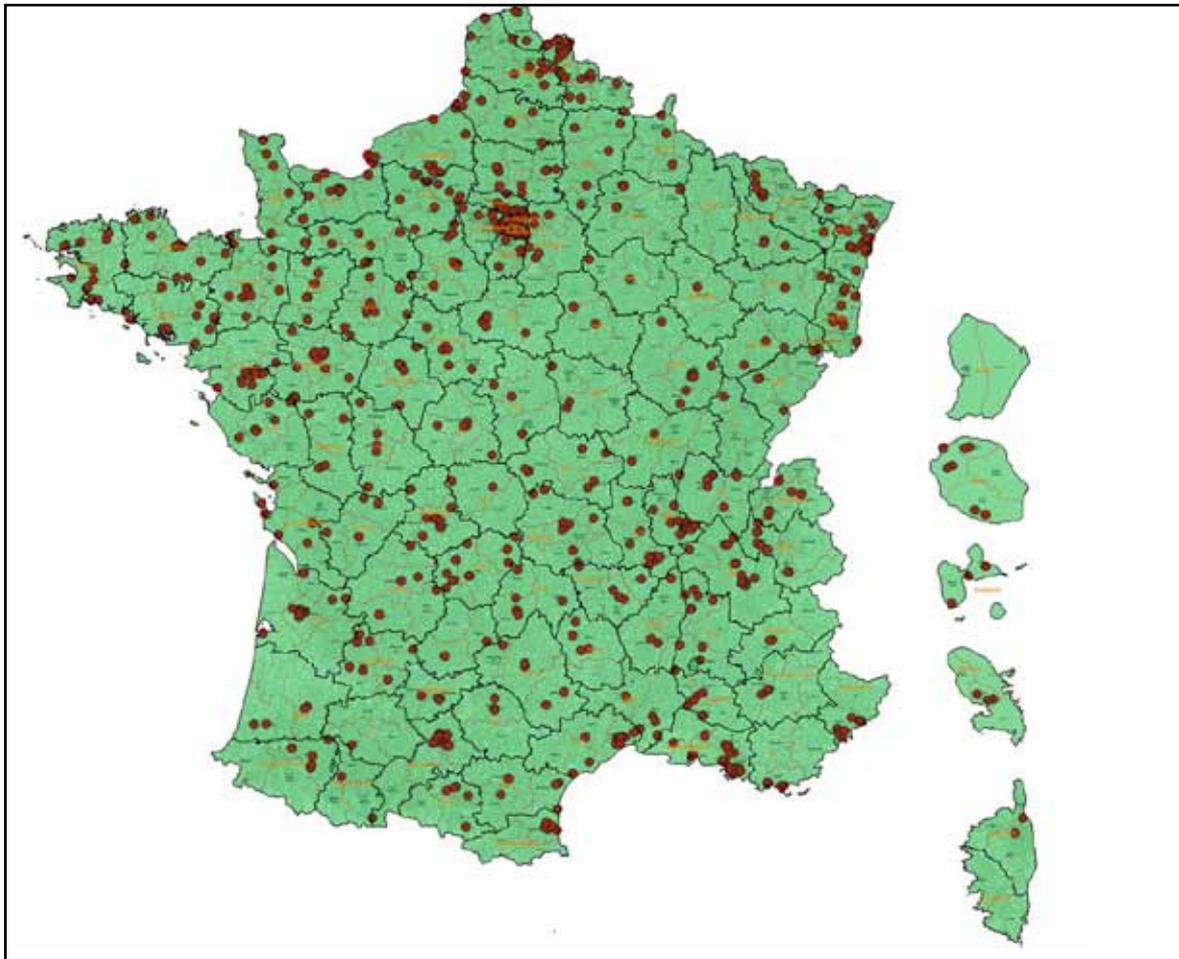


# Rapport d'activité

# Etats des lieux des Entreprises Adaptées

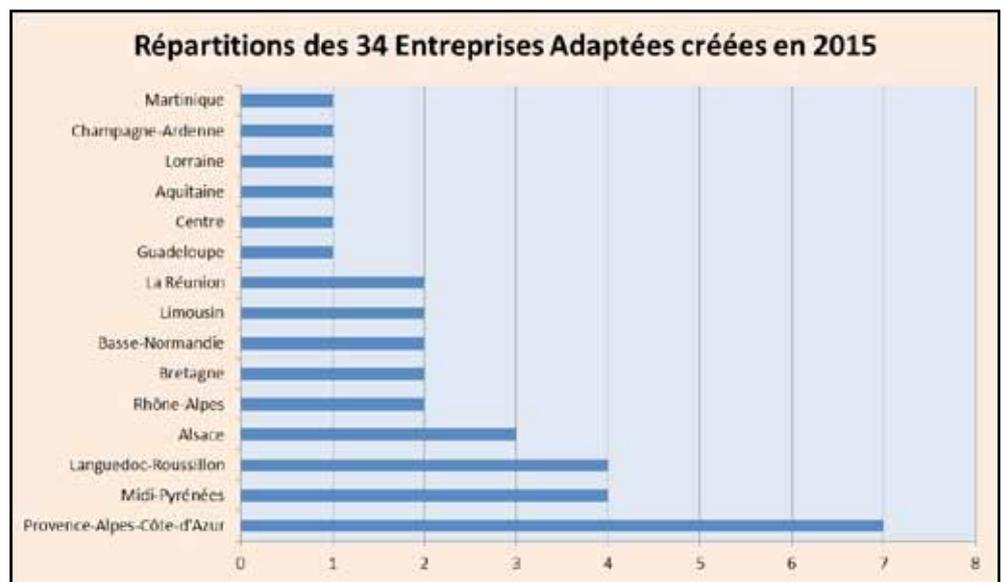


Nous dénombrons **759 Entreprises Adaptées** au 31 mars 2016.



## LES CREATIONS D'ENTREPRISES ADAPTEES

En 2015, il y a eu 24 nouvelles créations d'Entreprises Adaptées dont sept sur la seule région PACA.



Les activités proposées par les nouvelles Entreprises Adaptées sont :

- Les prestations informatiques
- La gestion et la création d'Espaces Verts
- La gestion de la paye
- Le télémarketing
- La gestion de cadeaux d'entreprise
- Le conditionnement
- La restauration
- Le multiservice
- Le câblage électrique
- La communication
- La formation
- La réparation et la seconde vie de matériel de soins
- Le spectacle vivant
- La gestion comptable
- La gestion publicitaire
- La collecte et le traitement de déchets
- Le pressing
- La gestion hôtelière
- La gestion d'un centre de contrôle technique pour véhicules

#### LES CESSATIONS D'ACTIVITES DES ENTREPRISES ADAPTEES

En 2015, 10 Entreprises Adaptées ont cessé leurs activités sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, 9 structures avaient stoppé leurs activités en 2014 et 4 en 2013.

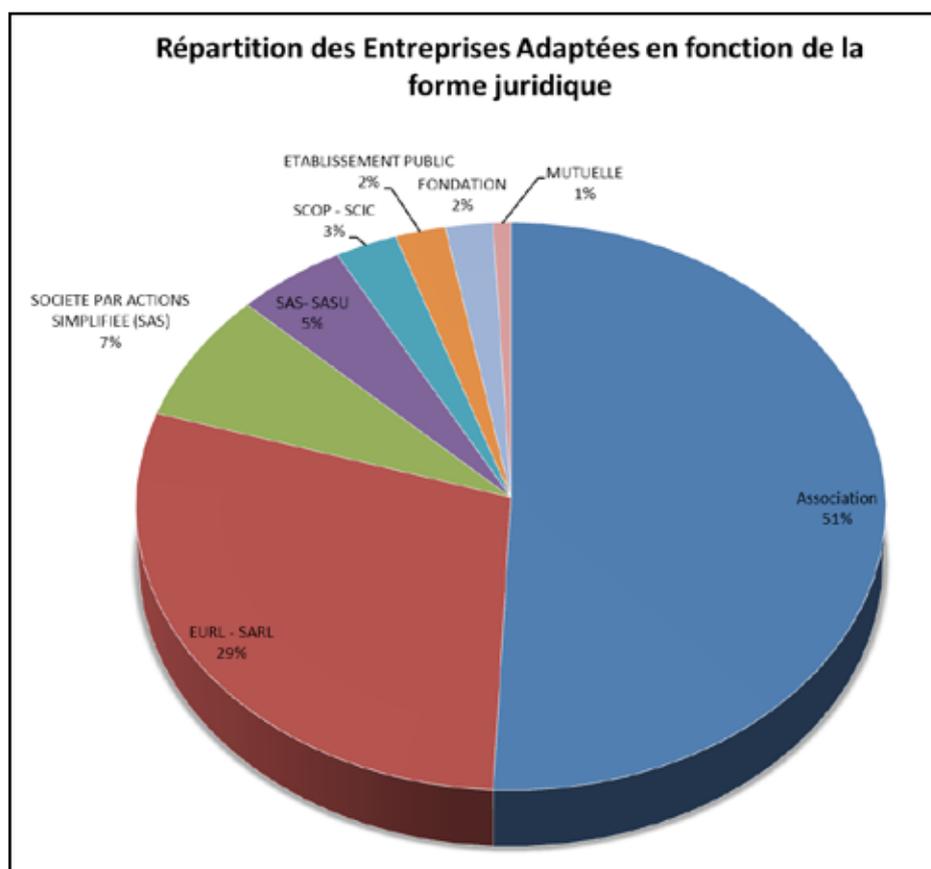
Sur l'exercice 2015, nous dénombrons également :

- 3 Entreprises Adaptées qui ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire
- 3 Entreprises Adaptées qui ont validé un plan de sauvegarde

#### LA FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES ADAPTEES

La forme juridique des Entreprises Adaptées continue sa mutation.

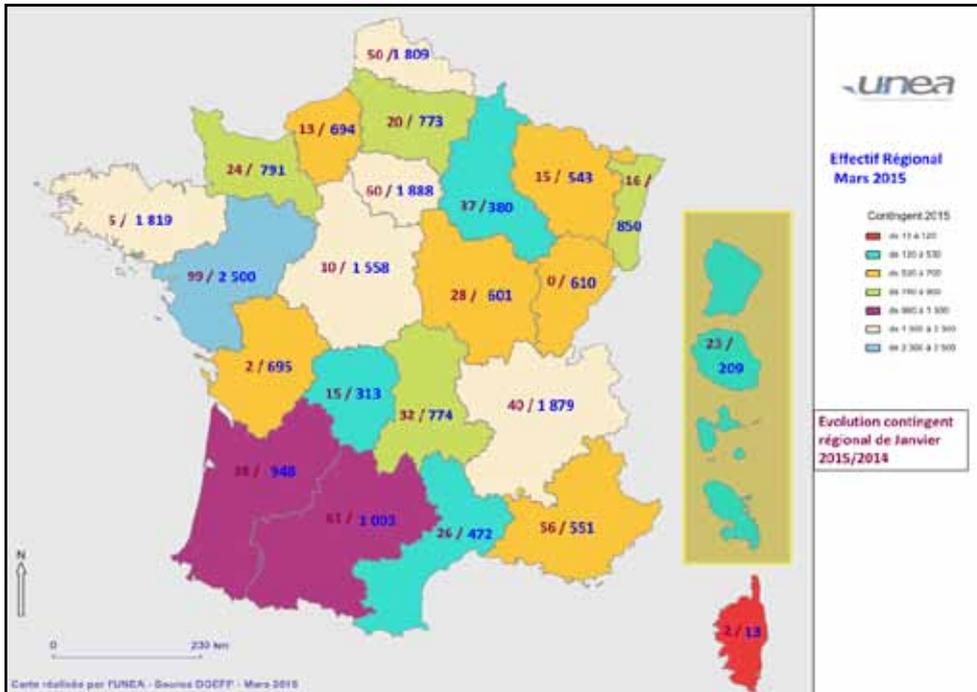
Fin 2015, elle se présente de la manière suivante :



## Attribution des premiers contingents 2015

Début mars, la DGEFP nous a communiqué les premiers contingents 2015. Ils ont fait l'objet d'une forte contestation de la part de l'UNEA pour deux principales raisons :

- La suppression de la réserve nationale mise en place ces dernières années pour accompagner le développement et la création de nouvelles structures en cours d'année,
- L'affectation des 500 nouvelles aides au poste votée dans la douleur dans le cadre du PLF à la seule volonté de rééquilibrage territorial sans tenir compte ni des situations de surconsommation présentes sur certaines régions fin 2014, ni de la réalité de la dynamique de création d'emplois sur les territoires.



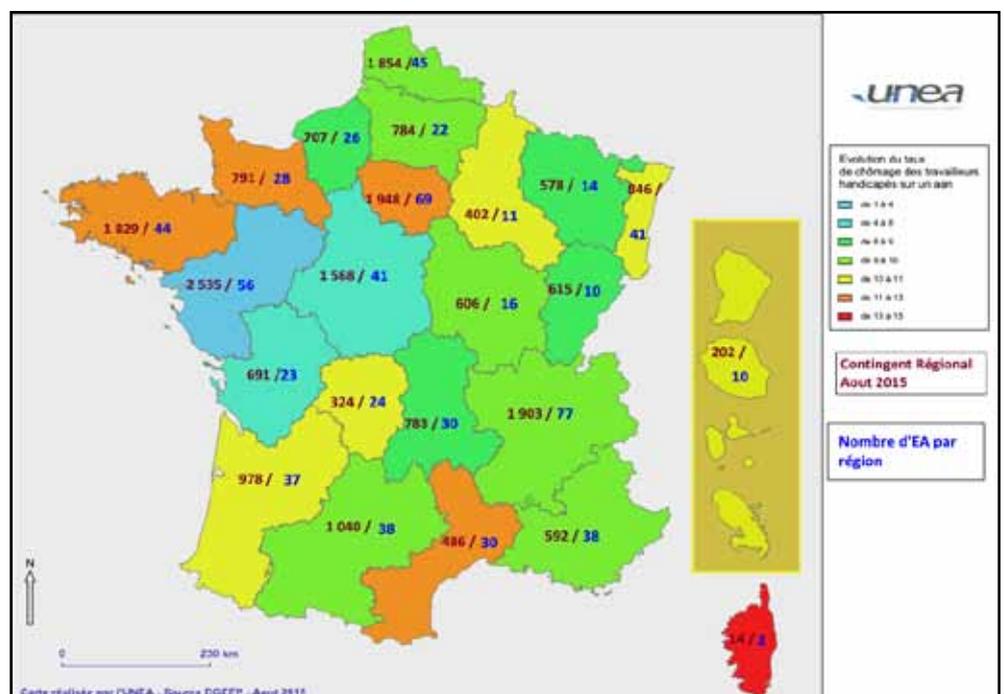
## Une première bourse aux postes

Cette première bourse au poste s'est déroulée durant l'été pour un redéploiement effectif fin août. Les critères utilisés par la DGEFP sont :

- L'analyse du taux de consommation régional sur les 4 premiers mois de l'année
- L'analyse de la trajectoire de consommation des contingents sur l'ensemble de l'exercice 2015
- La dotation d'une avance de 40 aides au poste afin de soutenir les dynamiques d'emploi

Cette première bourse a permis de redistribuer 104 EQTP.

**La répartition du contingent à la fin de l'été est donc la suivante :**

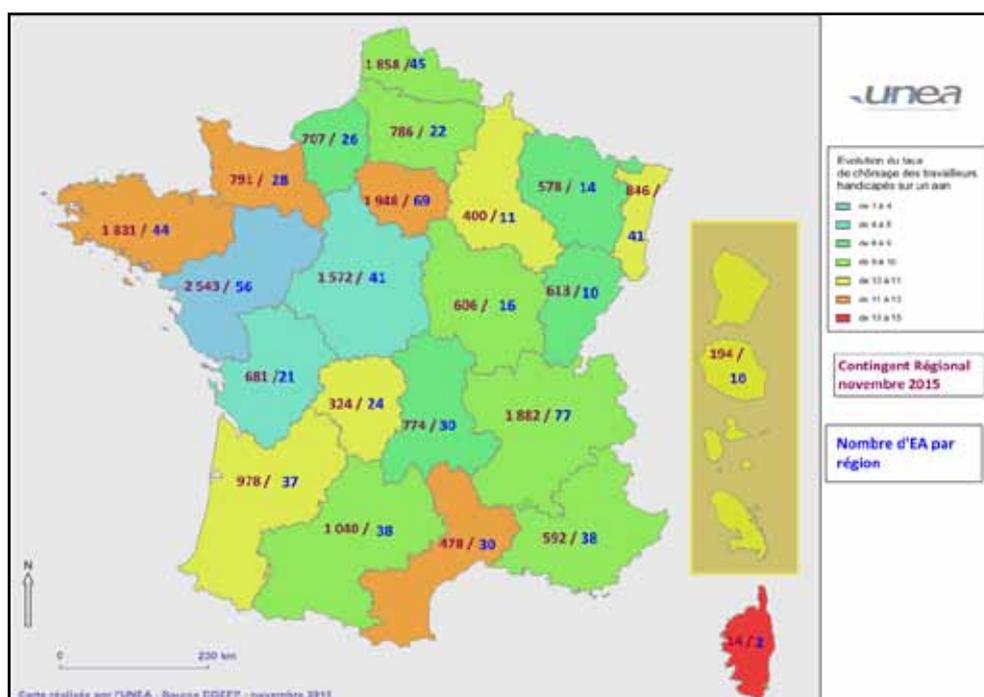


## La seconde bourse aux postes

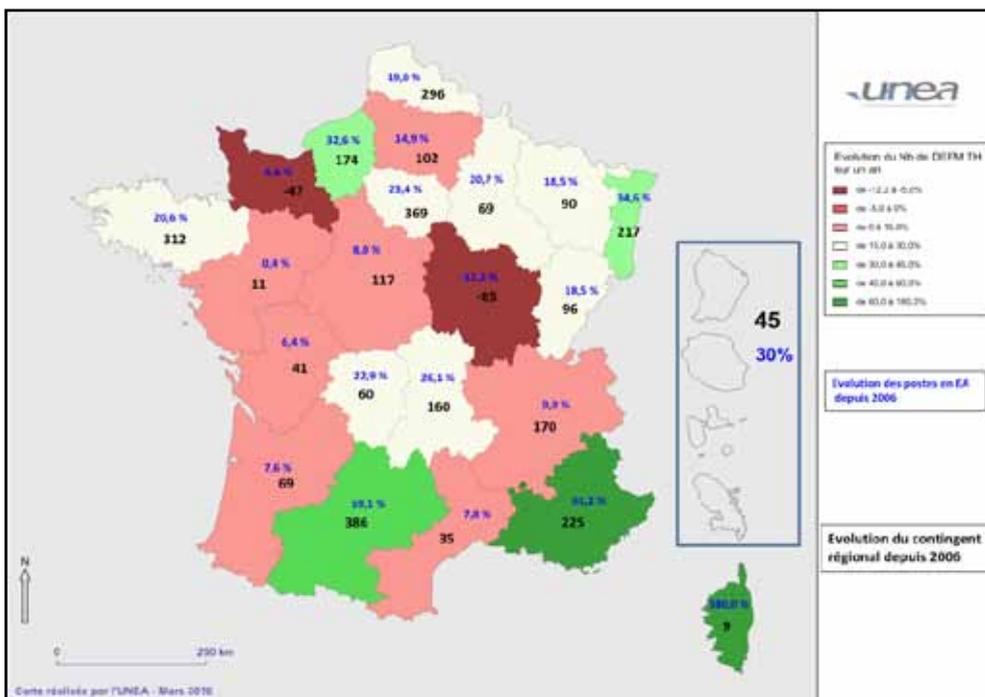
En décembre 2015, la DGEFP a utilisé la même méthode pour établir cette seconde bourse au poste. Elle a par ailleurs récupéré les 40 postes qui avaient fait l'objet d'une dotation anticipée lors de la première bourse aux postes.

Les contingents finaux 2015 sont donc :

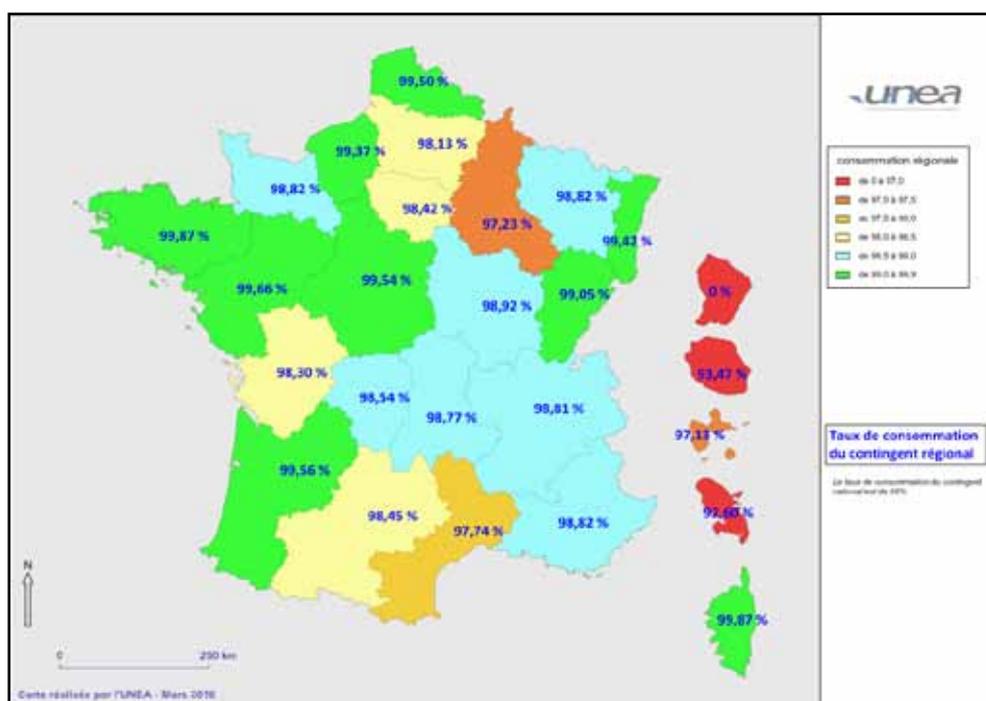
Régions	Effectif Attribué Janvier 2015	1ere bourse aux postes	Effectif corrigé Juillet 2015	2nde bourse aux postes	Nouvel effectif Novembre 2015
Alsace	841	5	846	0	846
Aquitaine	978	0	978	0	978
Auvergne	786	-3	783	-9	774
Basse Normandie	781	10	791	0	791
Bourgogne	614	-8	606	0	606
Bretagne	1 824	5	1 829	2	1 831
Centre	1 558	10	1568	4	1 572
Champagne Ardenne	403	-1	402	-2	400
Corse	14	0	14	0	14
Franche Comté	610	5	615	-2	613
Haute Normandie	707	0	707	0	707
Ile de France	1 948	0	1 948	0	1 948
Languedoc Roussillon	498	-12	486	-8	478
Limousin	319	5	324	0	324
Lorraine	558	20	578	0	578
Midi-Pyrénées	1 035	5	1 040	0	1 040
Nord Pas-de-Calais	1 835	19	1 854	4	1 858
Pays de la Loire	2 515	20	2 535	8	2 543
Picardie	787	-3	784	2	786
Poitou-Charentes	697	-6	691	-10	681
Provence Alpes Côte d'Azur	592	0	592	0	592
Rhône-Alpes	1 919	-16	1 903	-21	1 882
Département d'Outre-Mer	217	-15	202	-8	194
<b>TOTAL</b>	<b>22 036</b>	<b>40</b>	<b>22 076</b>	<b>-40</b>	<b>22 036</b>



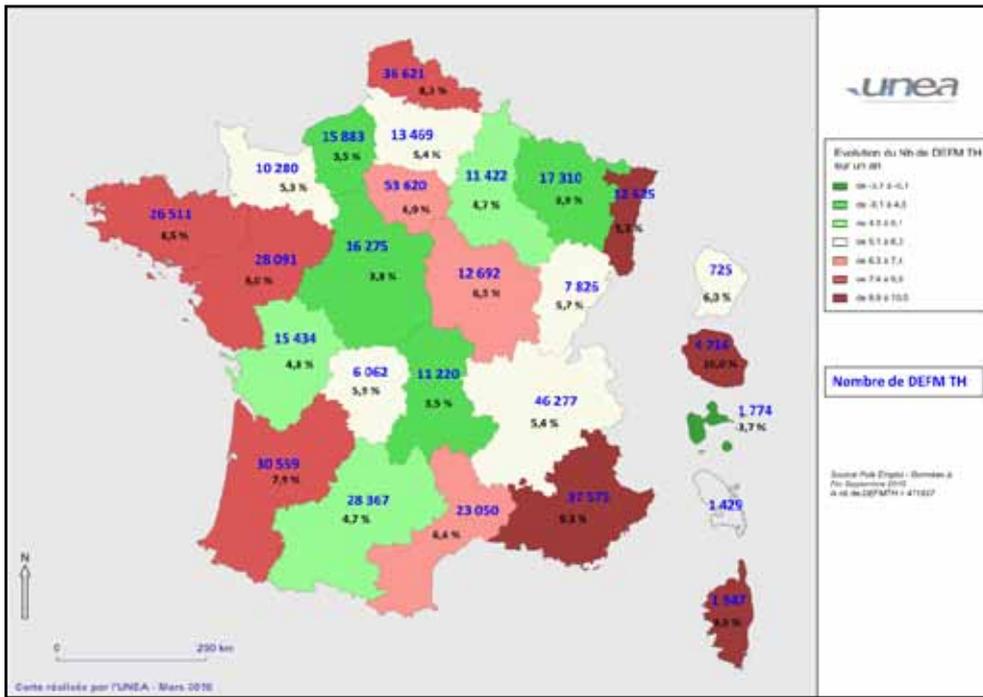
F in 2015, voici donc l'évolution définitive des contingents depuis début 2006 :



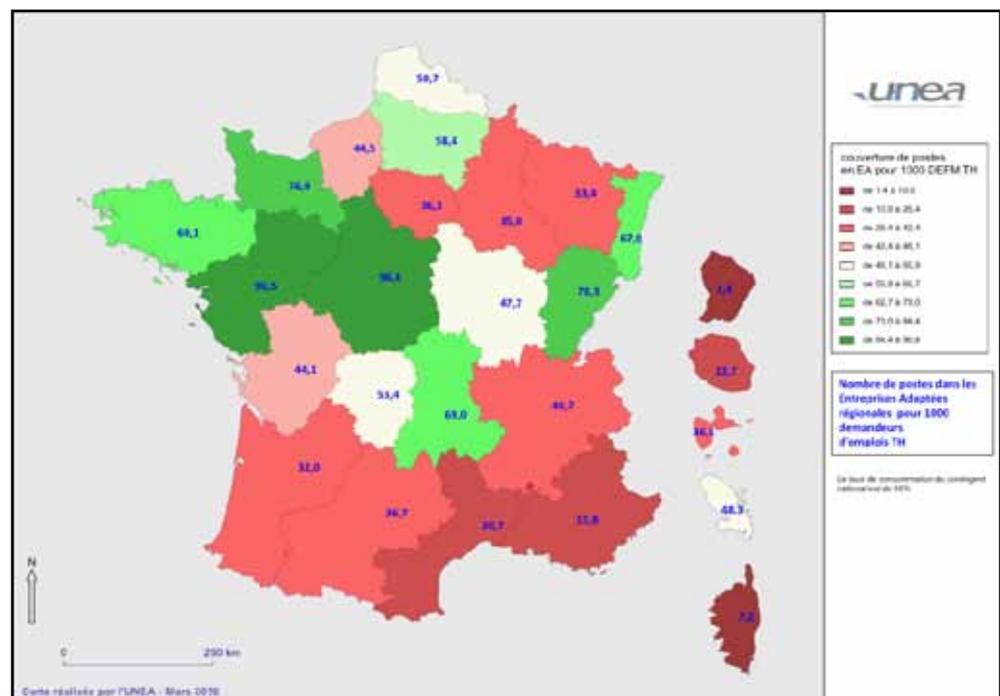
### Taux de consommation du contingent par régions



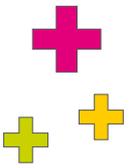
## Evolution du nombre de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (DEFM TH) au cours de l'exercice 2015



## Nombre de postes en Entreprises Adaptées pour 1000 demandeurs d'emplois TH



# La dynamique de création d'emplois dans les Entreprises Adaptées se confirme



L'UNEA et son partenaire CHEOPS établissent un constat commun sur la création d'emplois dans les Entreprises Adaptées : la dynamique de création d'emplois se confirme, soutenue par la fluidité de la coopération entre les Entreprises Adaptées et les Cap Emploi.

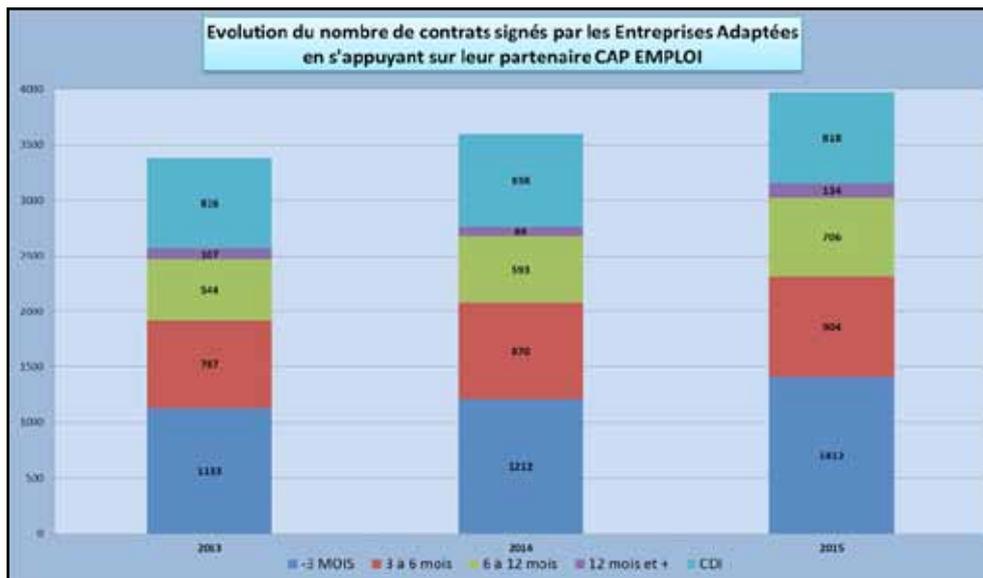
## Près de 4000 contrats signés en 2015

Dans le cadre de la réalisation du Pacte de l'Emploi porté par le gouvernement, la loi de finances pour 2015 comportait l'inscription de 500 aides au poste supplémentaires pour les Entreprises Adaptées. Ces dernières ont contracté en 2015 avec les Cap Emploi, près de 4000 contrats, soit une hausse de 10% par rapport à l'année précédente. Une évolution encourageante puisqu'elle engendre également une hausse de 9% des emplois durables (6 mois et plus) représentant ainsi plus de 40% des contrats signés en 2015 :

- **818** CDI
- **134** CDD de 12 mois et plus
- **706** CDD de 6 à 12 mois

Sur les contrats de durées plus courtes, une progression de 11% est également à noter, portant le nombre de contrats courts signés par les Entreprises Adaptées à :

- **1412** CDD de moins de 3 mois
- **904** CDD de 3 à 6 mois



## Une inégalité d'accès à l'emploi subsiste et est renforcée par un contexte économique désavantageux

Le handicap doit être davantage identifié comme une véritable condition de vulnérabilité face au chômage. La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, a posé des principes ambitieux qui peinent aujourd'hui à être atteints. Elle a donné un droit fondamental aux personnes en situation de handicap : le travail.

Ce droit est un droit pour tous. Or, aujourd'hui, les travailleurs en situation de handicap sont deux fois plus touchés par le chômage : leur taux de chômage est à 21% contre 10% pour la moyenne nationale. Dix ans après la promulgation de cette loi, 250 000 personnes handicapées supplémentaires sont au chômage portant leur nombre total à 486 000 personnes (chiffres Pôle Emploi - décembre 2015).

La résorption de cette inégalité passe par le renforcement de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Dans cette perspective, l'UNEA et CHEOPS s'engagent à renforcer leur coopération à l'échelon régional.

# Données sectorielles réalisées sur un panel de 194 Entreprises Adaptées

Le panel des Entreprises Adaptées est composé des structures suivantes ayant publié officiellement leurs comptes 2014 :

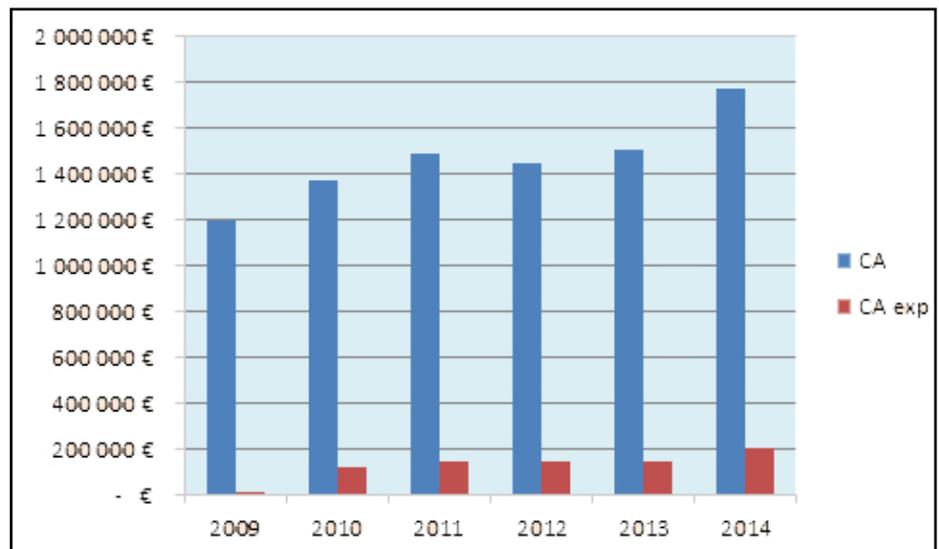
- **134** Entreprises Adaptées sous statut SARL ou EURL
- **4** Entreprises Adaptées sous statut SA
- **41** Entreprises Adaptées sous statut SAS ou SASU
- **15** Entreprises Adaptées sous statut SCOP

## CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN

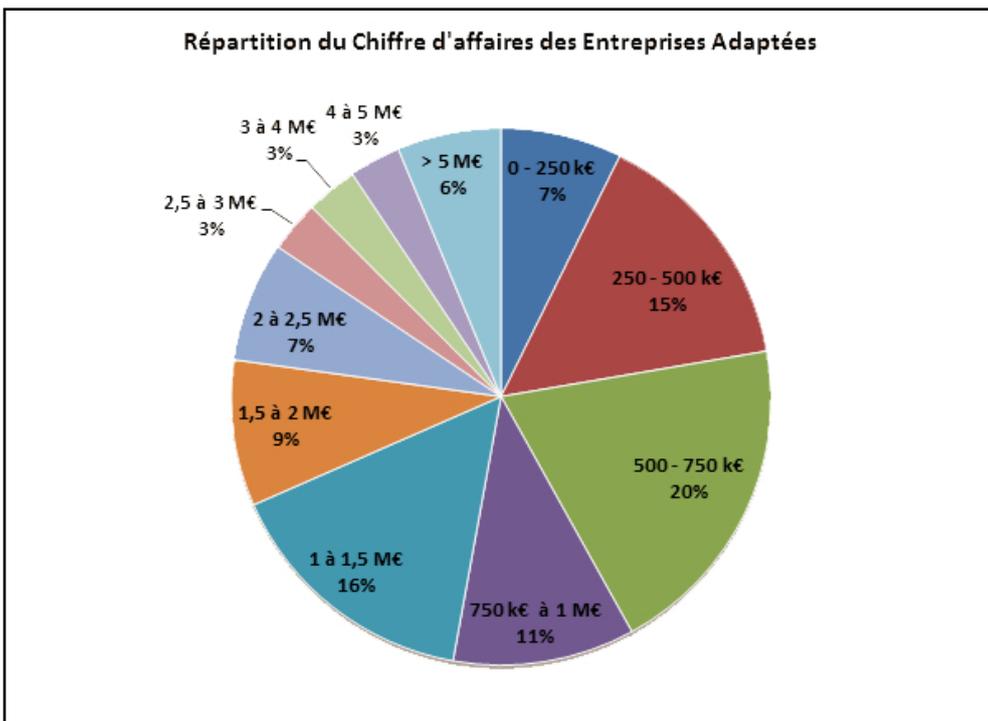
Le chiffre d'affaires moyen s'établit à un peu plus de **1,78 M€**.

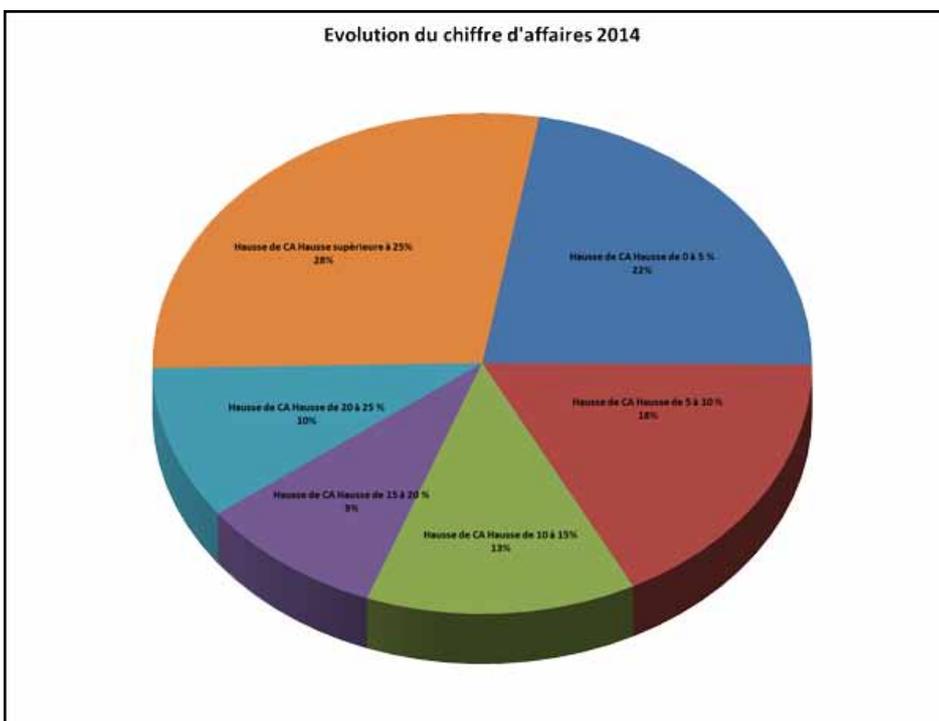
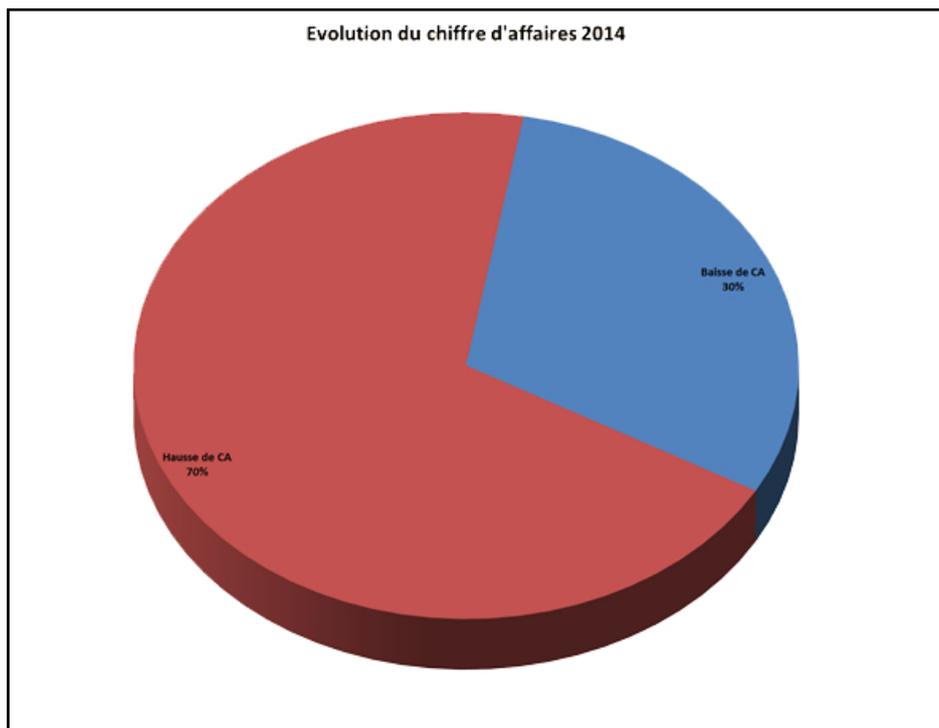
Il est en forte hausse par rapport à l'exercice 2013. Deux explications : un panel légèrement plus réduit et des progressions de CA importantes pour les structures créées il y a 3 ans.

Le chiffre d'affaires à l'export dépasse les **200 k€**.



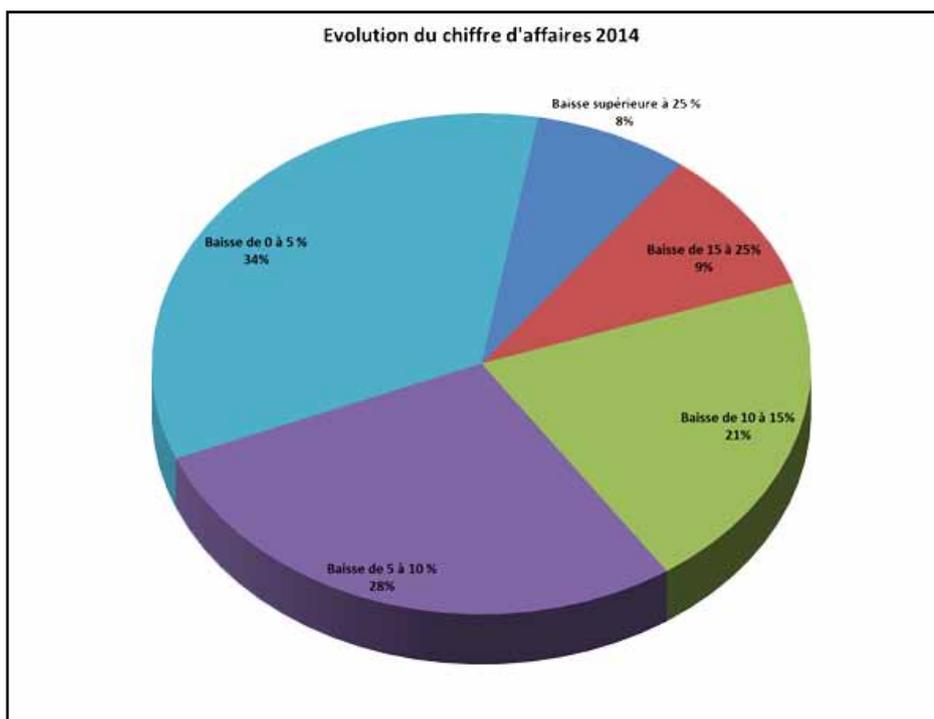
## REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES





Parmi les 70% des Entreprises Adaptées qui ont une hausse de chiffre d'affaires :

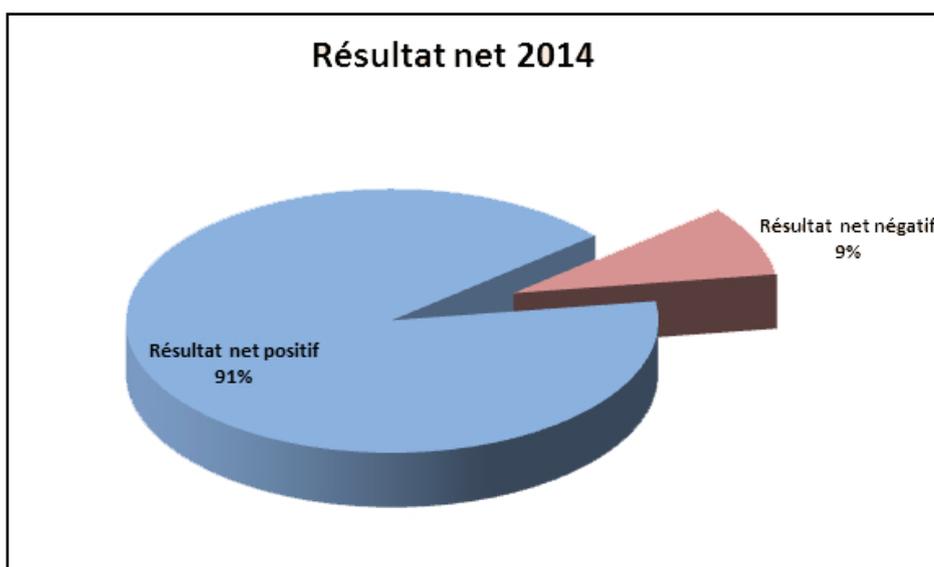
- 22% ont une hausse de 0 à 5%
- 28% ont une hausse supérieure à 25%



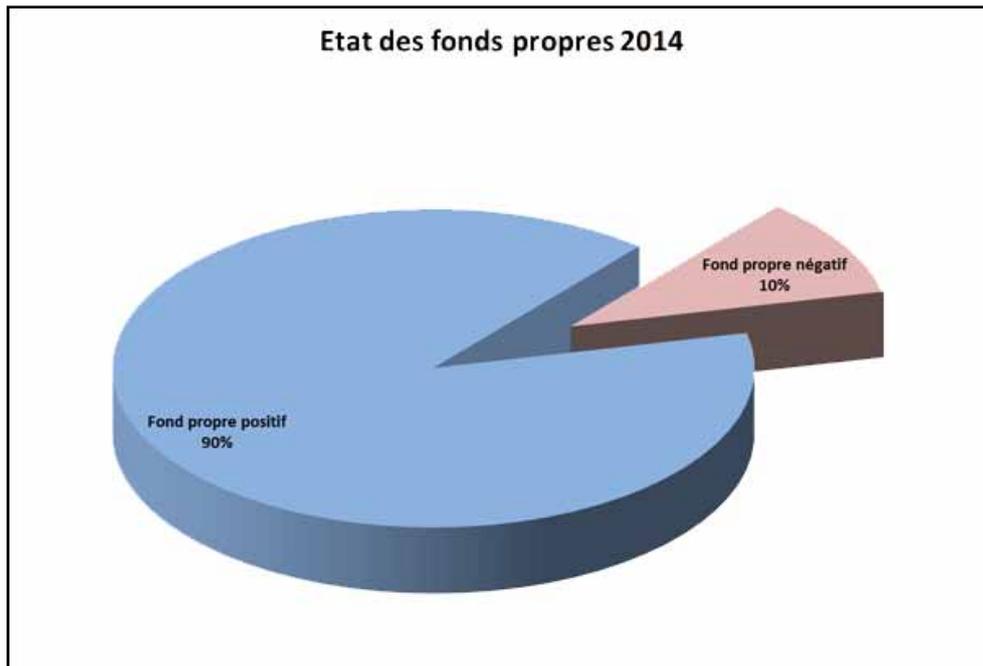
Parmi les 30% d'Entreprises Adaptées qui ont connu une baisse de Chiffre d'affaires :

- 34% ont une baisse maîtrisée inférieure à 5 %
- 8% ont une baisse supérieure à 25%

## RESULTATS NETS



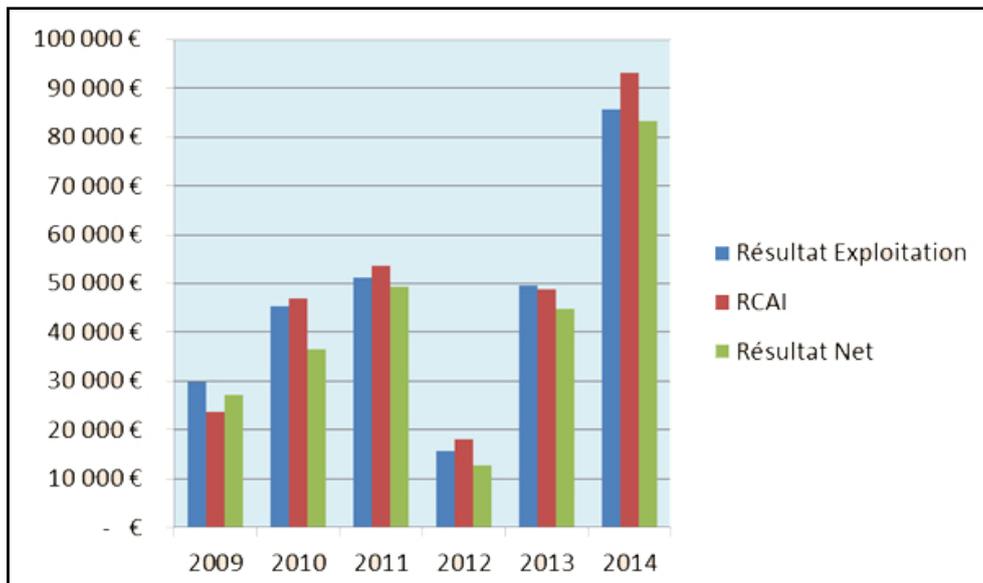
Sur l'exercice 2014, **91%** des Entreprises Adaptées ont dégagé un résultat net positif. Pour rappel en 2013, ce taux s'est élevé à 80%.



Le pourcentage des structures ayant des fonds propres négatifs s'est légèrement amélioré passant de 14% en 2013 à 10% en 2014.

#### QUELQUES RATIOS

#### Résultat d'exploitation, Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) et Résultat net

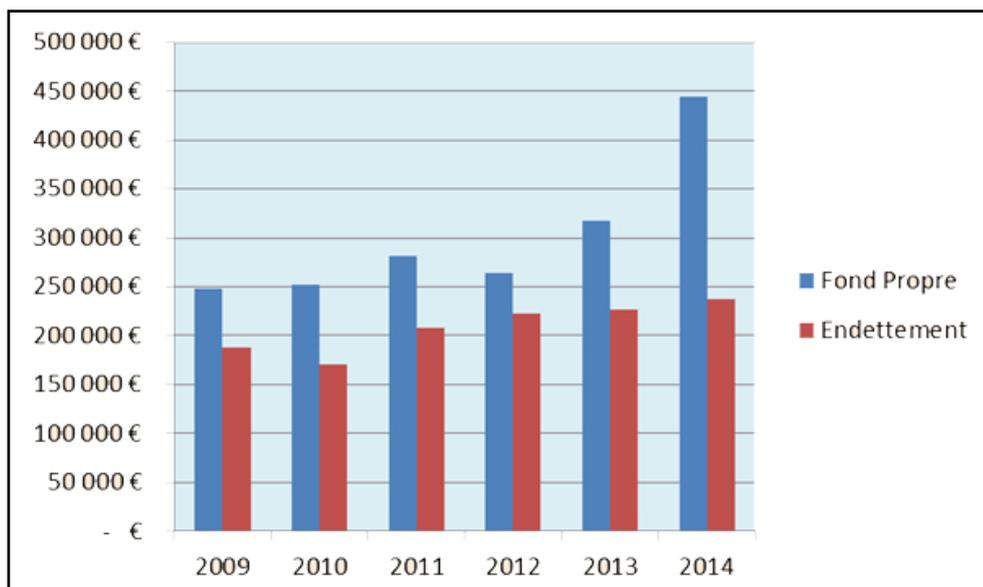


Après de fortes baisses en 2012, les résultats d'exploitation, courant avant impôts et résultats net s'étaient améliorés en 2013. Cette amélioration se poursuit sur 2014.

Le CICE, qui a été perçu pour la première fois en 2013 par les Entreprises Adaptées payant l'impôt sur les sociétés, a participé à l'amélioration de ces résultats.

Pour l'exercice 2014, le Résultat d'exploitation moyen s'élève à 86 k€ (+78%), le RCAI s'élève à 94 k€ (+98%) et le résultat d'exploitation à 84 k€ (+92%).

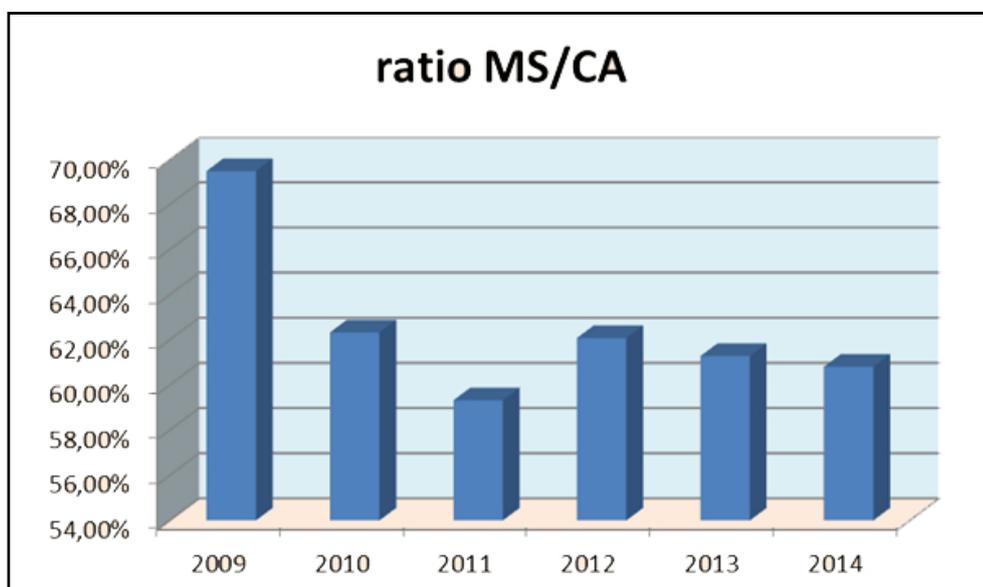
## Fonds propres et endettement



Les Entreprises Adaptées ont reconstitué leurs fonds propres. Ils augmentent en moyenne de près de 100 k€.

De son côté, l'endettement augmente de près de 9% traduisant un niveau d'investissement plus important que sur l'exercice précédent.

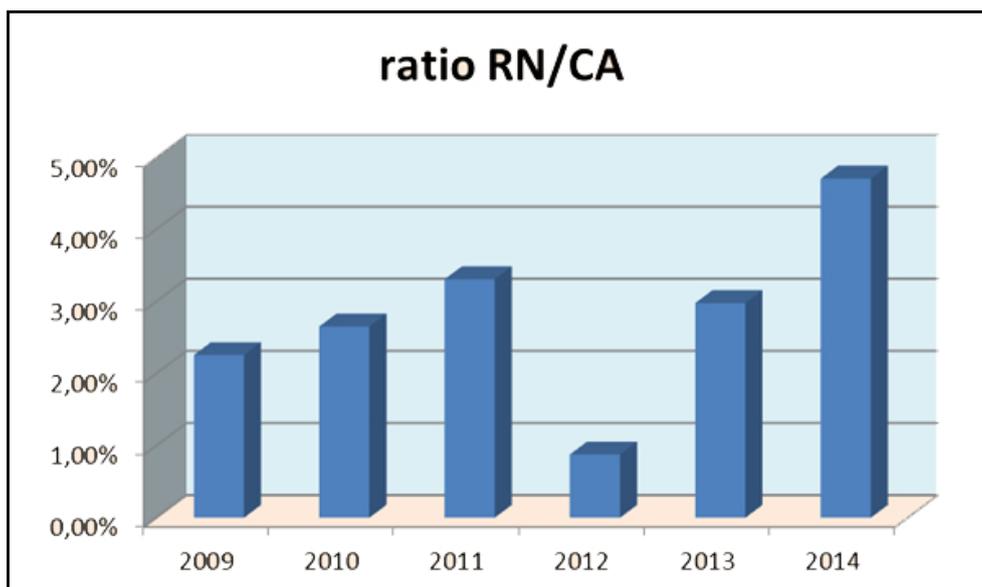
## Le ratio Masse salariale / chiffre d'affaires



Au cours de l'exercice 2014, le ratio MS/CA s'établit à 60,8%. Il baisse de 1,1% par rapport à l'exercice précédent.

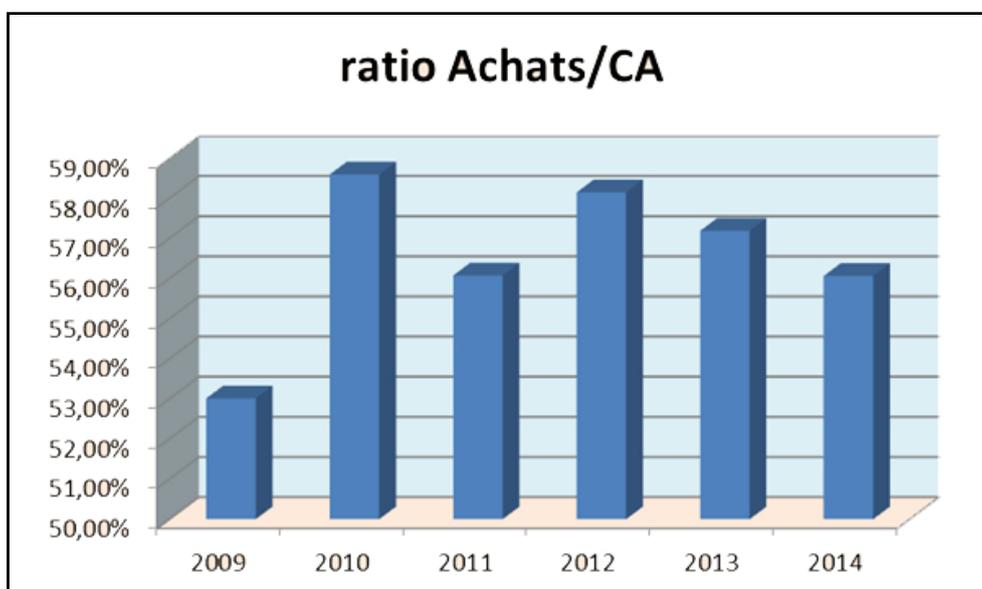
En 2014, le chiffre d'affaires moyen de l'Entreprise Adaptée s'élève à 1,78 M€ et le montant de la masse salariale moyenne s'établit à 1,08 M€.

## Le ratio Résultat net / chiffre d'affaires



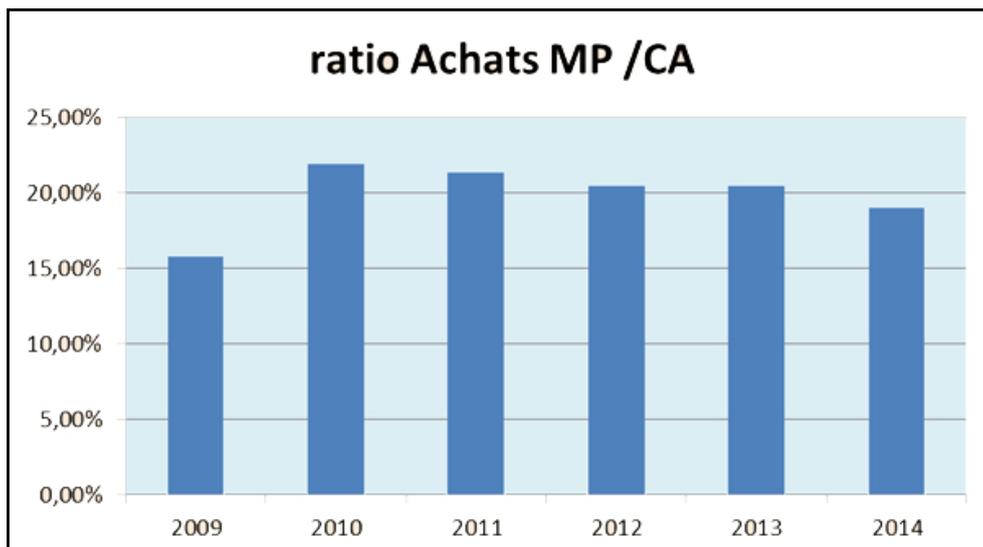
Pour l'exercice 2014, la rentabilité moyenne de l'Entreprise Adaptée s'est améliorée pour atteindre le taux de 4,7%.

## Le ratio total des Achats / chiffre d'affaires

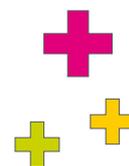


Le montant moyen des achats pour l'exercice 2014 s'établit à 998 k€. Le poids des achats dans le chiffre d'affaires continue à décroître pour atteindre 56% (baisse de 2,1%).

## Le ratio Achats des Matières Premières/ chiffre d'affaires



La part des achats de matière première dans le chiffre d'affaires des Entreprises Adaptées baisse à 19% (-6%) ce qui s'explique par la poursuite de la tertiarisation des activités des Entreprises Adaptées.



## LE BUREAU

**Jean-Marc FROGER**  
**Président**  
Saprena



**Cyril GAYSSOT**  
**Vice-Président**  
FMS



**Erwan PITOIS**  
**Vice-Président**  
SERVICEA



**Philippe FILLETTE**  
**Trésorier**  
Les Ateliers Fouesnantais



**Stéphane FOISY**  
**Secrétaire**  
TPC SCOP SA



**Benoit PONTRoue**  
SOCIA 3



**Gilbert EPPLIN**  
LES ATELIERS SINCLAIR



**Sébastien RAYNAUD**  
RECYCLEA



Le Conseil d'administration compte 18 élus : les membres du Bureau auxquels s'ajoutent 10 autres dirigeants.



**Julia BARONNE**  
Sevel Services Quimper



**Pascale LECOQ**  
ACVO



**Joseph BLOMBO**  
AGIPSAH



**Patrice MARGERIN**  
ANRH



**Nathalie COLIN**  
EA La Cordée



**Delphine PELLERIN**  
Maine Ateliers



**Sylvain COUTHIER**  
ATF GAIA



**Franck RAYMOND**  
CVSI EA



**Sylvain DUPIC**  
Promut Dijon



**Serge WIDAWSKI**  
APF

**Sébastien CITERNE**  
Directeur Général



**Madalena MOUTURIER**  
Assistante  
de direction



**Stéphanie BENAROC**  
Responsable de  
communication



**Fadélah BENOURET**  
Responsable  
développement  
réseau



**Franck BERNARD**  
Chef de projet RSE



**Yoann PIPLIN**  
Chargé de mission  
régional Grand Ouest



**Fabrice BLAIS**  
Directeur des opérations



**L**e Délégué régional est le lien direct entre les adhérents de sa région et l'UNEA. Il peut être secondé par des correspondants départementaux.

Ses missions :

- Dynamisation de la communication et des échanges entre les Entreprises Adaptées et les institutionnels.
- Mobilisation des dirigeants d'Entreprises Adaptées sur les actions de l'UNEA.
- Développement du réseau des adhérents.
- Organisation et animation des réunions régionales de l'UNEA.
- Animation d'un réseau de correspondants départementaux.
- Interlocuteur privilégié de la DIRECCTE de sa région pour représenter les Entreprises Adaptées aux commissions représentatives régionales où sont étudiées les agréments et les enveloppes de la subvention spécifique.

**E**n 2015, certaines régions ont connu un changement de délégué régional :

- En **Alsace**, **Laurent Wolfersperger** a remplacé Gilbert Epplin suite à l'entrée de ce dernier au Bureau de l'UNEA.
- En **Auvergne**, **Guillaume Bodet** à remplacé Sébastien Raynaud pour les mêmes raisons.
- En région **Centre**, **Corinne Amand** et **Brigitte Le Nerrant** remplacent Stéphane Foisy.

## LES REUNIONS REGIONALES

**D**eux **comités des régions** se sont tenus lors de l'exercice 2015.

Le premier comité des régions a eu lieu le 19 février. Il a été consacré à l'organisation des réunions régionales de printemps, sous un format «Grandes Régions» afin de pouvoir préparer les débats et tables rondes du congrès 2015.

Le second comité des partenaires s'est tenu le 24 septembre. Au cours de celui-ci, les plaquettes de communication sur le projet « UNEA Grandes Régions» ainsi que sur la recherche des financements ont été présentées à l'ensemble des Délégués régionaux.

Deux **campagnes de réunions régionales** se sont tenues sur l'exercice 2015. La première campagne a été réalisée sous le format Grandes Régions dans le but de préparer les échanges et les débats du congrès : Amiens, Nantes, Paris, Dijon, Lyon, Bordeaux et Nimes.

Les thèmes abordés étaient:

- Le salarié en situation de Handicap
- L'Entreprise Adaptée
- Les politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées
- Quelles propositions pour le développement du secteur adapté ?

La seconde campagne de réunions régionales a permis d'aborder les sujets suivants:

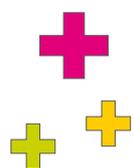
- Dialogue de gestion: Contingent et subvention spécifique: Loi de règlement 2015, Bourses aux postes 2015, PLF 2016
- Le groupe de travail national DGEFP
- Actualités Législatives : Loi ESS, Macron, Rebsamen, les marchés publics
- Retour sur le congrès 2015 et préparation du congrès 2016
- Les projets UNEA
- Les actualités régionales

## Carte des délégations régionales de l'UNEA



### UNEA GRANDES REGIONS : LES CHARGES DE MISSION

Deux anciens membres actifs, **Michel Daubert** et **Jean-Denis Martin**, ont été missionnés sur l'exercice 2015 à titre bénévole pour mettre en place les "Grandes Régions UNEA" en Rhône-Alpes/Auvergne et dans le Grand Est.



# UNEA Grandes Régions : l'expérimentation Grand Ouest

## RECHERCHE DE LOCAUX

Le 1er avril 2015, l'UNEA s'est installée à la maison de l'ESS de Rennes, au 15 rue Martenot. Un positionnement ESS revendiqué par notre réseau pour affirmer notre présence sur les territoires grande région. Les locaux donnent accès à 5 salles de formation, un amphithéâtre et un espace réception. Ils sont utilisables par les Entreprises Adaptées du réseau Grand Ouest.

## UN CONTEXTE EXPERIMENTAL

### Les exigences : expérimenter, modéliser, partager

1. **Une expérimentation** pour **FAIRE** l'expérience dans tous ses états, poser des CONSTATS et dégager des HYPOTHESES de travail
2. **Tout Azimut** = dans toutes les directions, de tous les côtés, sans préjugés de moyens et résultats
3. **Pour modéliser** : fabriquer un modèle souple pour mieux appréhender le potentiel du projet UNEA Grandes Régions dans une ampleur future qui respecte l'idée d'UNION nationale tout en prenant en compte les singularités des territoires.
4. **Pour partager** : faire connaître et enrichir le modèle aux autres grandes régions

### Une méthode :

- Rencontrer les Entreprises Adaptées
- Rencontrer les parties prenantes autour du secteur adapté
- Formaliser le niveau de dialogue avec les parties prenantes rencontrées
- Construire au fil de l'eau un modèle d'animation des grandes régions de l'UNEA
- Participer et être visible aux animations des territoires (ESS, achats, emploi, handicap...)

### Les Entreprises Adaptées du territoire

54  
EA rencontrées  
62 %  
des adhérents

28 BZH  
26 PDLL

90 % des EA  
en contact  
mail/téléphonique

### Les institutions et les collectivités

3 conseils  
départementaux  
1 conseil régional

2 DIRECCTE  
5 UT

3 MDPH

### Plusieurs interventions devant différents clubs pour présenter les Entreprises Adaptées :

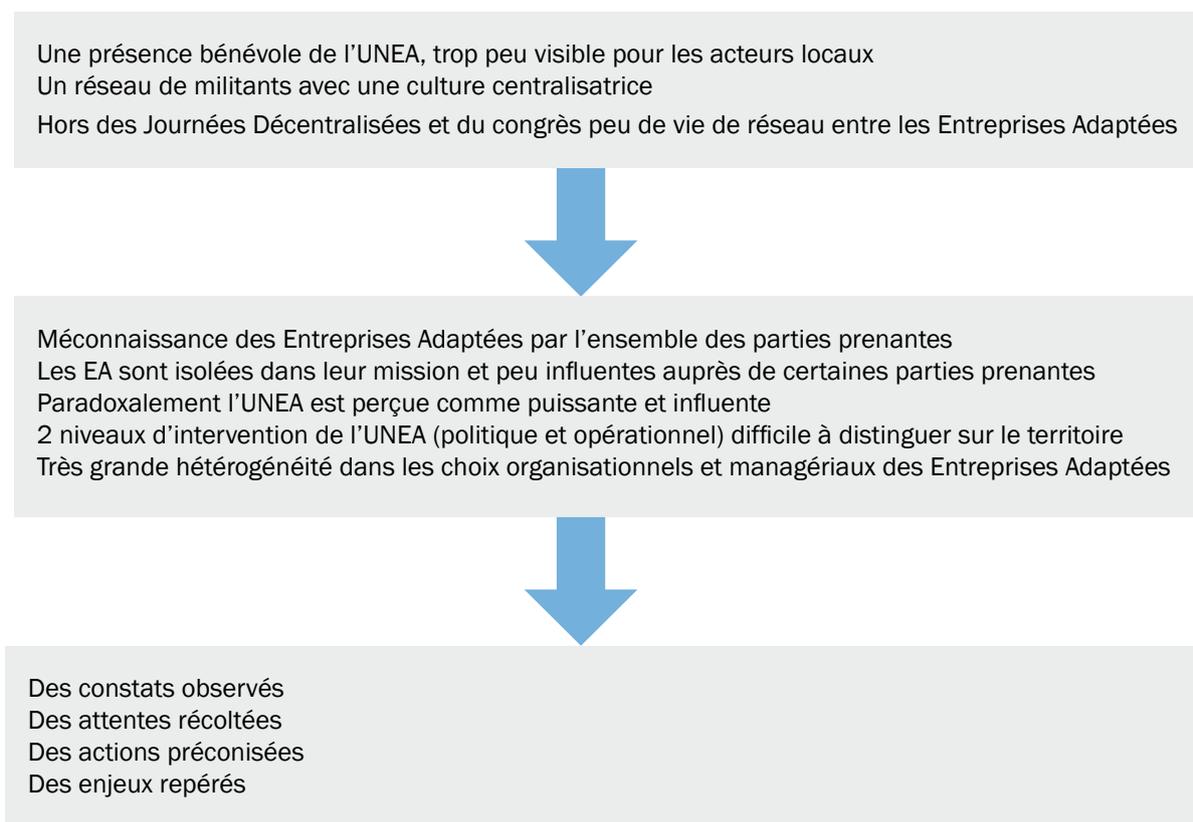
- ANDRH
- Club d'entreprises APM et GERME
- CJD rennes
- Réseau des collectivités RGO

## Proposition d'une méthode pour modéliser l'expérience et la partager aux autres régions

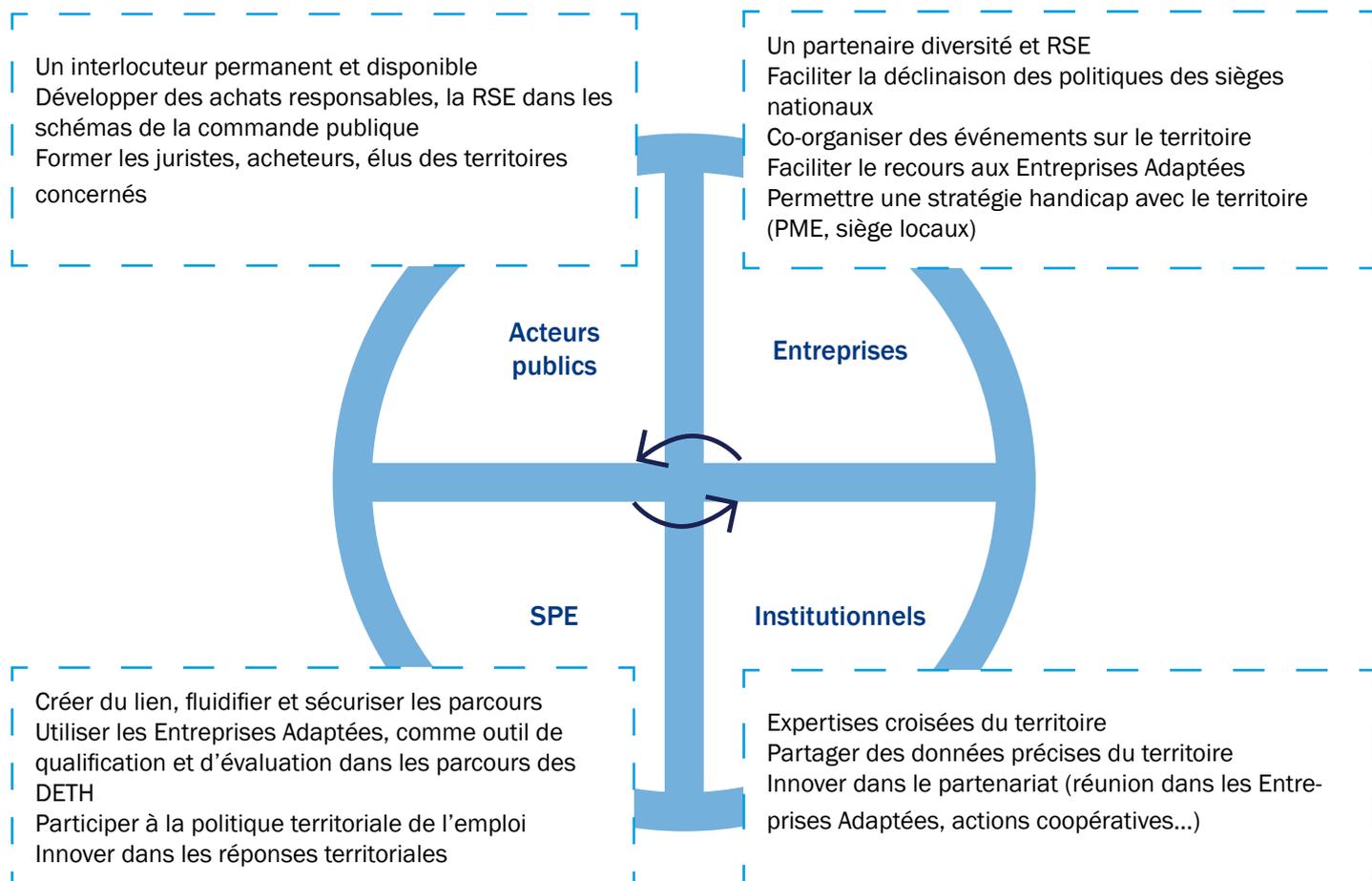
Dans une visée de responsabilité territoriale, un cadre a été construit pour modéliser l'animation de la grande région. La démarche a été de :

- Réaliser un état des lieux et établir des constats
- Identifier les attentes récurrentes des EA et des parties prenantes
- Mesurer les enjeux d'une présence de l'UNEA en grande région
- Déterminer et proposer des priorités d'actions
- Modéliser un cadre simple et souple duplicable sur les autres grandes régions

Cette démarche permettant de démontrer l'utilité économique et sociale d'un chargé de mission en grande région.



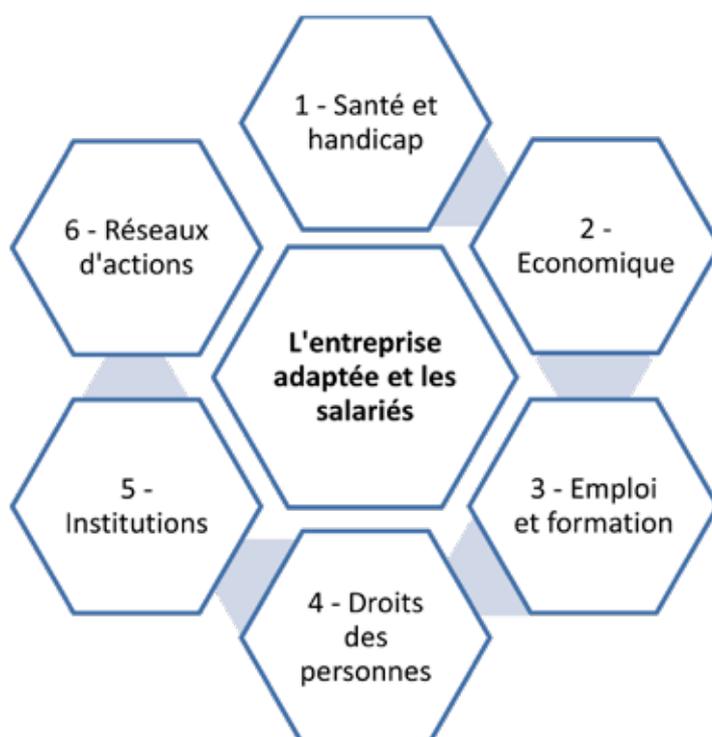
## Les attentes des parties prenantes



## Les enjeux d'une existence opérationnelle de l'UNEA dans les régions

- Assurer une présence sur le territoire par des animations en réseau dédié (entre Entreprises Adaptées, dirigeants, encadrants) et en réseau ouvert (les diverses parties prenantes des Entreprises Adaptées)
- Faciliter les alliances, les coopérations pour une synergie sur les territoires (en fonction de 3 critères : priorités déclinées par l'UNEA, par les Entreprises Adaptées et par les spécificités territoriales)
- Développer des actions sources de financement et dédiées à la grande région (formations, événements, sensibilisation)

**L'identification de ces 6 champs d'actions comme étant le cadre opérationnel avec des questions centrales à traiter dans chacun des champs**

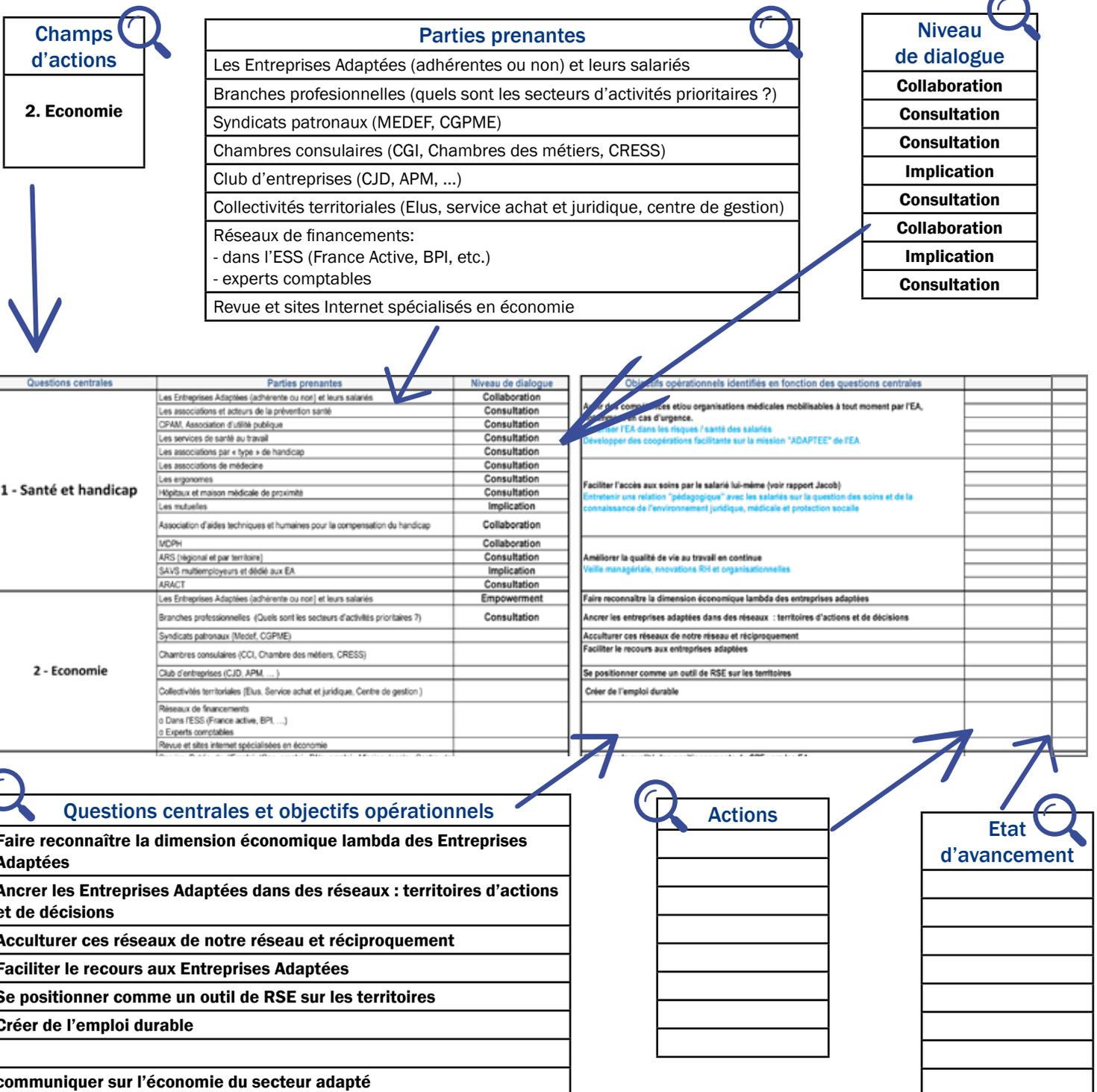


## Rôle du chargé de mission

Optimiser, faciliter les relations des Entreprises Adaptées et de ses salariés avec ces champs d'actions pour renforcer la double dynamique économique et sociale de l'Entreprise Adaptée.

Dans chacun de ces 6 champs d'actions autour de l'Entreprise Adaptée et ses salariés :

- des cibles ont été identifiées selon les parties prenantes
- des questions centrales ont été récoltées en lien avec ces mêmes cibles



L'outil permet de :

- Cartographier l'éco système des territoires de la grande région
- Mesurer le niveau de dialogue avec les parties prenantes
- Repérer des problématiques spécifiques aux territoires
- Identifier des leviers d'actions
- Faciliter les synergies partenariales

# L'animation du territoire Grand Ouest

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

## HANDIMARKET Grand Ouest – Le 12 mars 2015

Le 12 mars 2015, l'UNEA a été co-organisateur du premier marché de biens et de services des ESAT et Entreprises Adaptées du Grand Ouest. Un événement organisé en coopération avec la Poste, la SNCF, Rennes métropole, HANDECO, l'ARESAT Bretagne, l'ADAPT et la BOSS.



### HANDI MARKET grand ouest

Bretagne | Pays de la Loire | Basse Normandie

**12 mars 2015** Halle Martenot | Rennes

*un événement B2B pour optimiser les achats des professionnels privés et publics avec les ESAT et les Entreprises Adaptées*

Différents espaces ont permis d'accueillir 617 participants (Hall d'expo, boutique, Café des affaires, espace question/réponses et restauration).



Lien vidéo, photos et bilan détaillé : <http://www.laboss.fr/handimarket.html>

- 617 participants
- 450 visiteurs venant de 273 organismes privés ou publics
- 21 Entreprises Adaptées du Grand Ouest exposaient
- 8h de rencontres entre l'offre des secteurs adaptés et protégés et la demande des entreprises et des collectivités
- 80 heures cumulées de tête à tête, 238 rendez-vous de 20 mn entre fournisseurs et acheteurs
- 3 ateliers conférences

Convivialité, dynamisme et professionnalisme ont été les maîtres mots de cette première édition.

## Achetez rESSponsible, c'est ESSentiel !

Le 5 novembre 2015, l'UNEA a co-organisé, avec la FEI, la BOSS et le Conseil régional de Bretagne, un séminaire interne pour les acheteurs et directions de services sur la question des achats publics responsables.

Les objectifs étaient de :

- Faire tomber les stéréotypes en améliorant la connaissance réciproque des demandeurs et des offreurs et sans diminuer la qualité de la commande publique,
- Développer la commande publique responsable vers les Entreprises Adaptées et les Entreprises d'insertion.

L'UNEA a présenté les Entreprises Adaptées et les outils du réseau UNEA pour faciliter le recours aux Entreprises Adaptées (annuaire, cartographie, place de marchés, RSEA, académie de formation, projet grandes régions).

Plus de 40 acheteurs et directions des services du Conseil régional ont pu apprécier, par des exemples très concrets, le savoir-faire des Entreprises Adaptées dans la réponse aux marchés publics, qu'ils soient réservés, avec des clauses sociales d'exécution, ou en cotraitance (en groupement momentané d'entreprises) ou sans aucune clause spécifique.

## PARTICIPATIONS AUX EVENEMENTS

- **Le 24 septembre 2015** à Lorient, une journée organisée par le RGO sur la loi ESS et ses conséquences sur les marchés publics. L'UNEA a témoigné des pratiques des Entreprises Adaptées pour répondre aux appels d'offres publics. Les outils et la force du réseau UNEA ont été mis en avant ainsi que des propositions d'amélioration des pratiques pour les acheteurs publics.
- **9 octobre 2015**, à Rennes : colloque national de l'ARESAT sur un avenir après le travail. L'UNEA a témoigné des fins de carrière des salariés en Entreprise Adaptée et des transitions vers la retraite. L'accompagnement réalisé par les Entreprises Adaptées dans la préparation de la fin d'activité professionnelle. L'UNEA a mis sur la table le sujet du vieillissement des salariés en Entreprises Adaptées et ses très nombreuses conséquences (pyramide des âges, coûts sociaux portés par les Entreprises Adaptées, transfert de compétences, plafonnement des taux AT et MP, ...).
- **Le 17 décembre 2015** à St Briec : COOPERATION Conseil départemental, réseau de l'insertion et du handicap, maison de l'emploi.

## COOPERATION SUR LES TERRITOIRES

Avec le RGO, le 7 avril 2015, invitation du Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable. L'UNEA a été auditionnée sur les articles 15 et 30 dans le cadre des marchés publics pour partager ses pratiques et donner son point de vue.

En Pays de la Loire, une démarche commune avec les réseaux URSCOP – FEI – UNAT – FONDES a permis l'émergence du réseau « CONFLUENCE ».

L'objectif est :

- de partager nos enjeux afin de construire et porter ensemble une stratégie de coopération et un discours cohérent et lisible auprès des décideurs régionaux
- ouvrir un espace d'échange et de construction collective avec les décideurs économiques

Ces acteurs du groupe « Confluence » partagent quatre caractéristiques majeures :

- **L'appartenance à l'ESS** caractérisée par une gouvernance démocratique, le partage de la valeur, la place de l'humain dans leur projet
- **Une dimension économique centrale** par un positionnement sur un marché concurrentiel
- **Une approche entrepreneuriale** se traduisant par une stratégie de développement et d'innovation, la création de valeur sur le territoire et l'exercice de la responsabilité d'employeur
- **La création d'emploi** durable sur le territoire

En Bretagne, une étude de l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) a été conduite en partenariat avec l'UNEA. Cette action nommée « **Gestion des âges, maintien dans l'emploi et performance économique et sociale** » a fait l'objet d'une enquête exploratoire auprès d'un panel de 6 Entreprises Adaptées.

Ce projet répondait à une proposition faite à l'ARACT par la DIRECCTE Bretagne, de mieux appréhender les mécanismes organisationnels dans la gestion des âges, le maintien en emploi, dans une visée de performance économique et sociale. L'objectif étant, à terme, de construire une offre d'appui aux Entreprises Adaptées, notamment dans la prise en compte du vieillissement des effectifs.

Cette étude fera l'objet d'une publication en 2016. La restitution a confirmé que les Entreprises Adaptées étaient des « Entreprises Agiles » face aux problématiques du maintien et du vieillissement pour être et rester performantes économiquement et socialement. Des ateliers sur la qualité de vie au travail et un projet de valorisation des FEST (Formation en Situation de Travail) en Entreprises Adaptées sont envisagés en 2016.

### Actions Taxe d'apprentissage

Phoning auprès des Entreprises Adaptées éligibles de la région

### Actions 10 %

- En PDLL : 25 contacts mail ou téléphoniques pour 3 contacts positifs avec promesses de versement en 2016
- En BZH : 30 contacts téléphoniques ou mail qualifiés, 5 rendez-vous avec des promesses de versement en 2016

### Actions de mailing sur les 2 régions

Avec l'Entreprise Adaptée HANDIRECT réalisation d'un mailing auprès de 1287 Cibles. 202 destinataires ont ouvert le mail.

### Au total

8 contacts positifs et en accord sur le principe de verser cette partie en 2016.

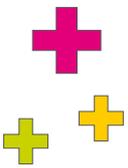
## CONCLUSION / PERSPECTIVES

**A**u final, les intérêts de la présence d'un chargé de mission sont nombreux :

- Représenter l'UNEA sur le terrain et décliner les grandes orientations du Conseil d'Administration et du siège.
- Récolter et valoriser les avis des dirigeants d'Entreprises Adaptées sur le secteur (besoins, attentes, enjeux, priorités, perspectives...)
- Soutenir et répondre aux Entreprises Adaptées selon les problématiques de leur territoire
- Faire connaître positivement les Entreprises Adaptées auprès de toutes les parties prenantes des territoires
- Positionner les Entreprises Adaptées comme un outil majeur de l'emploi des personnes en situation de handicap auprès de toutes les parties prenantes des territoires
- Associer les Entreprises Adaptées aux réflexions et actions des réseaux de l'ESS
- Installer l'UNEA comme un réseau d'entreprises et de managers innovants qui soit ressource sur les territoires
- Influencer les politiques d'achats des collectivités vers le recours aux Entreprises Adaptées
- Professionnaliser les réseaux d'acteurs sur l'entrepreneuriat adapté
- Animer un réseau en cohérence et proximité du terrain

Tout cela est possible avec une présence opérationnelle permanente, des binômes Délégués Régionaux et chargé de mission fonctionnant en cohérence avec le management et la stratégie définie par le siège de l'UNEA par sa Direction générale.

# Les adhérents

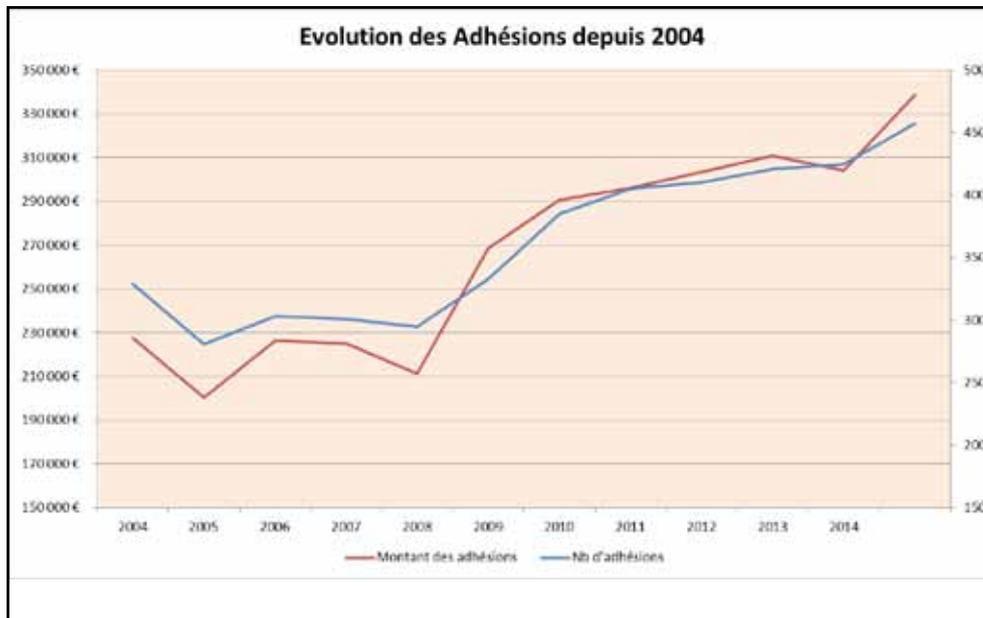


**457** adhérents en 2015

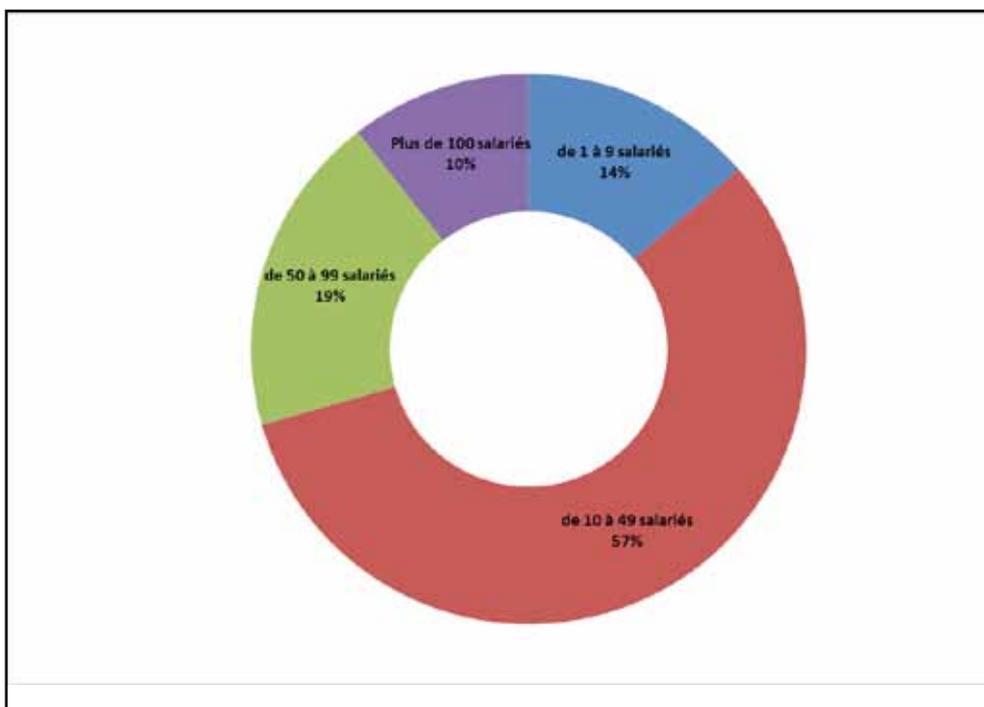
Une progression de **32** Entreprises Adaptées

Un taux de renouvellement

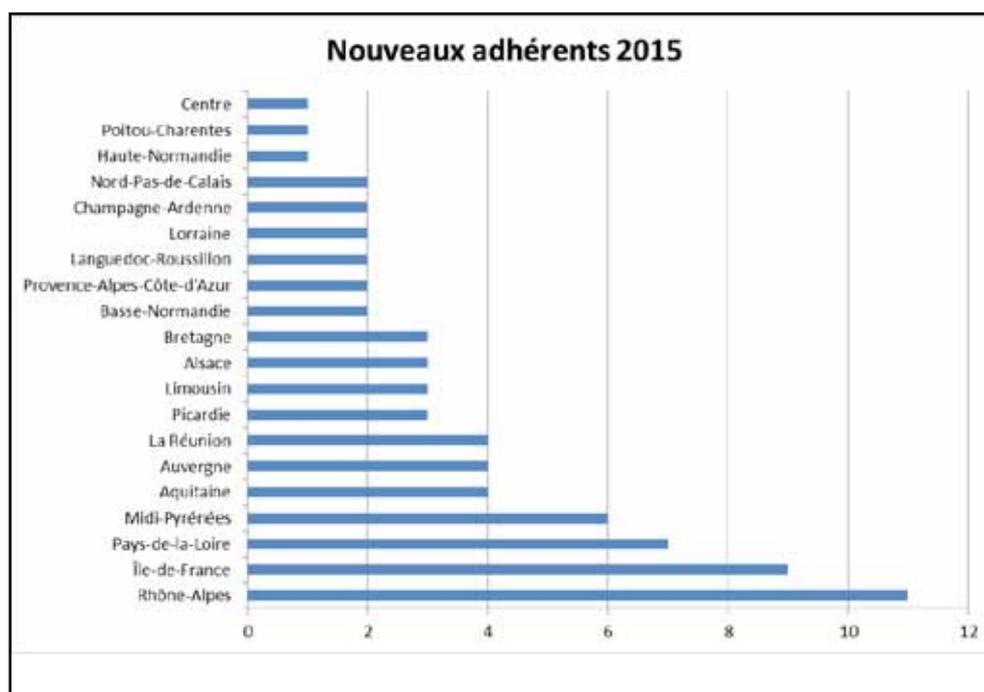
qui dépasse les **93%**



## Répartition des adhérents de l'UNEA par taille d'Entreprise Adaptée

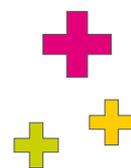


## Evolution des adhérents par région



## Représentativité de l'UNEA en région

Région	Nb d'Adhérents	Nb d'EA	Taux de représentativité	Effectifs	Cotisations
Alsace	25	41	61%	892	18 573,00 €
Aquitaine	24	37	65%	595	12 823,00 €
Auvergne	16	30	53%	603	10 648,00 €
Basse-Normandie	9	29	31%	406	7 333,00 €
Bourgogne	13	16	81%	508	7 452,00 €
Bretagne	44	49	90%	2462	36 820,00 €
Centre	18	41	44%	935	18 117,00 €
Champagne-Ardenne	6	12	50%	244	5 124,00 €
Corse	1	2	50%	16	336,00 €
Franche-Comté	8	9	89%	906	8 934,00 €
Guadeloupe	2	3	67%	73	1 533,00 €
Haute-Normandie	17	26	65%	278	6 123,00 €
Île-de-France	50	68	74%	4606	51 606,00 €
La Réunion	4	7	57%	82	2 022,00 €
Languedoc-Roussillon	12	34	35%	217	4 716,00 €
Limousin	19	26	73%	41	3 941,00 €
Lorraine	13	15	87%	387	7 953,00 €
Martinique	0	3	0%		- €
Midi-Pyrénées	27	39	69%	1112	19 160,00 €
Nord-Pas-de-Calais	28	45	62%	1128	23 616,00 €
Pays-de-la-Loire	32	57	56%	1702	33 727,00 €
Picardie	18	24	75%	615	12 665,00 €
Poitou-Charentes	9	20	45%	398	7 858,00 €
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	24	46	52%	463	10 051,00 €
Rhône-Alpes	38	79	48%	1399	27 602,00 €
<b>Total général</b>	<b>457</b>	<b>758</b>	<b>60%</b>	<b>20068</b>	<b>338 733,00 €</b>



## L'Académie UNEA

L'Académie UNEA a pour objectif l'accompagnement des Entreprises Adaptées dans le développement des compétences de leurs salariés. L'Académie met en place des formations sur-mesure et spécifiques au secteur adapté et développe des formations correspondant aux demandes de ses adhérents sur des besoins précis.

En 2015, l'Académie UNEA a doublé le nombre de stagiaires formés par rapport à 2014.

La majorité des formations, près de 60%, se sont déroulées en région.

**6440 heures de formation**

**123 sessions**

**897 stagiaires**

Nos partenaires formateurs sont : APCI développement, E2S conseil & formation, FIDAL, Handiformation, IFG, SCOP CO-SAVOIRS, SNCF.

Intitulé de la formation	Nombre de stagiaires	Durée en heure	Nombre de sessions	Nombre d'heures stagiaires
Cycle de formation « Dirigeant d'Entreprise Adaptée»	9	140	1	1260
Le cadre administratif de l'Entreprise Adaptée	17	14	2	238
Devenir fournisseurs SNCF	25	3,5	2	87,5
Formation RSEA inter 1ere promo	11	21	1	231
Formation RSEA intra 1ere promo	12	21	11	252
Formation RSEA inter 2eme promo	5	21	1	105
Formation RSEA intra 2eme promo	5	14	4	70
Sous-total en gestion d'entreprise	84	234,5	22	2243,5
Connaître l'Entreprise Adaptée	8	14	1	112
Piloter un résultat économique avec une mission sociale	3	35	1	105
Manager la compétence et l'autonomie de vos salariés	18	28	3	504
Instiguer une démarche de management par les compétences	50	7	11	350
Déployer un management par les compétences dans un contexte de GPEC	184	7	18	1288
Devenir acteur de son projet professionnel	433	2	45	866
Concevoir et réaliser les fiches de fonctions	67	7	11	112
Administration avancée	14	8	7	112
Mise à disposition : cadre règlementaire	23	7	2	161
Handicap psychique et emploi	10	21	1	210
Sous-total en gestion du personnel	810	136	100	4177
L'analyse économique et financière : rappels notionnels	3	7	1	21
Sous-total en finances	3	7	1	21
<b>Total</b>	<b>897</b>		<b>123</b>	<b>6441,5</b>

# Accompagnement au déploiement d'une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences en Entreprise Adaptée



## Une démarche qui séduit de plus en plus d'Entreprises Adaptées

La poursuite du déploiement au sein des Entreprises Adaptées s'est développée en 2015.

Nous dénombrons à ce jour :

- **60** Entreprises Adaptées qui ont déployé cet outil
- **8 900** salariés couverts par la démarche nationale
- **7 000** salariés en situation de handicap couverts par la démarche

Notre partenaire historique, Société Générale, a financé l'outil et les formations associées pour 5 Entreprises Adaptées avec lesquelles elle travaille.

## Un outil qui évolue en permanence pour couvrir les besoins des utilisateurs

### La refonte des menus

L'organisation des menus a été pensée pour être plus cohérente. Cette évolution est préparatoire à l'arrivée prochaine d'une nouvelle gestion des profils utilisateurs.

### Des modifications ergonomiques et fonctionnelles

Pour répondre à vos besoins, une version 3.1 de l'outil a été mise à jour en 2015.

Toutes ces évolutions sont issues des besoins des utilisateurs et ont été mises en place pour répondre aux exigences des Entreprises Adaptées en termes de Gestion des Compétences, et de suivi des parcours professionnels des salariés.

## La mise en œuvre du dispositif « ADEC EA » avec la Direccte Midi-Pyrénées



L'UNEA a proposé aux Entreprises Adaptées de prendre part à un dispositif innovant d'Action de Développement des Emplois et des Compétences en Entreprises Adaptées (ADEC'EA) soutenu par la DIRECCTE Midi-Pyrénées.

Ce dispositif a permis d'accompagner 12 Entreprises Adaptées qui avaient besoin :

- de développer de nouvelles activités au sein de l'Entreprise Adaptée,
- d'accroître la compétitivité de l'EA sur ses marchés actuels,
- de mettre au point une véritable stratégie commerciale associée à un programme ambitieux de montée en compétences des salariés,
- d'accompagner un changement organisationnel important,
- d'anticiper les départs de certains collaborateurs clés,
- de renforcer le management des équipes.

Cette action était ouverte à toutes les Entreprises Adaptées, adhérentes ou non à l'UNEA, possédant un effectif de moins de 250 personnes (comme pour toutes actions ADEC), ayant signé un Contrat d'Objectif Triennal et possédant son siège social en Midi-Pyrénées.

Les 12 accompagnements commencés en 2015, se termineront avant la fin de l'été 2016.

## Le service juridique

Le service juridique est orienté sur les questions relatives à la spécificité de l'Entreprise Adaptée.

Cette année, un peu plus de 200 questions ont été posées au service juridique de l'UNEA.

Les principales questions posées concernent :

- Le CICE : entreprises bénéficiaires, régime de l'aide au poste au regard de la déclaration de la masse salariale
- La mise à disposition et prestations de services : quelles différences ? Quels risques juridiques ?
- L'article 7 de la convention collective de la propreté : quelle application pour les Entreprises Adaptées ?
- Un salarié d'Entreprise Adaptée est orienté par la MDPH en ESAT : que faire ?
- La procédure de licenciement pour inaptitude
- Le calcul des Unités Bénéficiaires ?
- Les Unités Bénéficiaires dans le cadre d'un contrat de sous traitance (auprès d'une Entreprise Adaptée ou d'un ESAT, auprès d'une Entreprise Classique)
- La cotraitance
- .....

Origine des consultations :

- 75% des consultations se font par téléphone
- 25% des consultations se font par mail

## L'action collective CAP RSEA

L'action collective RSEA de l'UNEA consiste à accompagner les démarches RSE des Entreprises Adaptées afin de faire connaître et reconnaître ce modèle performant sur le plan économique, social, sociétal et environnemental.

Cette démarche va permettre de démontrer à l'ensemble des parties prenantes des Entreprises Adaptées que le modèle que nous défendons depuis plusieurs décennies répond, avec beaucoup d'évidence, aux principes du développement durable.

L'ambition de l'UNEA est de faire du secteur adapté le secteur le plus avancé en termes de RSE en accompagnant 10 % de nos adhérents à l'évaluation AFAQ 26000.



### ACCOMPAGNEMENT RSE DES ENTREPRISES ADAPTEES

En 2015, L'UNEA a relancé un parcours d'accompagnement identique à celui initié en 2014, à savoir 6 jours de formation pour comprendre les principes de la RSE et leurs implications opérationnelles et 4 jours d'accompagnement dans les locaux de l'entreprise pour diagnostiquer ses pratiques et identifier les axes d'amélioration.

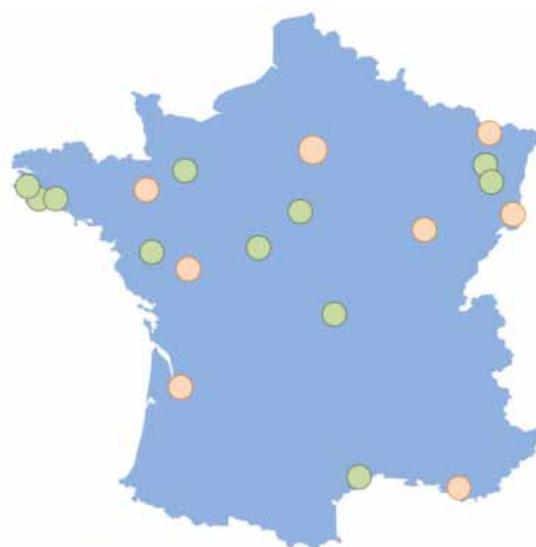
Cette deuxième promotion a permis d'accompagner 3 nouvelles Entreprises Adaptées sur leur démarche de RSE. Fin 2015, 19 Entreprises Adaptées sont officiellement engagées dans une démarche de RSE grâce à l'accompagnement proposé par l'UNEA et/ou à l'évaluation AFAQ 26000.

L'année 2015 a permis de capitaliser sur les accompagnements et les expérimentations terrain pour développer des outils facilitant le déploiement de la démarche RSE pour les Entreprises Adaptées. Plus d'une dizaine d'outils ou de guides sont aujourd'hui accessibles sur la plateforme d'échange rsea.unea.fr (Accès réservé aux Entreprises Adaptées) :

- Analyse des parties prenantes et identification de sa sphère d'influence
- Analyse et hiérarchisation de ses enjeux RSE (par service ou par activité)
- Calcul des émissions GES liées aux flux d'énergie
- Exemple d'un tableau de bord RSE
- Bibliographie RSE
- Kit de sensibilisation RSE

En parallèle, le Club RSEA s'est développé avec la plateforme internet rsea.unea.fr :

- 80 visiteurs en moyenne par mois
- 20 membres inscrits



- EA évaluée AFAQ 26000
- EA engagée dans la démarche RSEA

Répartition des Entreprises Adaptées  
engagées dans une démarche RSE

- 21 documents partagés : guides, outils, plan d'action, etc.
- 12 articles sur le blog d'actualités RSE

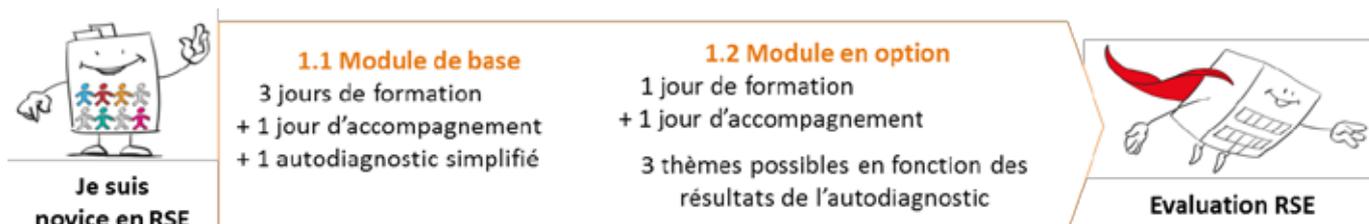
Ce club organise également des rencontres, la première s'est déroulée le 21 octobre à Orléans, chez TPC SCOP. L'occasion pour les correspondants RSE des Entreprises Adaptées engagées de partager leurs expériences et de visualiser la mise en application de la démarche de RSE de TPC SCOP.

Riche de ces expériences sur le projet RSEA, l'UNEA va faire évoluer son programme de formation et d'accompagnement afin de répondre aux attentes des adhérents. Pour 2016, de nouvelles sessions de formation seront proposées avec un système d'options rendant le programme plus flexible. Dans un souci d'accessibilité, des opérations en région seront proposées en parallèle.

L'UNEA proposera différents dispositifs de formation, d'accompagnement et d'information, à savoir :

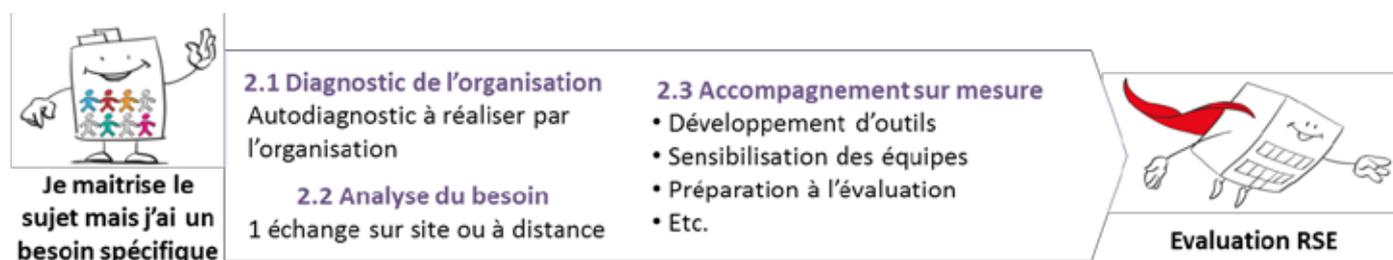
### Formation action pour initier sa démarche RSE

Cette formation action, qui s'adresse en priorité aux organisations qui débutent dans la RSE, est constituée de 2 modules : un module de base qui forme le tronc commun et des modules en option, ce qui permet d'en faire une formation à la carte en fonction des besoins.



### Accompagnement pour perfectionner sa démarche

L'accompagnement proposé par l'UNEA s'adresse essentiellement à des organisations ayant une certaine maturité en termes de RSE. Sa réalisation se passe en 3 temps : réalisation d'un autodiagnostic RSE par l'Entreprise Adaptée, une identification des besoins puis un accompagnement sur-mesure et dimensionné en fonction des contraintes et des besoins de l'organisation.



Plus d'information sur : [www.rsea.unea.fr](http://www.rsea.unea.fr)



#### Le saviez-vous ?

Prochaines sessions 2016

De Juin à Septembre

- Module de base : 1, 2 et 29 juin
- Module en option : 8, 15 et 22 septembre

D'Octobre à Décembre

- Module de base : 5, 6 octobre et 9 novembre
- Module en option : 17, 24 novembre et 1er décembre

« Ce cursus a permis de prendre de la hauteur sur notre organisation et du coup, d'avoir une démarche très cohérente depuis l'identification de notre implication vis-à-vis des questions centrales de l'ISO 26000, en passant par notre plan stratégique, jusqu'à la mise en forme de nos process et indicateurs opérationnels.

**Delphine Pellerin**  
Dirigeante de Maine Ateliers

« L'évaluation RSE n'a rien à voir avec ce que j'ai pu connaître jusqu'à présent... Ce n'est pas un audit classique comme l'ISO 9001, 14001 ou même ISO 22716. J'ai le sentiment que l'on est moins dans un cadre normatif que les autres normes ; on évalue la RSE, on ne la certifie pas et c'est sans doute ce qui donne l'envie d'être dans l'amélioration continue.

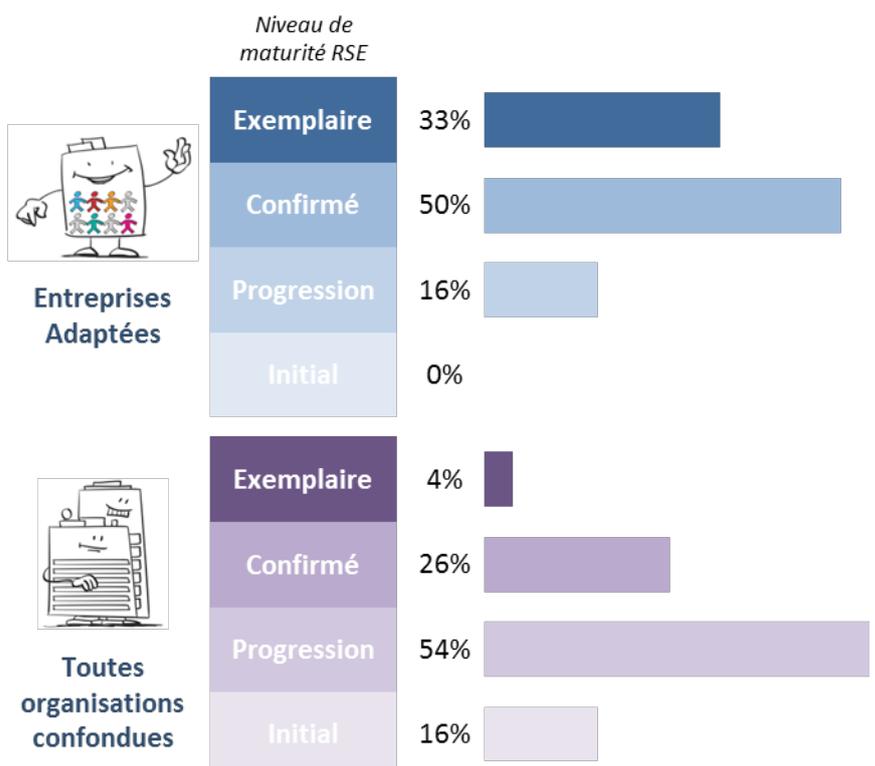
**Philippe Mercier,**  
Responsable qualité et action commerciale de TPC SCOP

« Imaginons une entreprise « classique ». Elle devra réfléchir à l'ensemble des volets de A à Z sans oublier le volet social ... et bien nous, en tant qu'EA, nous pouvons rapidement passer sur ce sujet. De ce fait, nous avons plus de temps pour les autres chapitres et développer le coté économique et l'aspect environnemental.

**Adrien Fombaron**  
Responsable QSE - RSE - DD des APF 88 et 54

PROMOUVOIR LE MODELE VERTUEUX DE L'ENTREPRISE ADAPTEE

Grâce aux premières Entreprises Adaptées ayant réalisé leur évaluation RSE AFAQ 26000, l'UNEA a pu communiquer sur les premiers résultats en pleine cohérence avec notre conviction de modèle vertueux de l'Entreprise Adaptée.



Comparaison des résultats à l'évaluation AFAQ 26000 entre les Entreprises Adaptées et toutes les organisations évaluées par l'Afnor

De par leur mission sociale et l'exigence économique intrinsèque à une entreprise, les Entreprises Adaptées allient la performance économique et une plus-value sociale forte, deux piliers fondamentaux du développement durable. Le pilier environnemental n'en est pas pour autant oublié avec une prise en compte de plus en plus forte dans les activités.

La démarche RSEA a fait l'objet de nombreuses communications destinées, d'une part, aux Entreprises Adaptées, et, d'autre part, à toutes les parties prenantes externes comme les institutionnels, les partenaires économiques ou encore les politiques. Cette communication se concrétise notamment à travers de nombreux articles dans la newsletter de l'UNEA, des publications web, un dossier complet dans le numéro 27 de *La Une* ou encore une fiche descriptive dans le «Premier état des lieux des pratiques RSE au sein de l'économie sociale et solidaire» publié par l'ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises).

[http://www.orse.org/premier\\_etat\\_des\\_lieux\\_des\\_pratiques\\_rse\\_au\\_sein\\_de\\_l\\_economie\\_sociale\\_et\\_solidaire-52-353.html](http://www.orse.org/premier_etat_des_lieux_des_pratiques_rse_au_sein_de_l_economie_sociale_et_solidaire-52-353.html)

A l'avenir, l'UNEA continuera de communiquer sur la performance des Entreprises Adaptées sur ce référentiel d'excellence qu'est l'Afaq 26000. Elle ambitionne d'identifier des indicateurs communs et spécifiques au secteur adapté afin de démontrer factuellement le bien fondé et les plus-values sociales et économiques des Entreprises Adaptées sur un territoire.



## Les activités du Pôle Développement

### LES PARTENAIRES ECONOMIQUES PRIVES ET PUBLICS

La mission du pôle développement de l'UNEA est de construire durablement des partenariats avec des entreprises publiques ou privées soumises à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH), et de favoriser la mise en relation avec les Entreprises Adaptées pouvant répondre à leurs appels d'offre.

Les objectifs de ce service sont les suivants :

- Mieux appréhender les attentes des partenaires,
- Communiquer le savoir-faire des Entreprises Adaptées,
- Développer le flux d'opportunités de marchés pour les Entreprises Adaptées,
- Créer les conditions pour que les Entreprises Adaptées s'organisent en Filières Métiers.

En 2015, l'UNEA compte 14 partenaires économiques :



Deux nouveaux partenaires à ce jour sont intéressés pour nous rejoindre en 2016.

Nos partenaires sont de plus en plus demandeurs d'informations tant sur les projets de l'UNEA que sur les actualités des Entreprises Adaptées.

Voici la liste des actions réalisées pour accompagner nos partenaires dans le développement de leur sous-traitance auprès des Entreprises Adaptées :

## 1. Les comités des partenaires

Trois comités des partenaires se sont tenus sur l'exercice 2015. Ces moments privilégiés permettent d'échanger sur les bonnes pratiques des partenaires dans le recours à la sous-traitance auprès du secteur adapté, de communiquer sur le savoir-faire des Entreprises Adaptées ainsi que sur l'actualité et les projets de l'UNEA.

Les échanges lors de ces comités sont très riches et les retombées intéressantes. Quelques exemples :

### Communiquer sur le savoir-faire des Entreprises Adaptées

- Pour communiquer sur le savoir-faire des Entreprises Adaptées et aider ainsi les partenaires à optimiser leur sous-traitance auprès du secteur adapté, quelques Entreprises Adaptées ont été conviées à présenter leurs services (communication événementielle, signalétique, recyclage,...) lors des comités des partenaires.
- La filière «informatique » lancée en octobre 2014 a été présentée pour faire connaître la nature des prestations recherchées par les partenaires.
- La Société Générale a témoigné de son retour d'expérience sur l'organisation d'un speed meeting organisé dans un objectif de développer la cotraitance dans le domaine des prestations informatiques. Cette piste a permis de constituer des binômes ESN/EA pour se présenter aux prescripteurs de la Société Générale.
- ERDF a témoigné du recours à un autre type de prestation innovante, la gestion d'un événementiel.

Ces témoignages sur ces retours d'expériences sont importants. Ils permettent à chaque fois de montrer la qualité du savoir-faire des Entreprises Adaptées et de leur réussite économique et sociale.

### Communiquer sur l'actualité de l'UNEA et ses projets

- Présentation du projet « UNEA Grandes Régions » et de ses avancées
- Etat d'avancement du Pacte de Professionnalisation
- RSEA : un atelier d'échanges a été organisé afin de faire participer les partenaires sur ce projet
- Présentation du Congrès 2015 et des thèmes abordés

## 2. Support et accompagnement

Un accompagnement durant l'année 2015 a été réalisé auprès des partenaires économiques :

- Rendez-vous pour bien appréhender le besoin du partenaire et mettre en place des plans d'actions
- Informations sur les nouvelles activités proposées par les Entreprises Adaptées et les nouvelles filières de l'UNEA
- Envoi d'exemples de sous-traitance ou de cotraitance avec les Entreprises Adaptées par d'autres donneurs d'ordre
- Conseils pour optimiser la sous-traitance auprès des Entreprises Adaptées
- Mise en relation avec les filières métiers au cours des réunions d'animation des filières
- Visite d'Entreprises Adaptées
- Représentation pendant la semaine de l'emploi des personnes handicapées (SEPH)

## DEVELOPPEMENT DU RESEAU

Dans le cadre de sa mission, le Pôle Développement a réalisé 21 entretiens chez de nouveaux partenaires potentiels. Les relations entretenues avec ces Grands Comptes sont importantes puisqu'elles permettent d'échanger sur leurs besoins et ainsi de voir comment amener les Entreprises Adaptées à pouvoir répondre à court, moyen ou long terme sur de nouvelles activités.

5 visites d'Entreprises Adaptées ont été réalisées : chez ATF Gaia, Bretagne Ateliers, Copiver, Inspirience, et TRIETHIC.

L'UNEA a été représentée sur 5 événements : le Forum des achats responsables, Handimarket, la Nuit RSE, le salon des achats et de l'environnement et le Salon du Bourget.



Les objectifs des filières métiers sont de :

- Echanger avec des Entreprises Adaptées d'un même métier ou d'un même secteur d'activité sur l'évolution de leur secteur, les tendances du marché, les bonnes pratiques, faire une veille collective (réglementaire et métiers...),
- Répondre efficacement aux sollicitations des acteurs économiques privés ou publics,
- Essayer sur des marchés de couvertures nationales :
  - de tisser un réseau de professionnels,
  - de créer une synergie entre Entreprises Adaptées,
  - de trouver une réponse la plus appropriée pour les Entreprises Adaptées (GME, sous-traitance...).

Ces réunions ont eu lieu majoritairement en région dans les Entreprises Adaptées des membres des filières. L'intérêt pour les membres est de visiter une Entreprise Adaptée et son organisation afin d'échanger sur le modèle de production mis en place.

Suite aux attentes recueillies en 2014, les réunions de filières en 2015 ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques (retours d'expériences, présentation de logiciels métiers, visite d'EA et de leur organisation...), faire de la veille (salons, réglementation...) et inviter les partenaires de l'UNEA aux réunions de filières pour découvrir les innovations pratiquées dans les Entreprises Adaptées.

Douze réunions de Filières Métiers de l'UNEA ont été organisées en 2015 sur les activités suivantes :

- Blanchisserie
- Impression
- Propreté et services associés
- Travaux paysagers
- Informatique

En 2015, dans le cadre des filières des prestataires sont venus présenter des services ou des équipements sur chaque cœur de métier :

- Pour la filière « Propreté et services associés », l'équipement innovant I-Mop a ainsi été présenté, ainsi qu'une démonstration d'un système de nettoyage H2O (eau pure)
- Pour la filière travaux paysagers, un prestataire a présenté un « robot tonte »,
- Pour la filière blanchisserie, une démonstration d'un logiciel métier a été faite

Une visite du Salon Europropre avec la filière Propreté a été effectuée.

Des liens ont également été établis avec les branches professionnelles.

Ainsi, l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) a présenté à la filière travaux paysagers, les chiffres clés des métiers du paysage. Par ailleurs, deux prestataires ont démontré l'intérêt d'avoir recours à l'éco-pâturage en zone rurale et urbaine.

La filière informatique a produit une cartographie détaillée des offres et services proposés par les Entreprises Adaptées.

#### APPELS D'OFFRES / CANDIDATURES REUNIONS D'INFORMATIONS

**34** appels d'offres ont été communiqués aux Entreprises Adaptées adhérentes de l'UNEA via la place de marchés ou par mail.

**4** réunions d'informations organisées par la Mairie de Paris ont été relayées aux adhérents franciliens de l'UNEA.

Toutes les semaines, est publiée dans la newsletter de l'UNEA, une veille sur les publications de Marchés publics réservés.

### Une progression toujours marquée

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de marchés publics réservés (*i.e.* sous article 15 du Code des Marchés Publics) - publiés au BOAMP, sur Marchés on Line, sur Place, sur le JOUE, .... - est en progression de plus de 5% par rapport à l'exercice 2014.

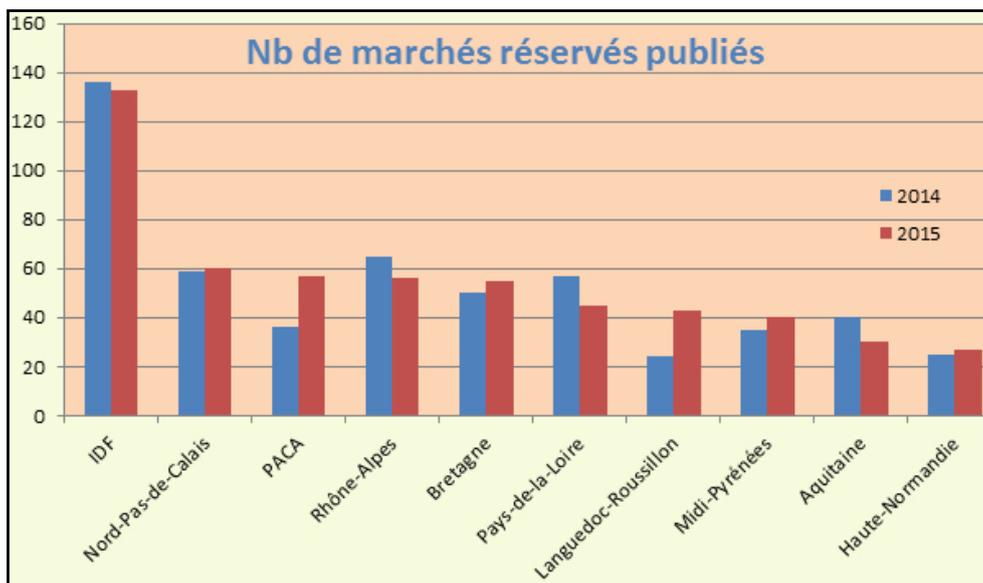
Nous dénombrons quelques 740 marchés publiés en 2015.



### Au niveau des régions

10 régions concentrent 80 % du nombre de marchés publiés. On retrouve dans l'ordre décroissant les régions suivantes :

- Ile de France
- Nord Pas-de-Calais
- Provence Alpes Côte d'Azur
- Rhône-Alpes
- Bretagne
- Pays-de-la-Loire
- Languedoc-Roussillon
- Midi-Pyrénées
- Aquitaine
- Centre
- Haute-Normandie



Le graphe ne reprend que les 10 premières régions qui représentent plus de 80% des marchés publiés en 2015.

## Un trio d'activités qui reste le même

Les activités principales qui concernent les marchés réservés demeurent les mêmes :

- 36% concernent les activités de travaux paysagers (+3% par rapport à 2014)
- 12% concernent les activités d'hygiène et de propreté (+2% par rapport à 2014)
- 10% concernent les activités de blanchisserie (+2% par rapport à 2014)
- 9% concernent les achats de fournitures de bureau (-3% par rapport à 2014)
- 6% concernent les achats de produits d'entretien (-4% par rapport à 2014)
- 5 % concernent les activités de restauration et de traiteur (idem 2014)



Les nouvelles activités qui se développent dans les Entreprises Adaptées sont aujourd'hui encore très peu présentes dans la commande publique (informatique, communication, travaux administratifs....).

Même s'ils sont en baisse, l'UNEA regrette toujours la proportion importante (14%) des marchés réservés sur des achats de fournitures de bureau ou de produits d'entretien. Ces achats sont trop souvent l'occasion de discours misérabilistes vis à vis de l'acheteur.

## Une évolution des marchés publics qui se profile

Pour rappel, l'ordonnance sur les marchés publics de juillet 2015 va modifier l'approche des marchés réservés. En effet, les marchés réservés s'ouvrent à l'IAE en laissant le choix à l'acheteur de choisir soit l'IAE soit le handicap. Il s'agit de l'article 36 de l'ordonnance.

### Article 36 de l'ordonnance de l'ordonnance

I. - Des marchés publics ou des lots d'un marché public peuvent être réservés à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

II. - Des marchés publics ou des lots d'un marché public autres que ceux de défense ou de sécurité peuvent être réservés à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés.

III. - Un acheteur ne peut réserver un marché public ou un lot d'un marché public à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions du I et à ceux qui répondent aux conditions du II.

# Visibilité et promotion des actions du secteur adapté



Le pôle de communication a comme objectif de rendre visible les actions de l'UNEA et de promouvoir le savoir-faire et le développement des Entreprises Adaptées que ce soit auprès des dirigeants d'Entreprise Adaptée mais également des responsables institutionnels, politiques et économiques.

## LA NEWSLETTER HEBDOMADAIRE

La newsletter est envoyée deux fois par mois à plus de 2800 abonnés, parmi lesquels les Entreprises Adaptées, les services de l'Etat, les CAP Emploi, les partenaires économiques, etc. Elle est ouverte à tout public. L'inscription est accessible via le site web, [www.unea.fr](http://www.unea.fr).

En 2015, **25 newsletters** ont été envoyées.

Nombre d'articles par rubrique :

- **L'UNEA en action** (publication de flashes d'informations sur l'action politique de l'UNEA) : **71** articles
- **Vie associative** : **1** article
- **Informations juridiques** (dossier ou point d'actualité sur de nouvelles dispositions juridiques en matière de droit social) : **13** articles
- **Pôle de développement** (mise en avant de collaborations et d'actions innovantes de développement ou de financement) : **22** articles
- **Régions** (articles ou autres informations concernant les Entreprises Adaptées ou le secteur adapté dans les régions) : **57** articles

Répartition des articles d'Entreprises Adaptées dans la rubrique «Régions» de la newsletter du 1er janvier au 31 décembre 2015



**unea** Union Nationale des Entreprises Adaptées

La lettre de l'UNEA

La Lettre d'information de l'UNEA - 28 mai 2015

**L'UNEA en action**

**Le congrès de l'UNEA : J-14**  
 Plus que deux semaines et nous serons dans le vif de l'action. Ne tardez plus à vous inscrire !

**La DGEFP lance la première bourse au poste pour l'exercice 2015**  
 Tenant l'engagement pris dans la circulaire de répartition des aides au poste pour l'exercice 2015, la DGEFP va réaliser son premier exercice de réajustement entre les régions. L'analyse se fera sur les données arrêtées au 31 mai 2015, c'est-à-dire sur la base des bordereaux de janvier....

**Les derniers chiffres de la consommation 2014 sont connus**  
 Ils sont actualisés au 31 mars 2015. Ils nous conduisent à un taux de consommation national de 99,14%.

**CHEOPS tire le bilan des activités de l'année 2014 pour les CAP EMPLOI : plus de 800 CDI signés avec les Entreprises Adaptées**  
 Cheops vient de présenter au Sénat de mardi 12 mai, le baromètre des activités des 102 Cap Emploi nationaux. Ces organismes de placement spécialisé (OPS) ont accompagné pratiquement 180 000 demandeurs d'emploi handicapés soit une augmentation de plus de 13 % sur les trois dernières années....

**Etude sur la situation professionnelle des bénéficiaires de l'AAH**  
 La DARES vient de publier une étude sur la situation professionnelle des bénéficiaires de l'AAH.

**Pôle Développement**

**Veille sur les marchés publics sous article 15**  
**BOAMP.fr** Accédez à la mise à jour de l'extraction de la liste des marchés publics réservés, publiés et arrêtés au 24 avril 2016.

**En régions**

**Inauguration de l'Entreprise Adaptée de la Villeneuve-Sainte-Odile**  
 Le 15 mai dernier, une nouvelle Entreprise Adaptée, la ferme de Villeneuve, a été inaugurée dans les Côtes d'Armor.

**Informations**

**Lancement de la 9ème édition du Prix de l'Entrepreneur Social de l'Année**  
 Le Boston Consulting Group et la Fondation Schwab pour l'Entrepreneuriat Social lancent la 9ème édition du Prix de l'Entrepreneur Social de l'Année.

**UNEA**  
 16, rue Martel 75010 Paris  
[info@unea.fr](mailto:info@unea.fr) [www.unea.fr](http://www.unea.fr)

- **Académie UNEA** (informations sur les formations proposées par l'UNEA pour les dirigeants ou futurs dirigeants d'Entreprise Adaptée ainsi que sur la professionnalisation et la montée en compétences [GPEC, Contrats professionnels, VAE, etc.]) : **30** articles
- **Informations** (publications diverses sur le monde de l'emploi et du handicap) : **49** articles
- **Veille des marchés publics** accessibles aux adhérents de l'UNEA : **22** articles

Deux newsletters «spécial congrès» ont été envoyées les 16 et 17 juin 2015.

## Promotion des Entreprises Adaptées

Ces articles et interviews sont réalisés par le service de communication et publiés dans la newsletter.



### 5 janvier 2015 : « **Le Bois Jumel : plus qu'une entreprise, une marque** »

Reportage sur l'Entreprise Adaptée Le Bois Jumel qui produit et conditionne des produits régionaux en Bretagne. Elle a également développé une activité de palefreniers.



### 11 mai 2015 : « **Formation en entreprise : réinjecter des valeurs sociales et renouer avec du sens** »

Les Ateliers Foyers ont mis en place la formation 1001 lettres permettant de motiver une partie de leurs salariés pour une meilleure cohésion d'équipe.



### 30 juin 2015 : « **Acquisition : STS continue son envol** »

STS, Entreprise Adaptée de Midi-Pyrénées, a repris l'Entreprise Adaptée Altariva permettant de sauver les emplois en place tout en développant son activité dans l'aéronautique. La signature a eu lieu lors du salon du Bourget en juillet 2015 en présence du Préfet de région.



### 2 novembre 2015 : « **L'Alsace : des rencontres mensuelles pour une meilleure connaissance et mutualisation des Entreprises Adaptées** »

Article présentant la région alsacienne avec l'arrivée du nouveau Délégué régional de l'UNEA, Laurent Wolfersberger. Présentation de Luence, Entreprise Adaptée nouvellement créée dans le domaine de l'informatique. Témoignage d'une initiative régionale « Vis ma vie » : rencontres et visites des Entreprises Adaptées avec des responsables de Pôle Emploi et Cap Emploi à l'initiative de l'UNEA Alsace.



### 2 novembre 2015 : « **Festifruits récompensé pour son partenariat avec System U** »

Reportage sur cette Entreprise Adaptée qui conditionne des fruits secs pour des réseaux de distribution parmi lesquels Leclerc et System U. Pour ce dernier partenariat, l'Entreprise Adaptée a été lauréate du prix « Les Grés d'Or » dans la catégorie développement durable/RSE.



### 14 décembre 2015 : « **Turbomeca : notre objectif est de doubler le chiffre d'affaires utile réalisé avec le secteur adapté** »

Interview du responsable emploi établissement et référent handicap pour l'établissement de Tarnos au sein du groupe Turmoca sur la politique handicap du groupe et ses ambitions collaboratives avec le secteur adapté au niveau régional.



### 14 décembre 2015 : « **Copiver : une communication innovante au service d'une Entreprise Adaptée engagée dans une démarche RSE** »

Reportage sur l'Entreprise Adaptée et sur ses activités d'imprimerie, à l'occasion du tournage du film d'entreprise employant la technique du drone.

La Une est publiée trois fois par an (février, mai et septembre). Elle traite des dossiers sur l'actualité politique, juridique et économique autour de l'emploi, du handicap et du secteur adapté. Dans chaque numéro, une région est mise à l'honneur avec un état des lieux et des portraits d'Entreprises Adaptées.

Elle est tirée en 3000 exemplaires. Le magazine est distribué largement par courrier aux ministères, députés et sénateurs, Entreprises Adaptées, associations du monde du handicap, Cap Emploi et MDPH, partenaires économiques et institutionnels, presse, etc.

Deux personnes ont collaboré pour ces trois numéros : Stéphanie Benaroc et Sébastien Citerne

La mise en page est réalisée par l'Entreprise Adaptée Les Papillons de jour. L'impression des numéros 24 et 25 a été réalisée par l'Entreprise Adaptée Les Bambous ; le n° 26 a été imprimé par l'Entreprise Adaptée Ethap.

## N° 24 - Février 2015



### Au sommaire :

#### Actualité politique

- Interview de François Rebsamen, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social
- Interview de Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
- Interview de Jean-Marc Froger, Président de l'UNEA

#### Zoom sur la région Champagne-Ardenne

- En Champagne-Ardenne, les Entreprises Adaptées se reconvertissent vers des activités porteuses d'avenir
- Argonne production se lance dans la fabrication du Tubairless
- Des prestations de services en phase avec leur temps
- L'Entreprise Adaptée de l'AFEIPH: des reconversions réussies

#### Actualité de l'UNEA

- L'UNEA a lancé sa première région Grand Ouest
- La filière propreté fait du développement durable sa priorité

## N° 25 - Mai 2015



### Au sommaire :

#### Actualité juridique

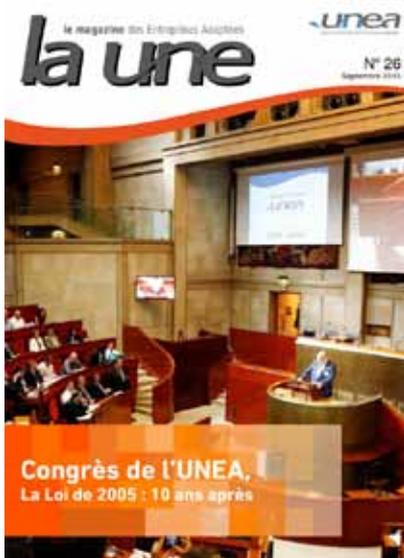
- La prévention de la pénibilité

#### Zoom sur la région Auvergne

- Interview de Sébastien Raynaud, délégué régional de l'UNEA
- Recyclea: l'assurance de la traçabilité et de la sécurisation des données informatiques
- Activ'Adis ou l'expertise dans cinq domaines de sous-traitance
- Pharm'Adis: une entreprise adaptée unique en France

#### Actualités de l'UNEA

- CAP RSEA - Interview de Franck Bernard, chef de projet RSE



## Au sommaire :

### Congrès de l'UNEA - Paris 2015

- Discours d'accueil de Jean-Marc Froger
- Discours d'accueil de Jean-Paul Delevoye
- L'Entreprise Adaptée et ses moyens
- Intervention de Monique Rabin
- Les relations institutionnelles de l'Entreprise Adaptée
- Message d'Olivier Faure
- L'Entreprise Adaptée, formidable outil d'insertion
- Intervention de Françoise Gatel
- Intervention de Xavier Breton
- Intervention d'Emmanuelle Wargon
- L'accès à l'emploi du Demandeur d'Emploi Travailleur Handicapé
- Intervention de Barbara Pompili
- Le Travailleur Handicapé dans l'emploi
- Intervention de Paul blanc
- Le vieillissement du salarié: quelle solution la plus adaptée
- Allocution de François Rebsamen

### Zoom sur la région Ile-de-France

- Sylvain Couthier: «L'UNEA est identifiée comme le représentant des Entreprises Adaptées»
- Inspirience: l'expertise en communication événementielle responsable
- Séquences clés productions, l'Entreprise Adaptée passionnée d'images
- Faire fonctionner l'entreprise différemment

## LES COMMUNIQUES DE PRESSE

L'UNEA a publié 3 communiqués de presse au cours de l'année 2015 :

- 02/06/2015 - Congrès annuel de l'UNEA - La Loi du 11 février 2005 - 10 ans après
- 11/06/2015 - François Rebsamen annonce, au Congrès de l'UNEA, 1000 nouvelles aides au poste supplémentaires sur les deux prochaines années
- 16/09/2015 - Myriam El Khomri à l'UNEA : « L'Etat est à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets »

## LES RELATIONS PRESSE

Dans le cadre de nos Relations Presse, l'UNEA a été sollicitée, en tant que représentant des Entreprises Adaptées, pour de nombreux articles.

### Conférence Nationale du Handicap

- *Direction[s]*, Janvier 2015 : « La grande déception »

### La Loi de 2005

- *Direction[s]*, Février 2015 : « Le secteur protégé en attente de soutiens »
- *Vivre FM*, 24 février 2015 : Emission « La vie des entreprises » animée par Anne-Lise Farkoa - « L'UNEA face aux 10 ans de la loi de 2005 »

### Femmes en EA

- *Handicap.fr*, 4 février 2015 : « Entreprises Adaptées, les femmes à l'honneur. Interview de Sébastien Citerne »
- *ASH*, 11 février 2015 : Sébastien Citerne : « Certaines EA vont au-delà de leurs obligations » en matière d'égalité professionnelle »
- *Faire face*, 8 mars 2015 : « Pas assez de femmes dans les Entreprises Adaptées »

### Développement des Entreprises Adaptées

- *Direction[s]*, Mars 2015 : « Vers l'optimisation des aides au poste »
- *Le Parisien Economie*, 23 mars 2015 : « Devenir Entreprise Adaptée »
- *Direction[s]*, Avril 2015 : « La subvention spécifique révisée »

- TSA, Juin 2015 : « Dossier juridique – De nouvelles règles pour les Entreprises Adaptées »
- *Faire face*, 12 juin 2015 : « Des aides supplémentaires au goutte à goutte pour les Entreprises Adaptées »
- *Handicap.fr*, 17 juin 2015 : « 1000 nouvelles aides pour l'emploi en Entreprise Adaptée »
- *Le Parisien Economie*, 16 novembre 2015 :
  - « Créer une Entreprise Adaptée »
  - « Le secteur protégé et adapté prêt à rebondir »
  - « Innover pour pérenniser l'emploi »

## Professionnalisation

- *France Handicap Info*, 10 juillet 2015 : « L'UNEA choisit la CGI pour aiguiller le secteur adapté vers les métiers de demain comme le numérique »
- *ASH*, 15 septembre 2015 : « Cyril Gaysot : En Entreprise Adaptée, former les salariés en favorisant l'autonomie »
- *Handicap.fr*, 18 septembre 2015 : « Entreprises Adaptées : une arme contre le chômage ? »

## UNEA Grand Ouest

- *Les petites affiches de Bretagne*, 7 janvier 2015, « L'Homme de la semaine : Yoann Piplin, chargé de mission région Grand Ouest UNEA »
- *Nous vous Ille*, Juillet-Août-Septembre 2015 : « Les Entreprises Adaptées ont un bureau à Rennes »

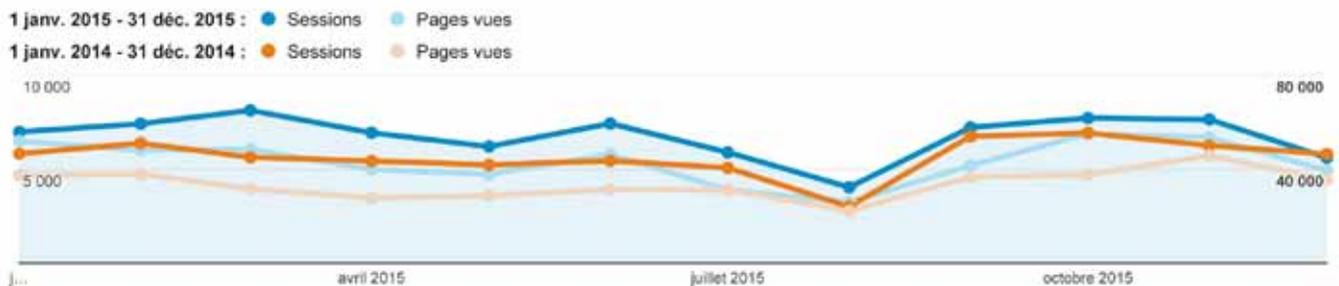
LE SITE INTERNET WWW.UNEA.FR

## Présentation de l'audience

1 janv. 2015 - 31 déc. 2015  
Comparer à : 1 janv. 2014 - 31 déc. 2014

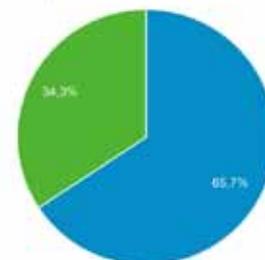
Tous les utilisateurs  
+ 0,00 %, Sessions

Vue d'ensemble

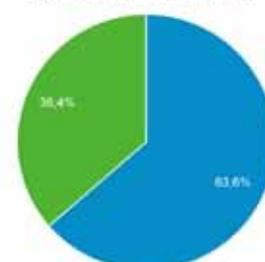


■ New Visitor ■ Returning Visitor

1 janv. 2015 - 31 déc. 2015



1 janv. 2014 - 31 déc. 2014



On remarque une augmentation des visites sur le site Internet de l'UNEA sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 en comparaison avec la même période en 2014.

Cette augmentation est due au nombre croissant d'abonnés à la newsletter ainsi qu'à la réactivation des réseaux sociaux au mois de juin 2015.

Sur l'année 2015, le site a connu une augmentation de 20% en nombre de sessions et une augmentation de 29% en nombre de pages vues.

En moyenne, le site internet de l'UNEA connaît une fréquentation de 6800 sessions et de 43200 pages par mois.

La fréquence de visites du site Internet dépend bien évidemment de l'actualité.

Les pics les plus fréquents sont au mois de mars (publication des contingents régionaux), juin (congrès annuel de l'UNEA) et octobre/novembre (publication du PLF).

## LES RESEAUX SOCIAUX

L'UNEA est présente sur trois réseaux sociaux : LinkedIn et Viadeo, réseaux sociaux professionnels, et Twitter, réseau social de messagerie instantanée fortement utilisé par les médias.

L'utilisation des réseaux sociaux permet d'accroître considérablement la portée et la visibilité d'une entreprise. Grâce à l'interaction inhérente, les entreprises peuvent faire l'acquisition de contacts qualifiés à moindre coût.

Ces comptes, inactifs pendant plusieurs années, ont été relancés au mois de juin 2015 à l'occasion du Congrès annuel de l'Unea à Paris.



### Twitter

Le compte Twitter **@UNEA\_France** a augmenté son audience en 9 mois. Il permet d'informer en temps réel nos parties prenantes sur une action, une opération événementielle...

Un hashtag **#Congrès\_Unea** a été créé à l'occasion de l'événement au cours duquel l'UNEA a fait du live tweet.



### LinkedIn et Viadeo

Ces deux réseaux sociaux sont orientés vers les professionnels visant à mettre en relation des personnes voulant faire des affaires.

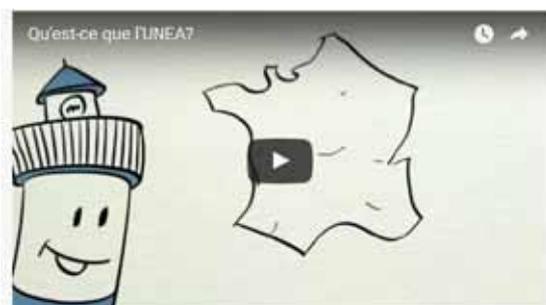


## AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION

### Films institutionnels

A l'occasion du congrès 2015, l'UNEA a réalisé deux films animés présentant l'UNEA et l'Entreprise Adaptée. Ces deux films ont été publiés sur nos différents supports de communication web (site Internet, newsletter et réseaux sociaux).

Ils ont également été envoyés par mail à l'ensemble des Entreprises Adaptées comme support dans leur présentation auprès de leurs différents interlocuteurs.



## Présentation du projet UNEA Grandes régions



Une chemise trois volets, des fiches individuelles sur différents moyens de financement et une fiche de chiffres clés par région ont été réalisées pour promouvoir le projet UNEA grandes régions.

Cette plaquette a été mise à disposition des membres du Conseil d'administration et des Délégués régionaux pour la recherche de financements régionaux pour ce projet majeur pour l'UNEA.

### EVENEMENTS

L'UNEA, représentée par sa responsable de communication est intervenue lors de deux événements :

Le **12 février 2015** lors de la **première édition de la journée « Handiréseau Femmes en EA »** organisée par Handiréseau en partenariat avec l'UNEA. Cette journée a pour vocation de mettre en avant des parcours exceptionnels, atypiques, professionnalisant de collaboratrices d'Entreprises Adaptées.

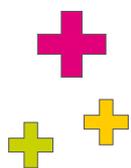
Intervention sur « La place de la femme en Entreprise Adaptée - état des lieux et perspectives ».



Le **16 juin 2015**, au salon aéronautique du Bourget, lors de l'officialisation de la **reprise de l'Entreprise Adaptée « Altariva Figeac » par l'Entreprise Adaptée Société Technic' Services.**

Intervention en présence du Préfet de la région Midi-Pyrénées et des dirigeants des deux Entreprises Adaptées.





# Le Congrès annuel de l'UNEA

Le Congrès de l'UNEA est un rendez-vous annuel qui permet aux Entreprises Adaptées en France de se retrouver lors d'un moment privilégié de réflexions et de discussions sur le développement et l'ensemble des problématiques touchant au secteur adapté.

Les partenaires économiques, institutionnels et politiques sont également présents pour échanger sur la politique de l'emploi des personnes handicapées et du poids économique des Entreprises Adaptées en France.

En 2015, le congrès s'est déroulé le 11 juin au Conseil Economique, Social et Environnemental à Paris. Il a réuni près de 300 participants autour du thème « La Loi de 2005 : 10 ans après ».

Des interventions politiques se sont succédées tout au long d'une journée ouverte par un message de **Jean-Paul Delevoye**, président du CESE :

- **Monique Rabin**, Députée PS de Loire Atlantique
- **Olivier Faure**, Député PS de Seine et Marne
- **Françoise Gatel**, Sénatrice UDI d'Ille-et-Vilaine
- **Xavier Breton**, Député « Les Républicains » de l'Ain
- **Emmanuelle Wargon**, Déléguée générale à l'Emploi et la Formation Professionnelle
- **Barbara Pompili**, Députée de la Somme, Présidente du Groupe d'études « Intégration des personnes handicapées »
- **Paul Blanc**, ancien Sénateur, rapporteur de la Loi de 2005 pour la commission des Affaires sociales professionnelles
- **François Rebsamen**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Ce congrès a permis de repositionner les attentes des Entreprises Adaptées en termes de fonctionnement : obtenir une plus grande visibilité afin d'asseoir leurs stratégies d'entreprises, passer d'un lien institutionnel à un véritable dialogue de gestion avec l'Etat financeur, être définitivement reconnues comme un outil pertinent de l'inclusion de la personne handicapée.

En guise d'introduction aux tables rondes, six films animés ont été réalisés. Ils ont été diffusés sur nos différents médias (site internet, newsletter, réseaux sociaux).



Deux films, réalisés par l'Entreprise Adaptée 3e acte, ont repris des témoignages de salariés d'une Entreprise Adaptée pour illustrer les tables rondes sur les thèmes suivants :

- L'accès à l'emploi du Demandeur d'Emploi Travailleur Handicapé
- Le Travailleur Handicapé dans l'emploi



Le Ministre du Travail, François Rebsamen, a dans une allocution filmée, a réaffirmé son soutien aux Entreprises Adaptées et salué ce « *bel outil qui allie la performance économique et la dimension sociale au service de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap* ». Il a assuré que 1000 aides au poste sont prévues pour les deux prochaines années, à savoir 2016 et 2017.



Le Ministre a salué les actions de l'UNEA « *dans le cadre de l'Observatoire des métiers et des compétences* » et « *en matière de professionnalisation et de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* ». « *Grâce aux travaux initiés dans ces domaines et aux outils développés, les Entreprises Adaptées ont clairement démontré leur capacité à accompagner les projets professionnels de leurs salariés et à valoriser leurs compétences dans la durée* », a-t-il ajouté.



A l'issue de ce congrès, un feuillet de quatre pages reprenant les principaux extraits des interventions a été publié en septembre et distribué à l'ensemble des Parlementaires.

# Lobbying : une mobilisation de tous les instants

L'année 2015 a été marquée par une forte mobilisation des élus et des équipes de l'UNEA sur la promotion du modèle Entreprise Adaptée auprès des cabinets ministériels et des élus des deux chambres (députés et sénateurs).

Ce lobbying, « *raisonnable et confiant de l'UNEA, respectueux et explicatif* » comme l'a qualifié Monique Rabin, députée de Loire Atlantique, a été centré sur la promotion de l'Entreprise Adaptée et sur la nécessité d'une nouvelle ambition pour notre secteur.

## Un contrat responsable et performant du secteur adapté



Nous arrivons au terme de l'application du plan pluriannuel signé entre l'État et les représentants des Entreprises Adaptées en décembre 2011. Cet engagement a été bénéfique pour notre secteur et a permis à la fois de créer de nouvelles Entreprises Adaptées mais surtout de remettre à l'emploi plus de 4 000 demandeurs d'emplois en situation de handicap dans un contexte économique pourtant loin d'être très favorable.

L'UNEA a martelé durant toute l'année 2015 qu'il était maintenant devenu urgent de préparer un nouvel engagement, sans lequel la dynamique de notre secteur adapté se retrouverait fragilisée. En juin, François Rebsamen avait démontré sa compréhension du sujet, et nous avait permis de penser qu'un nouveau contrat pluriannuel pourrait être mis en application fin 2016.

Nous avons donc présenté un « contrat de développement responsable et performant du secteur adapté » ambitionnant la création de 5 000 emplois sur les cinq prochaines années.

## Les rencontres avec les ministres

Trois jours avant la tenue du congrès annuel de l'UNEA, Jean Marc Froger, Président, Stéphane Foisy, Secrétaire national et Sébastien Citerne, Directeur général, ont été reçus rue de Grenelle par le Ministre, François Rebsamen, et sa conseillère, Céline Jaegy-Roulmann.

Dans un premier temps, Jean Marc Froger a remis au Ministre le rapport de l'Observatoire des métiers et des compétences, fruit d'une année de travail.

Le Président de l'UNEA a alors rappelé le contexte de notre demande d'entrevue, liée à l'utilisation des budgets d'aides au poste allouées aux Entreprises Adaptées. Le Ministre a confirmé que son objectif était de consommer l'intégralité de l'enveloppe et qu'il se réjouissait que dans ce contexte économique toujours difficile, les Entreprises Adaptées continuaient à créer de l'emploi pour des personnes qui s'en trouvent trop souvent éloignées.

Le Pacte pour l'emploi arrivant à sa fin, l'UNEA a proposé au Ministre un « contrat de développement responsable du secteur adapté » proposant la création de 5 000 postes sur les 5 prochaines années. Notre proposition a reçu une écoute favorable même si le Ministre a rappelé que la périodicité des engagements budgétaires ne pouvait pas excéder 3 ans. Il a par contre évoqué qu'un engagement ferme pouvait être éventuellement associé à un autre engagement prévisionnel.

A l'issue de la rencontre, le Ministre a confirmé qu'il réaliserait une vidéo pour notre congrès car malheureusement retenu par un déplacement à l'étranger, il ne pourrait pas être parmi nous le 11 juin au Conseil Economique, Social et Environnemental.

L'UNEA a remis officiellement son rapport de l'Observatoire des métiers et des compétences du secteur adapté, mardi 15 septembre au Ministère du Travail en présence de la Ministre, Myriam El Khomri, ainsi que des acteurs des secteurs économique, de la professionnalisation, des branches professionnelles et du secteur du handicap.

En ouverture, Jean-Marc Froger, le président de l'UNEA, a rappelé l'importance de la mission de l'UNEA et des Entreprises Adaptées dans la professionnalisation. « *L'Entreprise Adaptée est un acteur inclusif incontournable* » qui procure de l'emploi à un public qui est en le plus éloigné dans une période de chômage accrue.





La Ministre du Travail, Myriam El Khomri a rappelé l'urgence à faire accélérer les travaux qui vont dans le sens de la professionnalisation face au chômage accru des personnes en situation de handicap. Réaffirmant le soutien de l'Etat à l'UNEA dans l'accompagnement de ses démarches de professionnalisation et d'innovation des Entreprises Adaptées, elle a notamment qualifié l'Observatoire des métiers et des compétences d' « *outil pertinent* ».

La Ministre a également souligné que les Entreprises Adaptées sont la preuve qu'allier performance sociale et économique est possible et a salué les travaux de professionnalisation et de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences menés par l'UNEA.

« *L'Etat est à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches de professionnalisation et d'innovation des Entreprises Adaptées. Notre mobilisation collective permettra l'insertion durable des personnes en situation de handicap* », a conclu la Ministre du Travail.

*bilisation collective permettra l'insertion durable des personnes en situation de handicap* », a conclu la Ministre du Travail.

## Les rendez-vous avec les cabinets ministériels

Plusieurs rencontres ont été programmées avec les cabinets ministériels :

- Le **14 janvier 2015**, l'UNEA a été reçue par le cabinet de Ségolène Neuville. Après avoir présenté le secteur adapté, l'UNEA s'est attachée à présenter les difficultés liées au vieillissement de la population handicapée dans les Entreprises Adaptées occasionnant des surcoûts sociaux très importants (prévoyance, risque AT/MP...).
- Le **5 octobre 2015**, l'UNEA a été reçue par Eric Dupas-Laigo, conseiller chargé de l'Economie Sociale et Solidaire au cabinet de Martine Pinville. Une présentation du secteur adapté, le soutien du PLF 2016 ainsi que la nécessité de promouvoir un nouvel engagement quinquennal pour les Entreprises Adaptées ont été abordés.

## Les rendez-vous avec les parlementaires

Au cours de l'exercice 2015, nous avons rencontré plus de 20 parlementaires soit en réunion individuelle ou dans le cadre d'un déjeuner parlementaire organisé le 30 septembre 2015.

Les parlementaires rencontrés sont notamment :

- Laurence Arribagé, députée de Haute Garonne
- Martine Carillon Couvreur, députée de la Nièvre
- Annie David, sénatrice de l'Isère
- Sandrine Doucet, députée de la Gironde
- Corinne Imbert, sénatrice de la Charente-Maritime
- Isabelle le Callennec, députée d'Ille et Vilaine
- Gilles Lurton, député d'Ille-et-Vilaine
- Bérengère Poletti, députée des Ardennes
- Jean-Marie Sermier, député du Jura
- Régine Povéda, députée du Lot et Garonne
- Monique Rabin, députée de Loire Atlantique
- Olivier Faure, député de Seine et Marne
- Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine
- Xavier Breton, député de l'Ain
- Barbara Pompili, députée de la Somme
- Kheira Bouziane, députée de la Nièvre
- Joëlle Huillier, députée de l'Isère



# Les relations institutionnelles

## La rencontre avec Emmanuelle Wargon, Déléguée Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle



L'UNEA a rencontré Emmanuelle Wargon, Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle le 4 mai 2015.

La DGEFP était représentée par Emmanuelle Wargon, déléguée générale DGEFP, Myriam Mesclon-Ravaud, sous directrice au parcours d'accès à l'emploi, Cyril Duwoye, Chef de la Mission Emploi des Travailleurs handicapés. L'UNEA était représentée par son Président, Jean Marc Froger, le Secrétaire national, Stéphane Foisy, et Sébastien Citerne, Directeur Général.

La réunion s'est déroulée dans un climat d'échanges clairs. Cette rencontre nous a rassurés sur la volonté de la DGEFP d'optimiser l'utilisation des moyens alloués aux Entreprises Adaptées.

En introduction, Jean Marc Froger a rappelé que l'UNEA était fortement inquiète quant à l'optimisation des moyens alloués aux Entreprises Adaptées : *"En fin d'année dernière, nous avons dû lutter fortement pour obtenir la création de 500 nouveaux postes pour l'année 2015. Dans le même temps, dans les débats parlementaires, le gouvernement pointait systématiquement la sous consommation chronique du budget qui nous est alloué."*

La DGEFP a alors annoncé à la délégation de l'UNEA, les derniers chiffres actualisés de la consommation des aides au poste pour l'année 2014 : un taux de consommation national de 99,14% qui est en progression de plus de deux points par rapport à l'exercice 2013. L'objectif fixé par la DGEFP pour l'exercice 2015 est fixée à 99,5 %. Pour atteindre cet objectif, l'enveloppe ayant été distribuée intégralement en début d'année, la DGEFP compte beaucoup sur les deux bourses à l'emploi (le redéploiement inter-régional) prévues.

La DGEFP s'est également engagée à poursuivre ses efforts de transparence et à communiquer régulièrement les taux de consommation régionaux des aides au poste.

En ce qui concerne le choix des critères utilisés pour l'affectation des 500 nouveaux postes, l'UNEA a rappelé à la DGEFP que si elle pouvait comprendre la volonté de rééquilibrage territorial, dans le cadre d'une politique d'égalité des chances d'accès à l'Entreprise Adaptée pour les demandeurs d'emplois en situation de handicap, elle aurait préféré qu'une partie de ces 500 postes servent à couvrir les besoins en postes non couverts de l'année 2014 dans les Entreprises Adaptées qui ont créé de l'emploi.

Enfin, le Président a renouvelé la volonté de l'UNEA de contribuer à tous les travaux de réflexion menés par la DGEFP sur le modèle de l'Entreprise Adaptée et ses relations avec les services déconcentrés de l'Etat.

## Les réunions avec la Mission Emploi des Travailleurs Handicapés de la DGEFP

Dans le cadre de ses travaux réguliers avec la DGEFP, l'UNEA a rencontré ses interlocuteurs :

- Le 26 janvier
- Le 6 juillet
- Le 30 mars
- Le 21 juillet
- Le 19 juin
- Le 25 novembre

Les réunions ont permis d'aborder principalement :

- Les outils d'optimisation de la consommation du contingent national avec la mise en place d'un tableau de bord à destination des DIRECCTE permettant d'obtenir sur Excel, en début de mois, les montants d'AAP demandés et les montants d'AAP payés par région, département et Entreprise Adaptée
- La réécriture de la circulaire 2006-08 et des FAQ attendantes
- La question de la mise à disposition
- Les problématiques liées à la territorialisation

La DGEFP a demandé une position de la Direction des Affaires Juridiques sur la question de la mise à disposition et sur les problématiques liées à la territorialisation.

## Des outils pour structurer le processus de recrutement dans les Entreprises Adaptées

Alerté à plusieurs reprises par l'UNEA sur les difficultés de recrutement rencontrées par les Entreprises Adaptées, notamment depuis la parution de l'arrêté du 24 mars 2015, la DGEFP a souhaité mettre à disposition des différents acteurs des outils simples et didactiques pour clarifier le processus de recrutement sur proposition du Service Public de l'Emploi (SPE).

Ainsi, à l'issue de réunions de travail et d'échanges entre la DGEFP, Pôle Emploi, Cheops pour le réseau des CAP EMPLOI et l'UNEA, il a été produit plusieurs outils destinés à préciser et faciliter les recrutements dans les Entreprises Adaptées sur proposition du SPE. Les éléments produits sont les suivants :

- Une note relative aux critères de recrutements
- Une fiche de proposition d'un candidat pour un poste en Entreprise Adaptée
- Une fiche de liaison entre les partenaires

Pour rappel le processus de recrutement en Entreprise Adaptée pour qu'un salarié puisse bénéficier des aides spécifiques doit répondre aux conditions suivantes :

- Le salarié bénéficie d'une RQTH
- Le salarié est orienté par la CDAPH sur le marché du travail
- Le salarié est :
  - Soit embauché directement par l'Entreprise Adaptée et répond aux critères listés dans l'arrêté du 24 mars 2014
  - Soit embauché sur proposition du SPE

Un bilan de la mise en place de ces outils sera réalisé à l'issue d'une année d'utilisation.

## L'UNEA auditionné dans le cadre de la mission IGAS « compte handicap travail »

Le 7 janvier 2015, triste date en l'occurrence, l'UNEA a été auditionnée par Pierre ABALLEA et Laurent CAILLOT .

Cette mission IGAS entreprenait des investigations destinées à :

- cerner les besoins prioritaires des travailleurs handicapés pour gérer au mieux les fins de carrière professionnelle, compte tenu de la panoplie de mesures existantes ;
- analyser les mesures existantes, tant en matière d'avantages retraite que de dispositifs favorisant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- évaluer l'intérêt et la faisabilité d'un compte handicap travail au regard des finalités attendues pour les travailleurs handicapés (faciliter les départs anticipés en retraite, l'aménagement de fin de carrière par le recours au travail à temps partiel et l'accès à la formation professionnelle continue) et de ses implications potentielles sur l'ensemble de la protection sociale.

L'UNEA a rappelé qu'il existait aujourd'hui des dispositifs peu mobilisés par les personnes handicapées car peu adaptés à leur situation :

- **La retraite anticipée**

Les conditions d'accès à la retraite anticipée dès 55 ans restent très restrictives. Les conditions de durée d'assurance et de trimestres cotisés sont trop rigides et ne permettront pas à certaines personnes de pouvoir bénéficier de ce dispositif. Lorsque la maladie ou le handicap intervient en cours de vie (cancer, maladie dégénérative, handicap lié à un accident de la vie ou du travail...) ce dispositif ne peut convenir.

Or, pour de telles situations, il s'avère que la retraite anticipée pourrait être une solution intéressante. On pourrait imaginer, qu'après un avis du médecin de la CDAPH (ou de l'avis de l'équipe pluridisciplinaire), le médecin de la CNAV valide le départ à la retraite anticipée à taux plein pour le salarié.

- **L'Aide Agefiph**

L'aide Agefiph est une bonne pratique. Seulement cette aide est expérimentale et n'a pas vocation à devenir définitive. De plus, l'Agefiph a un principe de non intervention pour les salariés des Entreprises Adaptées qui posent un véritable problème d'exclusion de toute une catégorie de salariés.

- **La retraite progressive**

Cette solution est très intéressante cependant l'âge de mobilisation du dispositif prévu à 60 ans est trop tardif pour les per-

sonnes en situation de handicap. Il faudrait pouvoir mobiliser ce dispositif dès 57 ans pour le public handicapé afin de ne pas atteindre une phase où l'état de santé du salarié serait trop dégradé.

Pour l'UNEA, sur la question du « compte handicap travail », plutôt que de réinventer un dispositif qui sera très complexe à expliquer aux salariés handicapés, ne serait-il pas plus simple de modifier les conditions d'accès à la retraite progressive (abaisser l'âge à 57 ans par exemple, soit une possibilité d'aménagement des 5 dernières années de carrière du salarié) et à la retraite anticipée pour les salariés handicapés ?

Une solution mixte qui laisserait un choix plus large à la personne en situation de handicap nous semble plus adaptée.

**L'UNEA a participé tout au long de l'année 2015 au CNCPH et à sa commission « Emploi, formation et travail adapté ».**

# Un projet innovant en commun avec la Fédération des Entreprises d'Insertion : « la place des Utopreneurs »

La « place des utopreneurs » est une initiative conjointe de la Fédération des Entreprises d'Insertion et de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées.

La fédération et l'UNEA ont été accompagnées par KPMG au cours de la phase d'élaboration du projet, dans le cadre d'un mécénat de compétence.

Le projet a été présenté dans le cadre d'un bureau commun de l'UNEA de la FEI le 18 novembre 2015. Le 22 octobre 2015, le conseil d'administration de l'UNEA a validé l'intérêt porté au projet et le conseil d'administration du 21 janvier 2016 a validé la constitution d'une association composée des deux membres fondateurs pour mener à bien le projet.

## GENESE DU PROJET

Ce projet est né d'un constat évident que les deux modèles ont des dimensions qui les rapprochent. Il a bien également été posé qu'il n'était aucunement question de faire un amalgame entre les deux modèles et que chacune des fédérations défendrait ardemment le modèle qu'elles représentent.

Les caractéristiques communes entre les deux modèles :

- Des entreprises au service d'une finalité sociale
- Inscrites dans le secteur marchand
- Mettant en place des parcours d'inclusion
- Pour des personnes ayant des difficultés directes ou indirectes d'accès à l'emploi

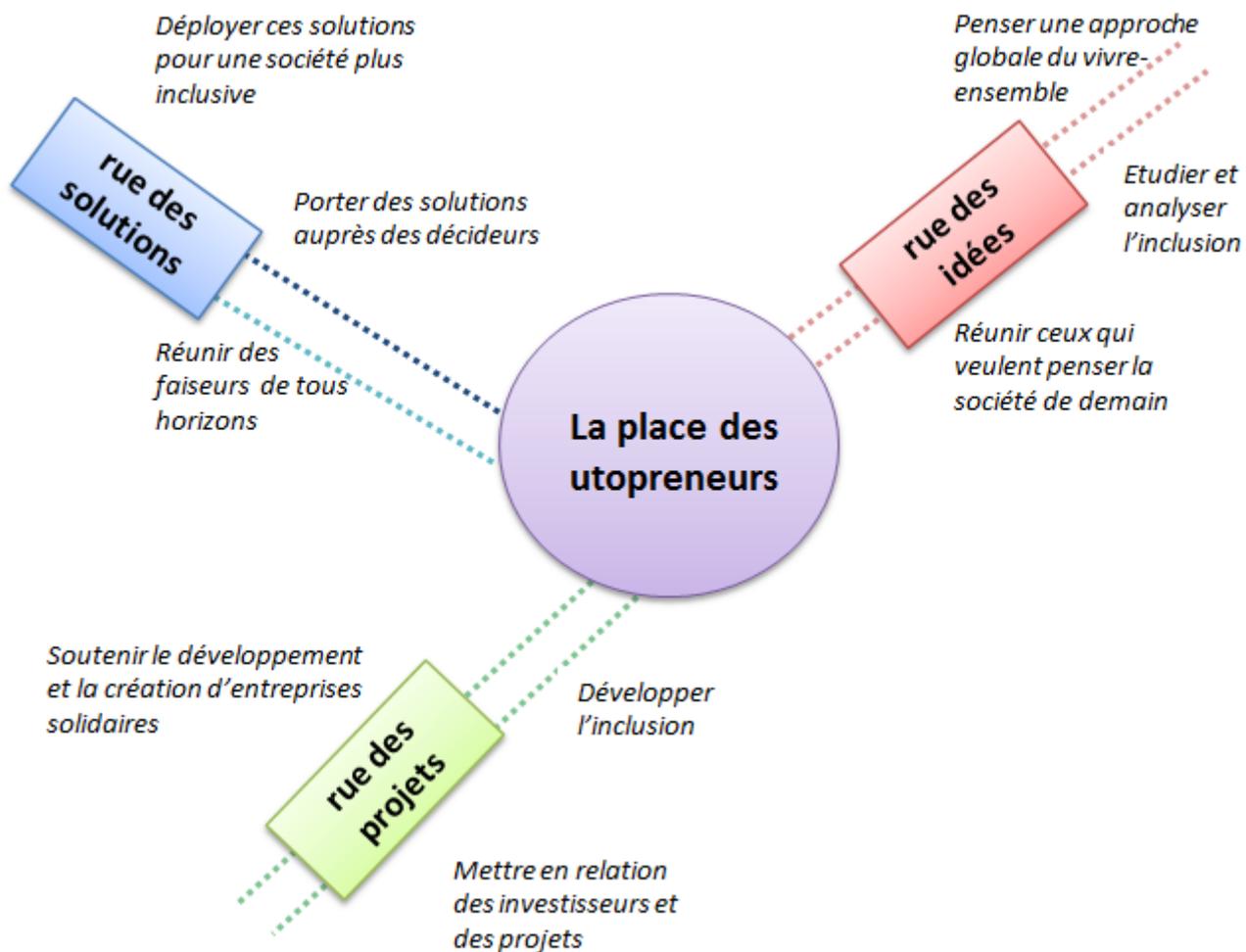
Les enjeux communs passent un changement d'échelle des structures :

- Visibilité des modèles et des résultats
- Décloisonnement des dispositifs, des initiatives et des réflexions
- Répondre aux besoins d'inclusion par le changement d'échelle

Ce projet commun vise :

- A créer et faire vivre une action tank pour réfléchir agir et proposer des solutions,
- A renouveler la pensée et l'action sur l'inclusion
- A sortir d'une logique de silo (IAE, ESS, handicap, caritatif, entrepreneuriat, etc.)

## Le plan de la Place



### La rue des idées

Elle a pour objectifs :

- De stimuler et organiser une réflexion collective autour d'une approche globale de l'inclusion
- De valoriser et promouvoir la solution entrepreneuriale dans la résolution des enjeux de l'inclusion (ou comme acteur des politiques d'inclusion)

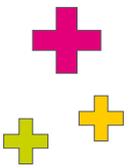
### La rue des solutions

Son objectif est de formuler des propositions concrètes pour le développement de l'entrepreneuriat au service de l'inclusion en vue de les déployer.

### La rue des projets

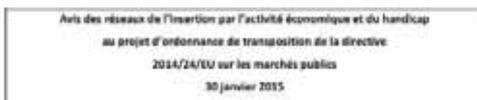
Elle a pour objectifs :

- D'accompagner le changement d'échelle des EI/EA
- De soutenir le développement et la création d'entreprises solidaires
- De créer une connexion entre des besoins de financement mal couverts et une offre de financement réelle



Tout au long de l'année, l'UNEA a poursuivi ses travaux collaboratifs avec différents réseaux.

## Des travaux communs avec les acteurs du Handicap et de l'Insertion



Une **première collaboration** a été réalisée dans le cadre du projet d'ordonnance de transposition de la directive européenne sur les marchés publics.

Cette production commune a permis de ressortir plusieurs propositions, notamment:

- indiquer dans l'ordonnance la proportion minimale de travailleurs handicapés pour les structures équivalents aux Entreprises Adaptées ou ESAT pouvant se positionner sur un marché réservé
- supprimer les marchés réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique
- améliorer les conditions d'exécution des clauses sociales

Les propositions réalisées et défendues devant la DGEFP n'ont malheureusement pas été retenues. L'ordonnance du 23 juillet 2015 ainsi que le décret de mars 2016 ont, par exemple, étendu le champ des marchés réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique (article 36 de l'ordonnance).

Une **seconde collaboration** a permis de réaliser une étude sur les coopérations existantes entre les structures du handicap et les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Plus spécifiquement, nous avons pu regarder les liens qui existaient sur les territoires entre les Entreprises Adaptées et les Entreprises d'Insertion.



Cette enquête a permis à 103 Entreprises Adaptées de s'exprimer.

Les principales tendances sont :

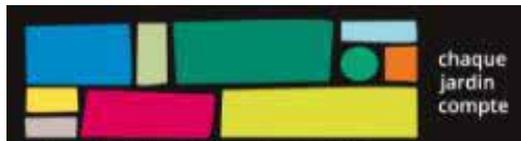
- 38% des Entreprises Adaptées développent déjà des coopérations économiques avec les EI/ETTI
- Au niveau de la coopération économique entre les Entreprises Adaptées et les SIAE, les Entreprises Adaptées jugent qu'elle est :
 

- A limiter	3%
- A construire	33%
- A accompagner	21%
- A renforcer	43%
- Les raisons qui ont amené les structures à développer une coopération économique sont :
 

- Développer la complémentarité des compétences	65%
- Dégager une force collective auprès des partenaires	49%
- Accéder à de nouveaux marchés	39%
- Réaliser des économies d'échelle (achats mutualisés, ...)	31%
- Innover, expérimenter, prendre des risques	22%



## La poursuite des relations avec les branches professionnelles



L'UNEA a participé à plusieurs réunions de présentation du secteur adapté et des Entreprises Adaptées auprès des fédérations de :

- La Propreté
- Du paysage

Ces réunions ont également permis de présenter l'intérêt des collaborations entre les entreprises de ces branches et les Entreprises Adaptées par le biais de relations de sous-traitance ou de co-traitance.

Une cartographie des Entreprises Adaptées exerçant dans les activités des branches a également été présentée.



Entreprises Adaptées et activités « Aménagements Espaces verts »



## La collaboration avec CHEOPS

Une convention de partenariat a été signée entre l'UNEA et Cheops.

Cette convention prévoit notamment :

- Une information bilatérale des structures adhérentes à l'UNEA et à Cheops sur la photographie du secteur adapté et sur l'offre de service des Cap Emploi auprès des Entreprises Adaptées
- La participation aux travaux de l'Observatoire des métiers et des compétences du secteur adapté
- Une optimisation de la procédure de recrutement en Entreprise Adaptée
- La diffusion réciproque des offres de formation des deux réseaux
  - Une animation renforcée sur les territoires (participations communes à des réunions et événements)



## La collaboration avec France Active

Tout au long de l'année, l'UNEA participe aux comités d'engagement « Entreprises solidaires » et au comité d'orientation du FOGEFI (Fonds Solidaire de Garantie pour l'Entrepreneuriat Féminin et l'Insertion).



### La collaboration avec OPCALIA

PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

La convention d'application entre l'UNEA et OPCALIA prévoit :

- La valorisation du partenariat UNEA/OPCALIA
- De sensibiliser les entreprises adhérentes à OPCALIA aux partenariats avec les

Entreprises Adaptées

- D'organiser une cérémonie de remise des « F d'OR Handicap » OPCALIA pendant la semaine du handicap et créer une catégorie spéciale pour les Entreprises Adaptées
- De renforcer la communication et l'information entre les deux réseaux dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle.



La première cérémonie des F d'Or Handicap a récompensé deux Entreprises Adaptées :

- Entreprise Adaptée APF de Ludres pour la mise en place d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour augmenter son activité et réduire l'absentéisme
- Fastroad dans la catégorie Tutorat, pour l'accompagnement de ses salariés souhaitant développer leur propre activité ou devenir formateur dans l'entreprise.



### La collaboration avec la CNSA

Sur l'année 2015, deux événements ont marqué la relation avec la CNSA :

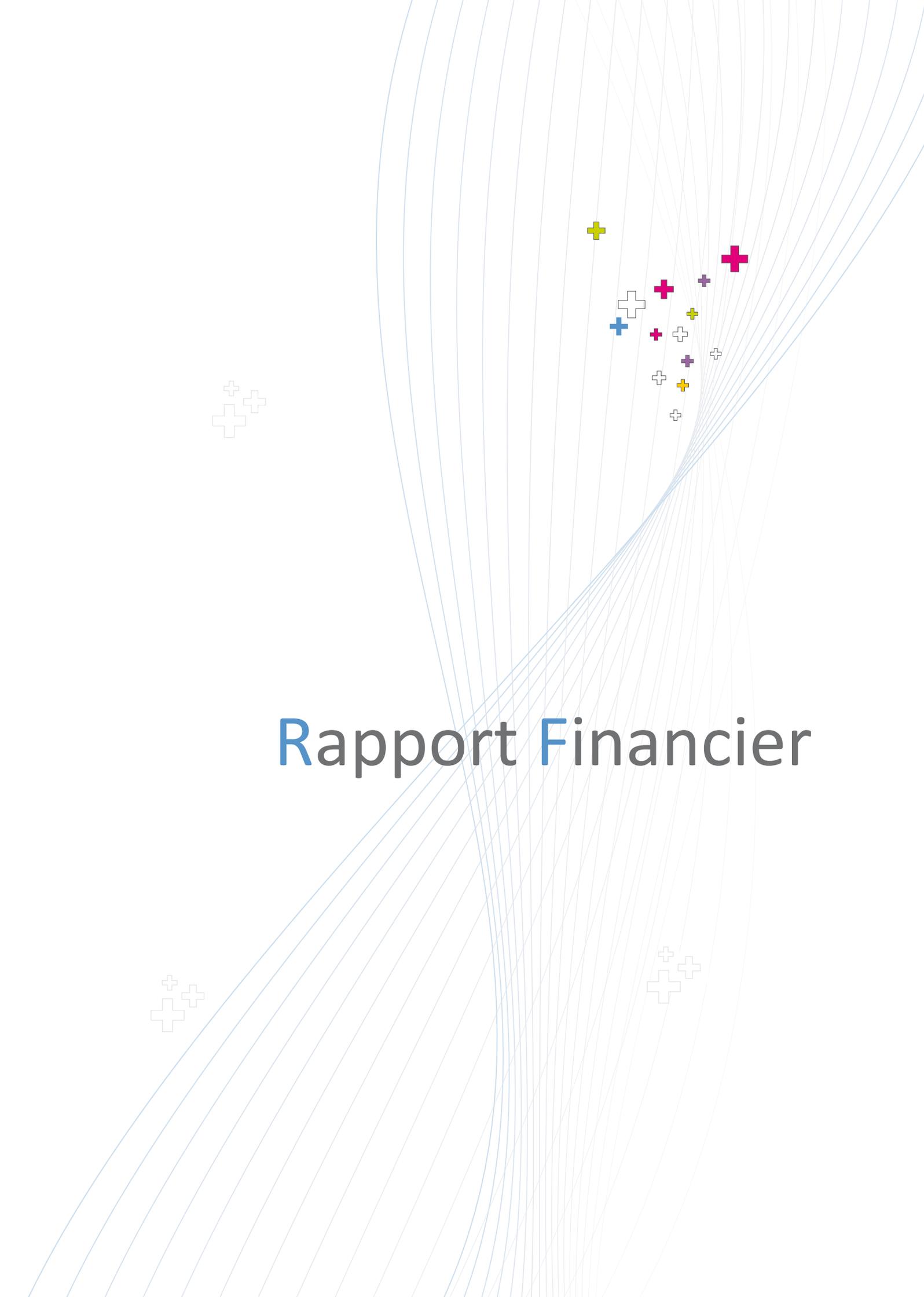
- Une intervention de l'UNEA pendant les rencontres nationales des référents pour l'insertion professionnelle des MDPH afin de présenter le secteur adapté et de rappeler les éléments nécessaires au bon déroulement du processus de recrutement dans une Entreprise Adaptée (RQTH + ORP + proposition de candidature par le SPE).
- La participation à une étude menée par l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives) portant sur l'orientation professionnelle en MDPH et l'accompagnement suite à la décision d'orientation.



### La collaboration au sein des PRITH et des CREFOP

Sur l'ensemble des territoires, les Délégués régionaux de l'UNEA s'impliquent dans les plans d'actions menés par les Plans Régionaux d'Insertion des Travailleurs Handicapés.

Certains représentants de l'UNEA siègent dans les commissions handicap des CREFOP.



# Rapport Financier



## Les frais de fonctionnement

	Frais de fonctionnement												
	Total	Budget 2015	réalisé 2015	Budget 2015	réalisé 2015	Budget 2015	réalisé 2015	Budget 2015	réalisé 2015	Budget 2015	réalisé 2015	R2015/ B2015	Evolution 2015/2014
Loyer + entretien + charges + taxe	59 000 €	32 100 €	29 487 €	9 095 €	8 355 €	12 305 €	11 303 €	5 500 €	5 052 €	52 358 €	54 197 €	92%	1 839 €
Energie et fluides	800 €	480 €	403 €	136 €	115 €	184 €	157 €	- €	- €	736 €	674 €	84%	- 62 €
Sécurité – Vêtements de travail - Petit matériel	5 000 €	3 000 €	66 €	860 €	19 €	1 150 €	25 €	- €	- €	- €	110 €	2%	110 €
Fournitures administratives et photocopies	10 000 €	3 300 €	1 036 €	935 €	294 €	1 265 €	397 €	4 500 €	1 413 €	4 780 €	3 140 €	31%	- 1 640 €
Maintenance et déploiement informatique	17 000 €	5 280 €	2 770 €	1 540 €	808 €	8 090 €	4 244 €	2 090 €	1 096 €	10 961 €	8 918 €	52%	- 2 043 €
Assurance	2 800 €	1 380 €	1 157 €	391 €	328 €	529 €	444 €	500 €	419 €	2 268 €	2 348 €	84%	80 €
Documentation et frais de séminaire	6 500 €	1 200 €	823 €	340 €	233 €	1 960 €	1 345 €	3 000 €	2 058 €	1 263 €	4 460 €	69%	3 197 €
Honoraires	129 772 €	98 572 €	53 707 €	8 400 €	4 577 €	11 400 €	6 211 €	11 400 €	6 211 €	129 847 €	70 706 €	54%	- 59 141 €
Publication publicité annonces	3 600 €	1 920 €	2 411 €	662 €	693 €	748 €	939 €	380 €	477 €	2 003 €	4 521 €	126%	2 518 €
Transport de biens	5 250 €	3 150 €	3 112 €	892 €	881 €	1 208 €	1 194 €	- €	- €	4 525 €	5 187 €	99%	662 €
Déplacement, mission, réception	103 100 €	44 600 €	27 068 €	2 550 €	1 548 €	30 475 €	18 495 €	25 475 €	15 461 €	46 055 €	62 572 €	61%	16 517 €
Affranchissement -Téléphone/fax/internet	10 080 €	5 400 €	4 197 €	1 530 €	1 189 €	2 070 €	1 609 €	1 080 €	839 €	7 967 €	7 834 €	78%	- 133 €
Services bancaires	800 €	384 €	334 €	112 €	97 €	152 €	132 €	152 €	132 €	834 €	695 €	87%	- 139 €
Dotations aux amortissements	7 700 €	3 696 €	5 218 €	1 078 €	1 517 €	1 463 €	2 059 €	1 463 €	2 059 €	11 713 €	10 853 €	141%	- 860 €
Charges diverses	- €	- €	2 455 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	77 €	2 455 €		2 378 €
Impôts sur les sociétés	- €	- €	1 596 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 458 €	1 596 €		- 1 862 €
<b>Total</b>	<b>361 402 €</b>	<b>204 462 €</b>	<b>135 840 €</b>	<b>28 401 €</b>	<b>20 653 €</b>	<b>72 999 €</b>	<b>48 554 €</b>	<b>55 540 €</b>	<b>35 219 €</b>	<b>278 845 €</b>	<b>240 288 €</b>	<b>86%</b>	<b>- 38 579 €</b>

Les frais de fonctionnement sont contenus. Ils baissent de 39 k€ en 2015.

Les principales variations par rapport à 2014 concernent :

- Les honoraires qui sont en baisse de presque 60 k€ (des prestations ont été faites en interne).
- Les frais de déplacements et de missions sont en hausse de 16 k€ (les chargés de mission RSE et Grand-Ouest ont été présents sur l'intégralité de l'exercice contrairement à l'exercice 2014; le Bureau était également composé de deux membres supplémentaires par rapport à 2014).

## Les frais de personnel

	Total	Budget 2015	réalisé 2015	Réalisé 2014	Budget 2015	réalisé 2015	R2015/ B2015	Evolution 2015/2014						
<b>Salaires</b>	276 000 €	141 240 €	139 552 €	35 160 €	47 640 €	47 760 €	42 000 €	51 840 €	47 828 €	245 696 €	276 000 €	277 020 €	100%	31 324 €
<b>Charges sociales</b>	120 060 €	61 439 €	61 802 €	15 295 €	21 095 €	20 776 €	18 598 €	22 550 €	21 178 €	102 279 €	120 060 €	122 672 €	102%	20 393 €
Médecine du travail, CE, TR, Autres	5 700 €	2 736 €	2 365 €	798 €	690 €	1 083 €	936 €	1 083 €	936 €	4 823 €	5 700 €	4 927 €	86%	104 €
Taxe sur les salaires + formation continue + foncière	14 373 €	7 537 €	7 575 €	1 764 €	2 529 €	2 587 €	2 301 €	2 485 €	2 588 €	10 991 €	14 373 €	14 994 €	104%	4 003 €
<b>Total</b>	416 133 €	212 952 €	211 294 €	53 017 €	71 953 €	72 206 €	63 835 €	77 968 €	72 531 €	363 789 €	416 133 €	419 613 €	101%	55 824 €

Le poste « frais de personnel » respecte totalement le budget et est en hausse de 15,35% (les chargés de mission RSE et Grand-Ouest ont été présents sur l'intégralité de l'exercice).

## Les frais liés aux projets et aux actions

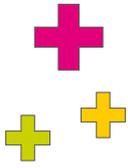
Frais liés aux projets et aux actions														
	Total	Budget 2015	réalisé 2015	Réalisé 2014	Budget 2015	réalisé 2015	R2015/ B2015	Evolution 2015/2014						
<b>Académie formations</b>	139 000 €	- €	- €	130 000 €	201 068 €	9 000 €	- €	- €	- €	131 257 €	139 000 €	201 068 €	145%	69 811 €
<b>Académie - Co Savoirs</b>	20 000 €	- €	- €	20 000 €	5 563 €	- €	- €	- €	- €	163 111 €	20 000 €	5 563 €	28%	-157 548 €
<b>Académie - Observatoire</b>	20 000 €	- €	- €	20 000 €	55 745 €	- €	- €	- €	- €	45 192 €	20 000 €	55 745 €	279%	10 553 €
<b>RSEA – Conférence - Salon</b>	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	11 820 €	- €	- €	12 672 €	20 000 €	11 820 €	59%	- 852 €
<b>UNEA Grande Région</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	23 513 €	7 967 €	- €	23 513 €	-	15 546 €
<b>Fillères</b>	30 000 €	30 000 €	19 874 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 505 €	30 000 €	19 874 €	66%	14 369 €
<b>Congrès</b>	70 000 €	70 000 €	71 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	52 935 €	70 000 €	71 500 €	102%	18 585 €
<b>La UNE</b>	25 000 €	25 000 €	27 229 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	23 048 €	25 000 €	27 229 €	109%	4 181 €
<b>Lobbying + com diverse</b>	65 000 €	40 000 €	58 909 €	- €	- €	20 000 €	- €	5 000 €	4 909 €	16 708 €	65 000 €	63 818 €	98%	47 110 €
<b>Projet ADEC</b>	140 000 €	140 000 €	64 797 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	140 000 €	64 797 €	46%	64 797 €
<b>Total</b>	529 000 €	305 000 €	242 309 €	170 000 €	262 376 €	49 000 €	11 820 €	5 000 €	28 422 €	458 395 €	529 000 €	544 927 €	103%	86 532 €
<b>Total Charges</b>	1 306 535 €	722 414 €	589 442 €	251 418 €	354 982 €	194 205 €	124 209 €	138 498 €	136 172 €	1 101 029 €	1 306 535 €	1 204 806 €	92%	103 777 €
<b>Résultats</b>	- €	8 786 €	73 406 €	- 16 418 €	83 201 €	11 130 €	- 22 809 €	- 3 498 €	- 125 244 €	29 556 €	- €	8 564 €	-	- 21 002 €

Les dépenses liées au Pacte de professionnalisation diminuent de 23% par rapport à 2014

Les dépenses liées au congrès augmentent de 19 k€ mais correspondent au budget.

Les dépenses liées au soutien de nos actions de lobbying représentent 63 k€ et sont légèrement inférieures au budget.

Les dépenses du projet ADEC ont été comptabilisées à la dépense réelle engagée sur 2015 (le projet s'étale finalement sur deux exercices).



# Budget 2016

Produits d'exploitation de l'exercice 2016						
	Total	UNEA fonctionnement	Académie	RSEA	UNEA GO	UNEA 2 nouvelles Régions
		Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016
Cotisations Adhérents	340 000 €	340 000 €	- €	- €	- €	- €
Subvention DGEFP	90 000 €	90 000 €	- €	- €	- €	- €
Subvention ADEC	60 000 €	60 000 €		- €		- €
Caisse des Dépôts	- €			- €	- €	- €
Partenariats entreprises nationales	230 000 €	160 000 €	- €	- €	35 000 €	35 000 €
Collectivités territoriales	285 000 €	70 000 €		35 000 €	90 000 €	90 000 €
Taxe d'apprentissage	30 000 €		30 000 €			- €
Vente formations	318 500 €		218 500 €	100 000 €		- €
Congrès	70 000 €	70 000 €				- €
Subvention DIRECCTE + Ventes Diverses	3 990 €	2 205 €	315 €	490 €	490 €	490 €
<b>Total</b>	<b>1 427 490 €</b>	<b>792 205 €</b>	<b>248 815 €</b>	<b>135 490 €</b>	<b>125 490 €</b>	<b>125 490 €</b>
Produits Financiers	8 550 €	8 550 €	- €	- €	- €	- €
<b>Total produits</b>	<b>1 436 040 €</b>	<b>800 755 €</b>	<b>248 815 €</b>	<b>135 490 €</b>	<b>125 490 €</b>	<b>125 490 €</b>

Frais de fonctionnement						
	Total	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016
Loyer + entretien + charges + taxe	65 720 €	40 069 €	5 500 €	9 311 €	5 420 €	5 420 €
Energie et fluides	1 000 €	730 €	100 €	170 €	- €	- €
Sécurité – Vêtements de travail - Petit matériel	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fournitures administratives et photocopies	6 840 €	3 780 €	540 €	840 €	840 €	840 €
Maintenance et déploiement informatique	11 400 €	6 300 €	900 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €
Assurance	2 850 €	1 575 €	225 €	350 €	350 €	350 €
Documentation et frais de séminaire	6 630 €	3 335 €	655 €	880 €	880 €	880 €
Honoraires	105 430 €	80 185 €	4 455 €	6 930 €	6 930 €	6 930 €
Publication publicité annonces	6 840 €	3 780 €	540 €	840 €	840 €	840 €
Transport de biens	5 400 €	4 800 €	200 €	400 €	- €	- €
Déplacement, mission, réception	132 850 €	55 575 €	1 225 €	25 350 €	25 350 €	25 350 €
Affranchissement -Téléphone/fax/internet	10 830 €	5 985 €	855 €	1 330 €	1 330 €	1 330 €
Services bancaires	1 140 €	630 €	90 €	140 €	140 €	140 €
Dotation aux amortissements	13 110 €	7 245 €	1 035 €	1 610 €	1 610 €	1 610 €
Charges diverses	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Impôts sur les sociétés	2 280 €	1 260 €	180 €	280 €	280 €	280 €
<b>Total</b>	<b>372 320 €</b>	<b>215 249 €</b>	<b>16 500 €</b>	<b>49 831 €</b>	<b>45 370 €</b>	<b>45 370 €</b>

Frais de personnel						
	Total	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016
Salaires	397 000 €	229 000 €	18 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Charges sociales	178 650 €	103 050 €	8 100 €	22 500 €	22 500 €	22 500 €
Médecine du travail, CE, TR, Autres	6 500 €	3 600 €	500 €	800 €	800 €	800 €
Taxe sur les salaires + formation continue + foncière	28 980 €	17 030 €	1 280 €	3 470 €	3 600 €	3 600 €
<b>Total</b>	<b>611 130 €</b>	<b>352 680 €</b>	<b>27 880 €</b>	<b>76 770 €</b>	<b>76 900 €</b>	<b>76 900 €</b>

Frais liés aux projets et aux actions						
	Total	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016	Budget 2016
Académie formations	174 800 €		174 800 €			- €
Académie - Co Savoirs	- €					- €
Académie - Observatoire	- €					- €
RSEA – Conférence - Salon	9 000 €			9 000 €		- €
UNEA Grande Région	- €					- €
Filières	25 500 €	25 500 €				- €
Congrès	70 000 €	70 000 €				- €
La UNE	25 000 €	25 000 €				- €
Lobbying + com diverse	72 000 €	72 000 €				- €
Projet Utopreneurs avec FEI	15 000 €	15 000 €				
Projet ADEC	60 000 €	60 000 €				- €
<b>Total</b>	<b>451 300 €</b>	<b>267 500 €</b>	<b>174 800 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Total Charges	1 434 750 €	835 429 €	219 180 €	135 601 €	122 270 €	122 270 €
Résultats	1 290 €	- 34 674 €	29 635 €	- 111 €	3 220 €	3 220 €

## Un budget conquérant pour déployer nos projets, réaliser notre lobbying et nous structurer

### UNEA Grandes régions (2 nouvelles régions)

Cette action est neutre pour le budget car il est prévu de lancer ces deux nouvelles régions au 1er juillet 2016 uniquement si les financements sont acquis. Les équilibres de recette et dépenses sont identiques au budget de l'UNEA Grand-Ouest.

### UNEA Grand Ouest

Cette action, ambitieuse pour le budget, s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le CA l'an dernier. Elle prend en compte une obtention de 100 % des financements, soit 125 k€, au début de l'année alors que nous n'en n'avons pas l'assurance aujourd'hui. C'est donc une reconduction du risque de décalage de financement pris l'an dernier (ceci ne nous a pas empêchés de finir l'exercice 2015 à l'équilibre).

### RSEA

Cette action est raisonnablement optimiste pour le budget car elle prend en compte 35 k€ de financement par un ou des partenaires privés et 100 k€ de recettes de vente de formation ce qui est sans doute dépendant du lancement d'une opération régionale. Toutefois une partie des charges peut être réduite si nous avons moins d'activité.

### Académie

Cette action tient compte de nos bilans de fonctionnement des années passées avec 150 k€ de volume de vente, et d'une action spécifique financée par Société Générale pour la formation GPEC à hauteur de 68,5 k€. Le financement par la taxe d'apprentissage est très prudent car limité à 30 k€ alors que nous avons réalisé 23k€ sans expérience la première année. Il n'y a pas de risque sur ce budget analytique Académie.

### Fonctionnement de l'UNEA

Le budget comprend un recrutement du Directeur Opérationnel dès le premier janvier 2016 ce qui n'est pas le cas. Par contre, il s'équilibre par des financements de nouveaux partenaires pour 70k€ obtenus par le travail de prospection de cette nouvelle ressource.

On retrouve les équilibres du congrès à 70k€, la reconduction des adhésions pour 340k€, de la subvention DGEFP pour 90k€ et du financement des partenaires actuels pour 150 k€ ainsi que la continuité du financement du projet ADEC Midi-Pyrénées pour 60k€.

A noter une dépenses de lobbying pour 70 K€ comprenant la promotion du nouveau contrat responsable devant succéder au Pacte pour l'emploi, la promotion de la régionalisation et l'animation du congrès.

Le budget comprend également les frais du séminaire des Délégués Régionaux pour 20 k€ ainsi que la nouvelle action «Utopreneurs» développée avec la Fédération des Entreprises d'Insertion pour 15k€.

### Conclusion

Un budget ambitieux avec la traduction de décisions déjà prises (recrutement du Directeur Opérationnel, RSEA, UNEA Grand Ouest, ADEC Midi-Pyrénées, ...) ainsi que des nouvelles actions (2 nouvelles grandes régions, Formation GPEC avec Société Générale, projets Utopreneurs, un lobbying accentué pour obtenir le contrat de développement responsable et développer la régionalisation, séminaire des Délégués Régionaux,...). Le seul risque concerne le temps de mise en œuvre des outils de financements (Taxe d'Apprentissage, 10% AGEFIPH, Mécénat) et le décalage possible d'obtention de financements publics et privés.





16, rue Martel 75010 Paris  
Tél. : 01 43 22 04 42  
Fax : 01 43 22 04 30  
[www.unea.fr](http://www.unea.fr)